

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

ABORIGINAL PEOPLES

PEUPLES AUTOCHTONES

Chair:

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Président :

L' honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Tuesday, October 18, 2011
Wednesday, October 19, 2011

Le mardi 18 octobre 2011
Le mercredi 19 octobre 2011

Issue No. 3

Fascicule n° 3

Fourth and fifth meetings on:

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (Issues concerning First Nations Education)

Quatrième et cinquième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	Lovelace Nicholas
Brazeau	Meredith
Campbell	Munson
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
* LeBreton, P.C.	
(or Carignan)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Moore (*October 6, 2011*).

The Honourable Senator Brazeau replaced the Honourable Senator Stratton (*October 5, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	Lovelace Nicholas
Brazeau	Meredith
Campbell	Munson
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
* LeBreton, C.P.	
(ou Carignan)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 6 octobre 2011*).

L'honorable sénateur Brazeau a remplacé l'honorable sénateur Stratton (*le 5 octobre 2011*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 18, 2011
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 8:40 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Brazeau, Campbell, Demers, Dyck, Meredith, Patterson, Raine, St. Germain, P.C., and Sibbeston (9).

In attendance: Tonina Simeone and Shauna Troniak, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*) (Issues concerning First Nations Education)

WITNESSES:

As individuals:

Bruce Stonefish;
Colin Kelly;
Marlene Atleo;
Harvey McCue;
Jamie B. Wilson.

In a round table format, the chair posed questions. Each witness answered, and a discussion followed.

At 10:01 a.m., the committee suspended.

At 10:10 a.m., the committee resumed.

At 11:34 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 18 octobre 2011
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 8 h 40, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Brazeau, Campbell, Demers, Dyck, Meredith, Patterson, Raine, St. Germain, C.P., et Sibbeston (9).

Également présentes : Tonina Simeone et Shauna Troniak, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au le fascicule n° 2 des délibérations du comité.*) (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Bruce Stonefish;
Colin Kelly;
Marlene Atleo;
Harvey McCue;
Jamie B. Wilson.

En table ronde, chaque témoin répond aux questions posées par le président, et une discussion s'ensuit.

À 10 h 1, la séance est suspendue.

À 10 h 10, la séance reprend.

À 11 h 34, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, October 19, 2011
(7)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:47 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Demers, Dyck, Meredith, Patterson, Raine, St. Germain, P.C., and Sibbeston (8).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*) (Issues concerning First Nations Education)

WITNESSES:

Manitoba First Nations Education Resource Centre:

George Ross, School Administration Advisor.

Nishnawbe Aski Nation:

Terry Waboose, Deputy Grand Chief.

Mr. Ross made a statement and answered questions.

Mr. Waboose made a statement and answered questions.

At 8:37 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

OTTAWA, le mercredi 19 octobre 2011
(7)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Demers, Dyck, Meredith, Patterson, Raine, St. Germain, C.P., et Sibbeston (8).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au le fascicule n° 2 des délibérations du comité.*) (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

TÉMOINS :

Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba :

George Ross, conseiller en administration scolaire.

Nation Nishnawbe Aski :

Terry Waboose, grand chef adjoint.

M. Ross fait une déclaration, puis répond aux questions.

M. Waboose fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 20 h 37, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 18, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 8:40 a.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: Issues concerning First Nations Education).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: First, I will introduce the senators who are with us here today. The deputy chair of the committee is Senator Dyck, from the province of Saskatchewan. Also present are: Senator Campbell, from the province of British Columbia; Senator Greene Raine, from the province of British Columbia; Senator Demers, from the province of Quebec; and Senator Patterson from Nunavut.

The subject of our study is K to 12 on reserve. We are making every attempt to establish an education structure, or to recommend one by way of a report, that would facilitate more positive outcomes for our First Nations children across this country.

This morning, we have decided to go to a round table format. We have brought in five experts. The first is Mr. Harvey McCue, with Trent University and formerly with the Cree School Board, the first Indian-controlled provincial school board in Canada. Then we have Dr. Marlene Atleo, from the Ahousaht First Nation in British Columbia. She has a Doctorate in Education and a Ph.D. from the University of British Columbia. Dr. Atleo's areas of specialization include traditional education, adult education, institutional and community development, and narrative research. She has written several publications as well. Welcome.

We then have Dr. Colin Kelly, the official trustee of the Northland School Division, which has all the powers of an elected board of trustees. He was appointed by Alberta's Minister of Education, Dave Hancock. He served as superintendent from 1990 to 2002. He most recently worked as Director of Education for Treaty 8 First Nations in Alberta.

We then have James Wilson, who, like others, has appeared before the committee. He is the current Treaty Commissioner for the Treaty Relations Commission of Manitoba. Prior to assuming this role, Mr. Wilson was an educator, a curriculum developer and a cultural awareness trainer. Commissioner Wilson taught kindergarten through to grade 12.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 18 octobre 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 8 h 40 pour examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter les sénateurs qui siègent ici aujourd'hui. Nous avons le sénateur Dyck, de la Saskatchewan, notre vice-présidente, et les sénateurs Campbell et Greene Raine, de la Colombie britannique, ainsi que le sénateur Demers du Québec et le sénateur Patterson, du Nunavut.

Nous nous intéressons ici à l'éducation dans les réserves, de la maternelle à la 12^e année. Nous faisons tout notre possible pour définir une structure d'enseignement, ou pour recommander dans un rapport l'adoption d'une telle structure qui faciliterait l'obtention de meilleurs résultats scolaires par les enfants des Premières nations dans tout le pays.

Nous avons décidé de procéder ce matin sous forme de table ronde. C'est pourquoi nous avons fait venir cinq experts. Le premier d'entre eux est M. Harvey McCue, de l'Université Trent, qui était auparavant membre de la Commission scolaire crie, la première d'une province canadienne à être administrée par une Première nation. Nous avons également Mme Marlene Atleo, de la Première nation Ahousaht, en Colombie-Britannique, qui est titulaire d'un doctorat en éducation de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle se spécialise en enseignement traditionnel, en éducation des adultes, en développement institutionnel et communautaire et en recherche narrative. Elle est également l'auteur de plusieurs publications. Je leur souhaite à tous deux la bienvenue.

Nous comptons également parmi nous M. Colin Kelly, qui a été nommé par le ministre de l'Éducation de l'Alberta, M. Dave Hancock, curateur public de la Division scolaire Northland, qui a tous les pouvoirs conférés par le conseil d'administration élu. De 1990 à 2002, il était surintendant de cette même division scolaire. Tout récemment, il a été Directeur de l'éducation pour les Premières nations albertaines signataires du traité n^o 8.

Vient ensuite M. James Wilson qui, comme ses collègues, a déjà témoigné devant ce comité. Il est commissaire aux traités à la Commission sur les relations découlant des traités du Manitoba. Auparavant, il a notamment contribué à l'élaboration de programmes d'études et à la formation à la sensibilisation culturelle, et il a enseigné à des groupes d'élèves allant de la maternelle à la 12^e année

Last, but definitely not least, is Bruce Stonefish. He is a member of the Delaware First Nation, the Executive Director of the Indigenous Education Coalition, and a First Nations trustee for Lambton Kent District School Board in southwestern Ontario. Mr. Stonefish was elected as the First Nations director of the Ontario Public School Boards' Association.

Welcome. We will not ask you to make presentations but rather to respond to questions that we have prepared. I believe you have copies of the questions.

In this first segment, we are seeking your views on the appropriate roles of federal, provincial and First Nation governments in both the management and the delivery of K to 12 education on reserves.

As you may already be aware, in her 2004 audit of First Nations education, the Auditor General of Canada noted that "the parties lack a common understanding of the meaning and implications of First Nations jurisdiction over education," and that the "Department of Indian Affairs and Northern Development has not clearly defined its roles and responsibilities in this regard."

Various perspectives concerning the appropriate roles and responsibilities of the federal, provincial and First Nations governments were provided to us. Views range from the transfer of federal jurisdiction to the provinces to full and exclusive First Nations control.

The committee is mindful that provincial governments play an important role in education and have substantial expertise in this regard. We are also aware that the Government of Canada has endorsed the principle of "Indian control of Indian education" and that the federal government may have certain obligations beyond merely funding education.

This said, we would like your views on the following: First, given the existing jurisdictional framework, as well as the need to deliver a high quality of on-reserve education, what do you believe are the most appropriate roles and responsibilities of the federal, provincial and First Nations governments in the provision of education on reserves? Second, what should be the flow of accountability between and among the parties? Third, what are some of the key challenges you see in developing partnerships among the parties in the delivery of education?

I will take the liberty of starting on the left with Dr. Atleo, unless someone wants to lead off.

Le dernier de nos experts, et non le moindre, est M. Bruce Stonefish. Il est membre de la nation Delaware, directeur administratif de la Coalition autochtone pour l'éducation et commissaire autochtone au Conseil scolaire de district de Lambton-Kent, dans le sud-ouest de l'Ontario. Il a été élu directeur de l'Ontario Public School Boards' Association pour les Premières nations.

Nous vous souhaitons à tous la bienvenue. Nous n'allons pas vous demander de nous faire des exposés, mais plutôt de répondre à des questions que nous avons préparées à votre intention. Je crois que vous en avez des copies.

Au cours de ce premier segment, nous aimerions recueillir vos points de vue sur les rôles qui conviennent au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et à ceux des Premières nations, à la fois dans la gestion et dans la prestation des services d'éducation dans les réserves, de la maternelle à la 12^e année.

Comme vous le savez probablement, la vérificatrice générale du Canada a indiqué dans son rapport de vérification de 2004 sur l'éducation des Premières nations que « les parties n'avaient pas la même compréhension de la signification et des répercussions de la compétence des Premières nations dans le domaine de l'éducation, » et que « Affaires indiennes et du Nord Canada n'a pas clairement défini ses rôles et ses responsabilités en la matière. »

Des témoins nous ont fait part de divers points de vue sur les rôles qui devraient incomber au gouvernement fédéral, aux provinces et aux Premières nations — allant du transfert des compétences fédérales aux provinces jusqu'à un contrôle entier et exclusif exercé par les Premières nations.

Le comité sait fort bien que les gouvernements provinciaux jouent un rôle important en éducation, un domaine dans lequel elles ont de vastes compétences. Nous savons également que le gouvernement du Canada s'est déclaré favorable au principe de la « maîtrise indienne de l'éducation indienne » et qu'il lui incombe certaines obligations qui vont au-delà du simple financement de l'éducation.

Cela dit, nous aimerions connaître vos points de vue sur les questions suivantes. Tout d'abord, étant donné le cadre actuel des compétences, et la nécessité d'assurer une éducation de grande qualité dans les réserves, quels sont, à votre avis, les rôles et les responsabilités qui conviennent le mieux au gouvernement fédéral, aux provinces et aux Premières nations dans la prestation des services d'éducation dans les réserves? En second lieu, comment les responsabilités devraient-elles s'enchaîner au sein de chacune de ces parties et entre elles? Enfin, à quels défis importants vous attendez-vous dans l'élaboration de partenariats entre les parties pour la prestation des services d'éducation?

Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je vais commencer par donner la parole à la personne à ma gauche, Mme Atleo, à moins que quelqu'un d'autre tienne à s'exprimer en premier.

Harvey McCue, as an individual: With all due respect to yourself, to the committee members and to the expert witnesses, given the challenge that you outlined for the purpose of this session, might I suggest that we spend, as a group and as an expert panel, a brief time on segment 1 and focus most of our attention on segment 2? I think it speaks directly to the issue that you identified in your opening remarks as the purpose of this particular meeting.

I say that with all due respect to everyone here. In terms of the limited time that we have available to us today, I think that your committee and yourself are likely to get the most valuable feedback with respect to your primary objective this morning if we deal with segment 2.

The Chair: That is fine.

Do any other members of the panel have an opinion on this? Is everyone happy?

Colin Kelly, as an individual: Yes. I have no difficulties with that.

The Chair: As I have asked the first question in segment 1, would you like to make a brief comment on this? Since you have started, Mr. McCue, we will go with you and then move on to segment 2 as quickly as possible.

Mr. McCue: I will be as brief as I can to justify my initial remark.

First, there is no existing jurisdictional framework. That is exactly what is required. In terms of appropriate roles and responsibilities, I would identify the First Nation, whether it is governments or another institution that is identified for educational purposes, as having the primary responsibility for the provision of education on reserves. I see the two other levels of government, namely provincial and federal, as playing subsidiary roles to the primary role of the First Nations institution in that jurisdictional framework. When I use the term “accountability,” I mean educational accountability. I know that accountability tends to be connected with financial accountability.

Frankly, financial accountability is less important to me at this particular time in the history of our country with respect to First Nations education than is educational accountability. The reality is, as your committee knows all too well, that there has been little, if any, educational accountability in this country with respect to Aboriginal education. I would suggest that the primary responsibility in that jurisdictional framework rests with the Aboriginal First Nations government or education institutions.

Harvey McCue, à titre personnel : Avec tout le respect que je vous dois, ainsi qu’aux autres membres du comité et aux autres témoins-experts, pourrais-je vous suggérer, étant donné les défis que vous avez évoqués en énonçant le but de cette session, que nous ne consacrons qu’un peu de temps au premier segment et portions ensuite essentiellement notre attention sur le second? Il me semble que, ainsi, nous aborderions directement le cœur du sujet que vous avez abordé dans vos remarques préliminaires et qui constitue l’objet de cette réunion.

Je formule cette suggestion en espérant ne froisser aucune des personnes présentes. Comme nous ne disposons aujourd’hui que d’un temps limité, il me semble que le comité et vous-même recueilleriez ainsi les commentaires les plus pertinents sur votre objectif principal si nous abordions ce matin le second segment.

Le président : C’est très bien.

Quelqu’un d’autre autour de cette table a-t-il quelque chose à dire à ce sujet? Tout le monde est-il d’accord?

Colin Kelly, à titre personnel : Oui. Cela ne me pose aucun problème.

Le président : Puisque j’ai déjà posé la première question sur le premier segment, auriez-vous un bref commentaire à faire à son sujet? Puisque vous avez été le premier à prendre la parole, M. McCue, nous allons vous écouter et nous passerons ensuite aussi rapidement que possible au second segment.

M. McCue : Je vais être aussi bref que possible pour respecter ma propre suggestion.

Tout d’abord, il n’y a pas actuellement de cadre des compétences. C’est précisément ce qu’il faudrait. Quant aux rôles et aux responsabilités qui conviendraient, je dirais que la principale responsable de la prestation des services d’éducation dans les réserves est la Première nation, que l’on pense au gouvernement de cette Première nation ou à toute autre institution désignée pour assumer ses responsabilités dans ce domaine. Je suis d’avis que les deux autres paliers de gouvernement, soit le provincial et le fédéral, ne jouent que des rôles secondaires par rapport au rôle essentiel de l’institution des Premières nations dans ce cadre des compétences. Quand je parle de « responsabilité », j’entends ici la responsabilité en matière d’éducation. Je sais qu’on accole souvent l’adjectif « financière » à cette notion.

En toute franchise, cette responsabilité financière est moins importante à mes yeux, à ce moment précis de l’histoire de l’éducation des Premières nations dans notre pays, que la responsabilité en matière d’éducation. Comme votre comité ne le sait que trop bien, nous n’avons défini que très peu de responsabilités en matière d’éducation autochtone dans ce pays, si nous l’avons fait. Je proposerais donc que les responsabilités essentielles en la matière, dans ce cadre de compétences, incombent au gouvernement ou aux établissements d’enseignement des Premières nations.

Jamie B. Wilson, as an individual: I see the roles federally and provincially as enabling and the responsibility for education to lie at the First Nations level — not only First Nations control of First Nations education but also First Nations responsibility for First Nations education. I also see the role of First Nations as a means to assert jurisdictional control over education through delegating authority to some kind of system or framework. The First Nations level can delegate to this larger system.

Mr. Kelly: I thank Mr. McCue for getting us focused. There is no doubt that segment 2 will garner a lot more discussion about the real question that you are asking here today.

Talking about roles and responsibilities, there is no doubt that the role of the federal government has to be an enabling role. My experience in First Nations education has been that First Nations have never shied away from accountability and have never shied away from wanting to take full responsibility for the delivery of education services within their nations. It just was not possible given the existing frameworks, the legislation, funding and the paternalist attitudes that have been prevalent over the centuries. The role of the federal government has to be one that is enabling.

With any kind of structure or framework put in place, there will always need to be an ability for individual First Nations to enter into a partnership with any school jurisdiction, whether federal or provincial. That is essential. The determining factors and direction of education must rest with the First Nations.

Marlene Atleo, as an individual: I concur. As you were opening, I was remembering swabbing the floors of the school where I first taught on reserve in our community. I was thinking about what kind of expertise I have in terms of First Nations education.

One of the things that I do now is teach teachers. One issue is that, for all intents and purposes, the little red school house model and the development of those systems that most non-Aboriginals have in mind has not been allowed to happen in First Nations communities because of the Indian Act and the bureaucracy that has imposed itself between First Nations and the larger society. With all due respect to Dr. McCue, who has been in this business for a long time, we have not really dealt with that area at all. The assumption of all of you in this room, the people who will write papers on this, is that Aboriginal people have not been permitted to develop and articulate their own moral relationships socially. It is one of the underlying rationales for the kinds of things that Mr. Wilson and Mr. McCue have said. The moral responsibility still rests in the Aboriginal community. The intergenerational piece is critical. We despair about disease, mental illness and addictions in the communities, but if we continue to mess with people's heads at the federal and the provincial levels, these

Jamie B. Wilson, à titre personnel : À mes yeux, le rôle du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux devrait être d'accorder des pouvoirs et la responsabilité de l'éducation devrait incomber aux Premières nations. Il ne devrait pas s'agir uniquement des contrôles des Premières nations sur l'éducation de leurs enfants, mais également de leurs responsabilités dans ce domaine. Le rôle qui leur incomberait devrait leur permettre d'affirmer leurs compétences en matière de contrôle sur l'éducation en déléguant leur pouvoir à une norme quelconque de système ou de cadre. Les Premières nations pourraient alors déléguer leur pouvoir de ce niveau vers ce système plus étendu.

M. Kelly : Je remercie M. McCue de nous permettre de bien cibler nos discussions. Il ne fait aucun doute que le second segment va susciter beaucoup plus de discussions sur la vraie question que vous posez aujourd'hui.

Au sujet des rôles et des responsabilités, il ne fait aucun doute que le rôle du gouvernement doit être de conférer des pouvoirs. L'expérience que j'ai acquise en matière d'éducation des Premières nations m'a montré que celles-ci n'ont jamais répugné à assumer leurs responsabilités et n'ont jamais hésité à assumer la pleine responsabilité de la prestation des services d'éducation au sein de leurs nations. Ce n'était tout simplement pas possible dans les cadres en place, étant donné la législation, les modalités de financement et les attitudes paternalistes qui ont prévalu depuis des siècles. Le rôle du gouvernement fédéral doit être de conférer des pouvoirs.

Quelle que soit la structure ou le cadre qui sera mis en place, il faudra toujours que chaque Première nation soit en mesure de conclure un partenariat avec une administration scolaire, qu'elle soit fédérale ou provinciale. C'est essentiel. Le choix des facteurs déterminants et l'orientation de l'éducation doivent incomber aux Premières nations.

Marlene Atleo, à titre personnel : Je suis du même avis. Pendant vos remarques préliminaires, je me souvenais d'avoir lavé les planchers de l'école où j'ai débuté ma carrière d'enseignante dans la réserve de notre collectivité. Je réfléchissais au genre d'expertise que j'ai en matière d'éducation des Premières nations.

Je m'occupe maintenant, entre autres, de la formation des enseignants. L'un des problèmes que j'observe, quels que soient les intentions et les objectifs, est que le modèle de la petite école en briques rouges et le développement des systèmes que la plupart des non autochtones ont à l'esprit n'ont pu se concrétiser dans les collectivités des Premières nations parce que la Loi sur les Indiens et la bureaucratie se sont interposées entre les Premières nations et l'ensemble de la société. Avec tout le respect que je dois à M. McCue, qui œuvre dans ce domaine depuis longtemps, nous ne nous sommes pas du tout attaqués à ses questions. L'hypothèse que font toutes les personnes présentes dans cette pièce, et les auteurs de livres blancs sur cette question, est que les peuples autochtones n'ont pas eu la possibilité de développer et de structurer la dimension sociale des relations morales qui leur sont propres. C'est une des justifications sous-jacentes de ce que M. Wilson et M. McCue ont dit. La responsabilité morale incombe encore à la collectivité autochtone. L'élément

problems will only continue and grow because there is no reason for it. I see that while there is a strong focus here, an important part is that the supporting roles need to be examined so that they support and do not subvert.

Bruce Stonefish, as an individual: Good morning. I think about the word “enabling.” The Indigenous Education Coalition is a second level service provider. We work with curriculum development, teacher professional development and networking. In our current work, we have an assessment project. We have a grant from the Social Sciences and Humanities Research Council to do culturally appropriate assessment. When we tried to develop assessment tools, we had to figure out what we were trying to assess because assessment is about jurisdiction. If you have the right to determine whether your students are successful and you develop those tools, then you are determining what student success is. We had to take two steps back and figure out the definition of “First Nation student success.”

In 1972 we had Indian control of Indian education. For my doctorate, I reviewed 45 papers written over the last 39 years. I have said before that the four important things are culturally appropriate curriculum, teaching practices, language inclusion and jurisdiction. Of those four things, we have started a project to define First Nations education standards, what we teach, which is curriculum development, how we teach it, which is teacher certification, and whether we have the ability or the means to decide if our students are successful by our definition.

Regarding our aspirations and our work, we bang heads with Ontario curriculum guidelines, literacy and numeracy assessments and teacher certification. We are all the product of the same public school education system that has taught us nothing about First Nations people, yet the Aboriginal framework in Ontario put 14 different native studies programs in our school board with no teachers to teach them. There is no certification to teach native studies or to teach native students about the whole cultural sensitivity. There is unawareness and lack of experience and knowledge on the part of the provincial and federal governments about First Nations peoples and their aspirations for education.

intergénérationnel est essentiel. Nous sommes désespérés par les problèmes de maladie, y compris mentale, et par les diverses dépendances dans les collectivités, mais si nous continuons à semer la confusion chez les gens au niveau fédéral et au niveau provincial, ces problèmes ne vont que perdurer et s'accroître, parce qu'il n'y a pas de raison qu'ils se règlent. J'observe que si la discussion entre nous est bien ciblée, il n'en reste pas moins qu'il est important d'étudier les rôles de soutien pour qu'ils apportent effectivement un soutien et non pas des bouleversements.

Bruce Stonefish, à titre personnel : Bonjour mesdames et messieurs. Je réfléchis à la notion « de conférer des pouvoirs ». La Coalition autochtone pour l'éducation est un prestataire de services de second niveau. Nous travaillons à l'élaboration de programmes d'études, d'activités de perfectionnement professionnel des enseignants et de réseautage. Nous nous consacrons actuellement à un projet pour lequel nous avons obtenu une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines. Il s'agit de procéder à une évaluation respectant la dimension culturelle. Lorsque nous avons tenté d'élaborer des outils d'évaluation, il nous a fallu nous demander ce que nous voulions évaluer parce que la réalisation d'une évaluation suppose d'abord de clarifier les compétences. Si vous avez le droit de déterminer si vos étudiants obtiennent de bons résultats et que vous élaborez vos outils d'évaluation en conséquence, vous définissez implicitement ce que vous entendez par « réussite scolaire ». Nous avons alors dû revenir sur nos pas et préciser ce que nous entendions par « réussite scolaire des étudiants des Premières nations ».

En 1972, nous parlions de la maîtrise indienne de l'éducation indienne. En préparant mon doctorat, j'ai analysé 45 documents rédigés au cours des 39 dernières années. J'ai déjà eu l'occasion de dire que les quatre choses importantes sont des programmes d'études pertinents en termes culturels, les méthodes d'enseignement, l'inclusion de la dimension linguistique et les compétences. Dans cet éventail, nous avons choisi de lancer un projet pour définir les normes en matière d'éducation des Premières nations, ce que nous enseignons, soit ce que nous entendons par la préparation des programmes d'études, comment nous l'enseignons, les modalités d'accréditation des enseignants, et pour savoir si nous avons ou non les connaissances ou les moyens nécessaires pour déterminer si nos étudiants obtiennent de bons résultats en regard de notre définition.

En ce qui concerne nos aspirations et nos travaux, nous nous heurtons aux lignes directrices de l'Ontario sur les contenus des cours, sur les évaluations de la littératie et de la numératie et sur la délivrance des brevets d'enseignement. Nous sommes tous issus du même système d'écoles publiques dans lequel nous n'avons rien appris sur les peuples autochtones même si, en Ontario, le cadre autochtone a implanté 14 programmes différents d'études autochtones dans nos conseils scolaires, alors qu'il n'y a pas d'enseignants pour dispenser ce type de cours. Il n'existe pas d'accréditation permettant de donner des cours en études autochtones ou de donner aux étudiants autochtones un

The only way that this will work is if the government takes an enabling role to let us speak and do what we feel is necessary in education.

The Chair: We would like clarification. In what way can the federal government enable? Can you be more specific about enabling and supporting roles?

Ms. Atleo: I could probably start with examples from the curriculum. I will use the area of health education, but it applies to other areas of curriculum.

Over the years, the community health worker program would debrief community health care workers on all aspects of health. Then the federal level would reinterpret that information in a variety of ways. We now have the medicine wheel all across Canada, whereas the medicine wheel on the West Coast does not say anything. We spent a lot of money developing general strategies that might sound good at the federal level, but they do not work well on the ground.

The Canadian education system has developed from the bottom up. Historically, this has been a top-down process for Indian education through INAC and has worked in similar ways. Therefore we have the imposition of certain strategies and even educators. In the time I spent at home I gained most of my teaching time because people were there for six weeks and then left because they could not handle it or could not stand it. As a result, you get this revolving door of people from outside the community as opposed to community members, and the curriculum is totally foreign. You then get a situation that is problematic, where it does not help to reproduce the health and well-being of the community through curriculum. It does not allow people to create transitions because the curriculum level is so alien. It cannot be brokered into the community because the lack of fit is just incredible.

At that level there is a real problem. It is the kind of problem that can create mental illness because you have oppressive systems. It is not surprising. For example, there was a research project in the early 1990s. Grade 3 and 4 Aboriginal children had great aspirations, but as soon as they hit pre-latency, they began to see that opportunities were just not there; they got the reality check from the context in which they lived. They started off well but increasingly saw that opportunities were not there for them; the context was not right.

enseignement sur la sensibilisation à l'ensemble des réalités culturelles. Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral font preuve d'ignorance et d'un manque d'expérience et de connaissances sur les peuples des Premières nations et sur leurs aspirations en matière d'éducation. La seule solution pour que cela fonctionne sera que les gouvernements adoptent un rôle de facilitateur pour nous permettre de nous exprimer et de faire ce qui nous paraît nécessaire en éducation.

Le président : Nous aimerions que vous nous donniez des précisions. De quelle façon le gouvernement fédéral peut-il jouer un rôle de facilitateur? Pouvez-vous être plus précise sur ces rôles de catalyseur et de soutien?

Mme Atleo : Je peux commencer par vous donner des exemples tirés de l'élaboration des programmes d'études en santé, mais cela s'applique aux autres domaines que la santé.

Avec les années, le programme des travailleurs en santé communautaire doit leur faire revoir toutes les dimensions de la santé. À la fin du programme, le gouvernement fédéral en tire diverses interprétations, qui l'amènent entre autres à parler de la roue médicinale dans toutes les régions du Canada, alors que celle-ci ne signifie rien sur la côte Ouest. Nous consacrons beaucoup d'argent à élaborer des stratégies générales qui peuvent paraître bonnes au niveau fédéral sans pour autant fonctionner sur le terrain.

Le système canadien d'éducation s'est développé à partir de la base. Jusqu'à maintenant, celui des Premières nations a suivi une démarche inverse, soit du sommet vers le bas, sous l'impulsion d'AINC et c'est ainsi qu'il a fonctionné. De cette façon, nous nous faisons imposer certaines stratégies, et même des éducateurs. À l'époque où j'habitais dans ma collectivité, j'ai passé la plupart de mon temps d'enseignement chez moi parce que les gens désertaient les classes au bout de six semaines. Ils n'avaient pas le niveau pour suivre l'enseignement ou n'y trouvaient aucun intérêt. C'est ainsi qu'on assiste à un ballet de gens qui viennent de l'extérieur de la collectivité et non de celle-ci, et le contenu des cours devient totalement étranger pour les élèves. Cela crée une situation problématique dans laquelle il ne sert à rien d'inscrire au programme d'études la santé et le bien-être de la collectivité. Cela ne permet pas aux gens d'acquérir et d'appliquer de nouvelles connaissances parce que le contenu des cours leur est totalement étranger. Ce contenu ne peut être transmis à la collectivité parce qu'il est totalement inadapté.

À ce niveau, on fait face à un problème bien réel, qui peut dans certains cas être à l'origine de maladies mentales parce que les systèmes sont oppressifs. Ce n'est pas surprenant. Je peux vous en donner un exemple. Au début des années 1990, un projet de recherche a été mis sur pied. Il a permis de constater que les enfants autochtones de troisième et de quatrième années avaient beaucoup d'attentes mais que, dès qu'ils approchaient l'âge de la puberté, ils commençaient à réaliser qu'il n'y avait pas de débouchés pour eux. Le contexte dans lequel ils vivaient leur révélait la triste réalité. Ils avaient bien débuté mais constataient de plus en plus que leur avenir était bouché. Le contexte n'était pas le bon.

You get these misfits at the curriculum level between what is brought in from the outside and through the teacher education programs, and the provincial curriculum, which is mandatory in order to receive funding. You have an incredible misfit that is jurisdictionally required at the federal and provincial levels wreaking havoc in the communities.

Mr. Wilson: With regard to your question about enabling, when I testified previously, I talked about the 150-plus pages of Manitoba's Education Administration Act versus the 3 pages of the Indian Act that govern education on reserve. My view is that if there is federal legislation, it not be a federal version of provincial public school acts, which contain regulations, but rather something that enables First Nations to create their own education acts on a nation-to-nation basis or in a collective way; not having bureaucratic regulations at the federal level. Bureaucracy at the federal level, as opposed to the ground level, should be avoided.

Mr. Kelly: I want to add something in relation to your question about enabling. That is a huge question. For me, enabling is the removal of any kind of systemic or legislative barriers that would inhibit a First Nation from developing an educational system that will meet the end result that that particular nation wishes to achieve.

Enabling also means ensuring the necessary resources are there, whether they are financial or human resources, so that when you are looking at developing or offering education everyone is basically on the same level playing field.

I have had the opportunity to have experience in both the provincial and the band-operated school systems, and there are huge frustrations and inequities that exist between the two systems. Working in the band-operated system, there is everything from teacher retention, curriculum development, anything related to the transfer of indigenous knowledge, the number of reports required, the amount you are understaffed, the difference in the federal and provincial funding levels so that you are able to offer an educational program. There is a significant difference even in the physical resources available within the communities.

Enabling is a very large question from the point of view that, as Mr. Wilson said, it must be legislative, not restrictive. It must ensure that the necessary resources are there to make sure that First Nations will be successful. That will vary from nation to nation and it will definitely vary from province to province.

Ces inadaptations se manifestent au niveau du contenu des programmes, dans les éléments apportés de l'extérieur et dans les programmes de formation des enseignants, et avec le contenu des programmes que la province impose pour accorder son financement. Vous créez un décalage incroyable qui est imposé par les diverses autorités aux niveaux fédéral et provincial et qui, au bout du compte, fait des ravages dans les collectivités.

M. Wilson : Au sujet de votre question sur la possibilité de conférer des pouvoirs aux Autochtones, lors d'une comparution précédente, je vous ai parlé de la Loi sur l'administration scolaire du Manitoba, qui a plus de 150 pages, en la comparant aux trois pages d'articles de la Loi sur les Indiens qui régissent l'éducation dans les réserves. Je suis d'avis que s'il doit y avoir une législation fédérale, il ne peut s'agir d'une version fédérale des lois provinciales sur les écoles publiques, qui comporte des règlements, mais plutôt d'un document permettant aux Premières nations de rédiger leurs propres lois sur l'éducation sur une base de nation à nation ou de façon collective, sans être soumises à la réglementation bureaucratique du palier fédéral. Il faudrait éviter de remplacer la bureaucratie fédérale par une autre au niveau local.

M. Kelly : J'aimerais ajouter quelque chose au sujet de votre question sur cette possibilité de conférer des pouvoirs. C'est une question très vaste. À mes yeux, elle implique d'éliminer tout type d'entraves systémiques ou législatives qui empêcheraient une Première nation d'élaborer un système d'éducation permettant d'atteindre le résultat final souhaité par une nation en particulier.

Cela supposerait également de veiller à ce que les ressources nécessaires, humaines et financières, soient disponibles pour garantir que tout le monde se trouve sur un pied d'égalité lorsqu'on envisage d'élaborer ou d'offrir des services d'éducation.

J'ai eu l'occasion de voir ce qu'il en est dans les systèmes provinciaux et dans ceux des écoles administrées par des bandes, et on constate d'énormes frustrations et d'importantes inégalités entre les deux systèmes. Lorsqu'on travaille dans le système administré par des bandes, on y voit que tous les éléments, qu'il s'agisse du maintien en poste des enseignants, de l'élaboration des programmes d'études, de tout ce qui concerne le transfert des connaissances autochtones, le nombre de rapports exigés, le manque de personnel, le niveau de financement permettant d'offrir un programme éducatif, sont inférieurs à ce qu'ils sont dans les systèmes relevant du fédéral et des provinces. L'écart est important, même en ce qui concerne les ressources matérielles disponibles dans les collectivités.

La possibilité de conférer des pouvoirs est un sujet très important étant donné que, comme l'a dit M. Wilson, cela doit se faire par une approche législative et non pas en imposant des restrictions. Il faut s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles pour assurer la réussite des Premières nations. Les modalités varieront d'une nation à l'autre et, bien évidemment, d'une province à l'autre.

Mr. Stonefish: There are two different ways of enabling. One of them is defining success. You will hear me say this over and over again: There is administering your school and then there is what you teach, which is curriculum guidelines. There must be enabling curriculum guidelines so we teach the content that we feel is important to us.

Through our EPP, the funding from the federal government, we did community consultations and came up with about 350 different subjects that are not in the Ontario curriculum that our First Nations communities thought should be. We asked the question, “What should you learn by the time you get to grade 8?” These different things dealt mostly with cultural identity and cultural revitalization. They were leaning more toward what Dr. Atleo was saying about education being a healing process for First Nations students and communities.

Outside of that, there is the issue of how we teach and teacher certification. Then there is the jurisdiction of assessment: How do we know that our students are successful and how do we determine the tests that define whether they are successful?

The other part is building capacity. I work with a number of First Nations schools, and even our organization is chronically underfunded. First Nations schools are expected to do things that the public school boards do, but we have such limited funding. A lot of capacity needs to be built. We do not have funding. Our First Nations schools exist outside of school boards, so they exist outside of superintendents who look after curriculum, principals and all of the supervisor/officer responsibilities. We do not have that level of accountability or expertise in our schools. In some cases, our principals do not have certifications, yet they are principals in our schools.

With respect to educational resources and developing curriculum standards and assessment tools, when we got First Nation student success funding from INAC — I cannot even remember the new acronym now. Is it AANDC? When we said we would develop assessment tools, they said, “You have to take it out of your students’ success plan because we are not funding you to develop assessment tools. Assessment tools are about jurisdiction.”

M. Stonefish : Pour conférer des pouvoirs, on peut procéder de deux façons différentes. La première consiste à définir la réussite. Je vais vous le dire et vous le répéter à maintes reprises. Il y a deux choses distinctes : l’administration de vos écoles et, ensuite, ce que vous y enseignez, qui dépend des directives sur les programmes d’études. Il faut que des directives confèrent des pouvoirs en matière d’élaboration de programmes d’études pour nous permettre d’enseigner ce que nous jugeons important pour nous.

Dans le cadre du Programme des partenariats en éducation, qui est le vecteur de financement du gouvernement fédéral, nous avons procédé à des consultations communautaires et avons dressé une liste d’environ 350 sujets différents qui ne figurent pas dans les programmes d’études ontariens, mais qui devraient s’y trouver d’après nos collectivités autochtones. Voici la question que nous avons posée : « Que devriez-vous avoir appris lorsque vous entrez en huitième année? » Ces sujets portaient essentiellement sur l’identité et sur la revitalisation culturelles. Ils allaient dans le sens de ce que disait Mme Atleo au sujet de l’éducation, qui constitue un processus de guérison pour les étudiants et les collectivités des Premières nations.

Outre cela, il y a la question des modalités d’enseignement et de la délivrance du brevet d’enseignement. Il faut ensuite préciser qui a le pouvoir de procéder aux évaluations. Comment savons-nous que nos étudiants ont obtenu de bons résultats et comment préparons-nous les tests ou les examens qui permettent de savoir s’ils ont effectivement obtenu de bons résultats?

L’autre volet concerne l’acquisition de capacités. Je travaille avec un certain nombre d’écoles des Premières nations et même notre organisme souffre d’un sous-financement chronique. On attend des écoles des Premières nations qu’elles copient ce que font les conseils scolaires publics, mais leur financement restreint ne le leur permet pas. Il faudra acquérir quantité de capacités. Nous n’avons pas le financement nécessaire. Nos écoles des Premières nations existent en dehors des conseils scolaires, ce qui fait qu’elles ne relèvent pas des surintendants, ni des directeurs et de tous les superviseurs ou fonctionnaires qui surveillent les programmes d’études. Nous n’avons pas ce niveau de responsabilités ou de compétences dans nos écoles. Dans certains cas, nos directeurs d’écoles n’ont pas de brevet d’enseignement, ce qui ne les empêche pas de diriger nos écoles.

En ce qui concerne les ressources en éducation, l’élaboration de normes sur les programmes d’études et les outils d’évaluation, sachez que lorsque nous avons obtenu le financement pour la réussite scolaire des étudiants des Premières nations d’AINC, je ne parviens même pas à me souvenir du nouveau sigle — est-ce AADNC? — donc, lorsque nous avons annoncé que nous élaborerions des outils d’évaluation, nous nous sommes fait dire qu’il faudrait les retirer de notre plan de réussite scolaire des étudiants parce que le ministère ne vous finançait pas pour élaborer des outils d’évaluation. Les outils d’évaluation ne sont donc pas de notre sphère de compétence mais de celle du ministère.

We look at Ontario curriculum guidelines when we want to talk about culturally based education, oral tradition and the different things we want to bring into the curriculum. Ontario curriculum guidelines leave us no room in the day for our teachers to fit those in. We have Mickey Mouse add-on courses to try and bring culture into our classrooms because Ontario curriculum guidelines just flood our day and do not allow us to add curriculum content.

As far as enabling goes, a lot of capacity needs to be built. We have to have the authority to definition student success.

Senator Dyck: Mr. Wilson, you were saying that you thought there should be federal legislation to allow First Nations to create their own provincial education acts. In terms of impediments to this, some First Nations already think they have the authority to have control over their own education.

How can we have federal legislation that recognizes First Nation control over education so that there is a process in place that is not so much a colonial approach as a bottom-up approach? I believe you were advocating that First Nations should be involved intimately in setting up their own legislation. How do we balance federal authority versus First Nation authority?

Mr. Wilson: That is a tough question. That is why we are here, right?

Ms. Atleo: I think the issue has to do with the funding and the tie-in to provincial curriculum. If First Nations communities could rid themselves of that requirement then they could do that, but funding is contingent upon that requirement. By policy you have those requirements. You are right. To have legislation there would be that problem. In British Columbia for example, that would raise a major problem where there is felt jurisdiction and the federal government would then contradict that.

The Chair: We will be dealing with legislation on the third question.

Colleagues, let us go to segment 2. In this segment, we are seeking the views of the experts on the desirability and feasibility of establishing consolidated education structures.

It has been suggested to us that it is not realistic to expect 630 First Nations, most with less than 1,000 residents and situated in rural and remote locations, to effectively manage an educational program with limited resources.

Lorsque nous voulons parler d'une éducation reposant sur la culture, de tradition orale et des divers éléments que nous voulons intégrer aux programmes d'études, nous analysons les directives ontariennes en la matière. Celles-ci ne laissent aucune place dans la journée permettant à nos enseignants d'intégrer de tels éléments. Nous avons des cours additionnels simplistes pour tenter de faire entrer notre culture dans nos classes, parce que les lignes directrices ontariennes sur les programmes d'études font que les journées de classe sont déjà pleines et ne laissent pas place à l'ajout de contenus.

En ce qui concerne la possibilité de conférer des pouvoirs en la matière, il faut réussir à se doter de beaucoup de capacités. Nous devons avoir le pouvoir de définir la réussite des étudiants.

Le sénateur Dyck : M. Wilson, vous disiez estimer qu'il faudrait une législation fédérale permettant aux Premières nations de rédiger leurs propres lois provinciales sur l'éducation. Au sujet des entraves éventuelles en la matière, certaines Premières nations pensent déjà qu'elles ont le pouvoir d'exercer leur propre contrôle sur l'éducation.

Comment pourrions-nous avoir une législation fédérale reconnaissant le contrôle des Premières nations sur l'éducation afin d'adopter une démarche qui ne retienne pas une approche aussi coloniale, du bas vers le haut par exemple? Je crois que vous avez estimé que les Premières nations devraient être impliquées étroitement dans la préparation de leur propre législation. Comment pouvons-nous nous y prendre pour équilibrer les pouvoirs du fédéral et ceux des Premières nations?

M. Wilson : C'est une question à laquelle il n'est pas facile de répondre. C'est d'ailleurs pourquoi nous sommes ici, n'est-ce pas?

Mme Atleo : Je crois que la question touche le financement et le lien avec le contenu des programmes imposés par la province. Si les collectivités des Premières nations pouvaient se débarrasser de cette exigence, elles pourraient le faire, mais le financement dépend du respect de cette exigence. La politique impose ces exigences. Vous avez raison. S'il y avait une législation, il y aurait encore ce problème. C'est ainsi que, en Colombie-Britannique, cela soulèverait un problème majeur dans les domaines où on estime avoir ces pouvoirs et le gouvernement fédéral serait alors certainement d'un avis contraire.

Le président : Nous allons traiter de la législation avec la troisième question.

Chers collègues, passons maintenant au second segment. Dans celui-ci, nous souhaitons recueillir l'opinion des experts sur le caractère désirable de la mise en place de structures d'enseignement consolidées et sur la faisabilité de cette solution.

Certains témoins nous ont laissé entendre qu'il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que 630 Premières nations, dont la plupart comptent moins de 1 000 résidents et se situent en régions rurales ou éloignées, puissent gérer efficacement un programme d'éducation avec des ressources limitées.

Several witnesses have suggested to us that individual First Nations may need to join together in order to deliver second-level services in a cost-effective manner and establish regional or national education governance structures similar to provincial school boards and ministries of education if the education achievement gap is to be meaningfully addressed.

We have also been told that consolidation could be challenging as First Nations may be reluctant to transfer or cede authority to school boards and/or regional or national education governing authorities.

Do you believe there is a need to move away from band-operated schools toward larger education systems? If you feel that such reform is required, what model or models would you propose and why?

How do we get beyond the challenges of consolidation? What concrete actions would you propose to help address these challenges and achieve these reforms?

Do you see a role for a national educational commission in addition to possible regional education authorities? If so, what would be the specific functions of this body relative to other components of the system? That is a huge question.

I will go to you, Mr. McCue. I made a mistake in your introduction when I said that you were still at Trent University. You have worked with Trent, but you are no longer with them.

Mr. McCue: To amend the correction, I am presently on the board of governors at Trent.

The Chair: You are moving up the ladder.

Mr. McCue: If I live another 10 years, I might actually get into an executive position there.

It is a very important question. I believe with as much conviction as I can muster that there is a vital need to move beyond the band-operated school toward the creation of an actual First Nations education system.

I would like to make an editorial comment. Quite often people use the term "education system" with respect to First Nations education. In reality there is no system in place, and the absence of anything resembling a system has led us to this difficult situation with respect to the deplorable state of First Nations education in this country. We need to seriously consider the creation of an education system for First Nations young people.

As part of that system, we need to go beyond the band-operated school to establish regional educational structures that are commonly referred to in the provincial system as school boards. Typically, school boards in every province and territory in this country provide what is commonly known as second-level

Plusieurs témoins ont estimé que les Premières nations, prises individuellement, pourraient devoir se regrouper pour fournir des services de second niveau de façon rentable et pour mettre en place des structures régionales ou nationales de gouvernance de l'éducation, comparables aux conseils scolaires et aux ministères de l'Éducation des provinces, si on veut s'attaquer réellement aux écarts dans les résultats scolaires.

On nous a également dit que la consolidation pourrait présenter des difficultés, car certaines Premières nations pourraient être réticentes à transférer ou à céder des pouvoirs aux conseils scolaires ou aux organismes administratifs régionaux ou nationaux de l'éducation.

Pensez-vous qu'il faut s'éloigner des écoles administrées par les bandes pour passer à un système d'éducation plus vaste? Si vous estimez qu'une telle réforme est nécessaire, quel modèle, qu'il y en ait un ou plusieurs, proposeriez-vous et pourquoi?

Comment venir à bout des défis que pose la consolidation. Quelle mesure concrète proposeriez-vous pour aider à s'attaquer à ces défis et réaliser ces réformes?

Estimez-vous qu'une commission nationale de l'éducation aurait un rôle à jouer en sus de ceux des organismes qui pourraient être responsables de l'éducation au niveau régional? Si c'est le cas, quelles seraient les fonctions précises de cet organisme par rapport à celles des autres éléments du système? C'est une question très vaste.

Monsieur McCue, je vous donne la parole. J'ai fait une erreur en vous présentant en disant que vous étiez encore à l'Université Trent. Vous y avez travaillé, mais vous n'y êtes plus.

M. McCue : Permettez-moi d'apporter une précision. Je siège actuellement au bureau des gouverneurs de l'Université Trent.

Le président : Vous grimpez dans la hiérarchie.

M. McCue : Si je vis encore 10 ans, j'y obtiendrai peut-être un poste de cadre supérieur.

C'est une question très importante. Je crois de toutes mes forces qu'il faut absolument dépasser le stade des écoles administrées par les bandes pour se diriger vers la création d'un système réel d'éducation des Premières nations.

J'aimerais faire un commentaire éditorial. Dans le cas de l'éducation des Premières nations, on utilise assez souvent l'expression « système d'éducation ». En réalité, il n'y a pas de tel système, et c'est précisément l'absence de quoi que ce soit ressemblant à un système qui nous a amenés à cette situation difficile, caractérisée par l'état déplorable de l'éducation des Premières nations dans ce pays. Nous devons envisager sérieusement la mise sur pied d'un système d'éducation pour les jeunes Autochtones.

Dans le cadre de la mise en place d'un tel système, nous devons aller au-delà de l'administration par les bandes des écoles pour implanter des structures régionales d'éducation qu'on appelle couramment, dans les systèmes provinciaux, des conseils scolaires. En règle générale, dans toutes les provinces et dans tous les

education services. I will not go into any detail as to what second-level services consist of, but essentially they are to support the first level of the education system which consists of the school. I think most people are more or less familiar with what school boards do in the provincial and territorial system. We do not have any second-level institutions providing board-level type services to First Nations schools. That level is desperately needed.

The third level in an education system are institutions that provide what is commonly referred to as third-level education services. Typically, the institutions that provide the third level of services are ministries or departments of education. They provide the overview and research. I will not go into a whole lot of detail because what ministries and departments of education do is quite profound. These ministries and departments make up what is referred to as a third-level education service in an education system. There is no institution or organization in First Nations education that plays or has played that role. I will go into detail at a later point in this segment as to what that third level First Nations education institution might look like.

In my opinion, that is what we need to do. We need to create a bare essential system that includes the schools as the first level of education system. We need a second level which is comparable to school boards that provide second-level education services and a third level institution or body that compares or is parallel to a ministry or department of education. I am prepared to accept that it will require considerable time to do that. Unfortunately it is not the sort of thing that can be done overnight. It would be nice because I think improvements and changes would flow from it faster. Having said that, I think it is important to have that design in our minds as objectives to strive toward.

Mr. Wilson: In Manitoba, the First Nations education directors have a working group called the Education System Working Group. I forwarded a copy of the last paper that is going to the Assembly of Manitoba Chiefs to be ratified.

Essentially, the proposal that is being put forward is based on the premise that to move away from the dependence created under the Indian Act, you first become independent. This is the stage we are in right now in Manitoba. You have 56 independent schools. The next stage is interdependence. There are a number of First Nations moving toward this interdependent model in which we are starting to say we can share resources, curriculum tools, assessment tools, HR, et cetera.

territoires de ce pays, les conseils scolaires assurent ce qu'on appelle couramment les services d'éducation de second niveau. Je ne vais pas vous donner les détails de ce qu'on entend par de tels services, mais, pour l'essentiel, ils viennent en appui au premier niveau du système d'éducation qui est composé des écoles. Il me semble que la plupart des gens savent plus ou moins bien ce que font les conseils scolaires dans les systèmes provinciaux et territoriaux. Nous n'avons aucun établissement de second niveau fournissant des services de type-conseil scolaire aux écoles des Premières nations. Ce second niveau est absolument indispensable.

Dans un système d'éducation, le troisième niveau est composé d'organismes qui fournissent ce qu'on appelle couramment des services éducatifs de troisième niveau. Il s'agit le plus souvent de ministères ou de services de l'éducation. Ils assurent la surveillance et la recherche. Je ne vais pas, là non plus, entrer dans les détails, parce qu'ils font en vérité quantité de choses. Contentons-nous de savoir qu'ils offrent des services éducatifs de troisième niveau à un système d'éducation. Aucun organisme ou établissement n'a joué ce rôle pour l'éducation des Premières nations. J'y reviendrai plus en détail par la suite pour évoquer quelle forme pourrait prendre un organisme d'éducation de troisième niveau des Premières nations.

C'est, à mon avis, ce que nous devons faire. Nous devons mettre en place un système de base coiffant les écoles au premier niveau du système d'éducation. Nous devons instaurer un second niveau comparable à celui des conseils scolaires qui assurent des services éducatifs de second niveau et un établissement de troisième niveau ou un organisme ayant une fonction comparable ou similaire à celle d'un ministère ou d'un service de l'éducation. Je suis prêt à convenir qu'il faudra beaucoup de temps pour y parvenir. Ce n'est malheureusement pas le genre de choses qu'il est possible de réaliser du jour au lendemain. Ce serait merveilleux si c'était possible parce que je crois que nous constaterions des améliorations et des changements beaucoup plus rapidement. Cela dit, je pense qu'il est important que nous ayons comme objectif la réalisation de ce type de plan.

M. Wilson : Au Manitoba, les directeurs de l'éducation des Premières nations ont mis sur pied un groupe de travail appelé Groupe de travail sur le système éducatif des Premières Nations. J'ai transmis une copie du dernier document qui sera soumis à la ratification de l'Assemblée des chefs du Manitoba.

La proposition qui y figure fait l'hypothèse que l'on parvient à se détacher de la dépendance imputable à la Loi sur les Indiens. Il faut d'abord devenir indépendant. C'est l'étape à laquelle nous en sommes maintenant au Manitoba. On y trouve 56 écoles indépendantes. L'étape suivante est celle de l'interdépendance. Il y a un certain nombre de Premières nations qui veulent adopter un modèle interdépendant dans lequel nous commençons à dire que nous pourrions partager des ressources, des outils d'élaboration de contenu et d'évaluation, des ressources humaines, et cetera.

As Mr. McCue said, we have individual band schools that amalgamate, in some sense, in regional areas. They would have a regional committee or board that feeds into a larger province-wide super-board. The province-wide board would have representatives from each region within the province. Then you have a province-wide chief superintendent and regional superintendents.

The approach that the Manitoba First Nations educational leaders are taking is that the authority would come from the communities themselves. The communities are delegating their authority to this system. To me, that is a critical component. The system is not getting its authority delegated through the federal government; it is coming from the ground up.

The Chair: Are you speaking of four levels or three levels, like Mr. McCue?

Mr. Wilson: Two levels, for sure. It would be three in a sense that the province-wide board would take on a lot of the responsibilities of the Department of Education in the province. Funding is a separate thing that I think we will be talking about later.

The Chair: That is right.

Mr. Stonefish: Yes, I agree with the idea of First Nations school authorities. I think it makes financial sense and also provides the opportunity for capacity-building standards.

If you have school authorities then, like provincial school systems, there are standards of infrastructure as far as school conditions or what have you. There are no schools that are dilapidated in the provincial school system. They make sure those schools are fixed and that there is funding for them. They go to the province and get extra funding for those schools. We have nowhere to go, as First Nations, with our own little schools.

The other part of that is the human resource structure, the expertise and experience that exists in school boards because of the number of educators, the superintendents, and curriculum teams. Those are minimum requirements for offering different programs in different schools, whether it is an art school, a trade school or whatever. There are minimum expectations for human resources in those schools.

The other issue is resource sharing, as far as curriculum and teaching excellence. There are curriculum teams that exist in school boards. There are professional learning communities for teachers. There are specialists that they send into schools for new

Comme l'a dit M. McCue, nous avons des écoles administrées par une bande individuelle qui procèdent à certaines formes de regroupement au niveau régional. Elles pourraient alors mettre sur pied un comité ou un conseil régional qui serait coiffé par un conseil plus important au niveau de la province. Ce dernier comporterait des représentants de chacune des régions de la province. On aurait alors un surintendant en chef au niveau de la province et des surintendants régionaux.

L'approche retenue par les responsables de l'éducation des Premières nations du Manitoba est que les pouvoirs devraient émaner des collectivités elles-mêmes. Ce sont elles qui délégueraient leurs pouvoirs à ce système. Pour moi, c'est là un élément essentiel. Les pouvoirs ne sont pas délégués au système par le gouvernement fédéral; ils viennent de la base.

Le président : Envisagez-vous quatre niveaux ou trois, comme M. McCue?

M. Wilson : Deux niveaux très certainement. Nous en aurions trois en ce sens que le conseil provincial assumerait une grande part des responsabilités du ministère de l'Éducation dans la province. Le financement constitue un point séparé dont je crois que nous allons parler plus tard.

Le président : C'est exact.

M. Stonefish : Oui, je suis d'accord avec l'idée de conférer des pouvoirs aux écoles des Premières nations. C'est une solution qui me paraît logique financièrement et qui permet également de se doter de normes pour l'acquisition de capacités.

Si vous avez des organismes ayant des pouvoirs en matière scolaire, comme les systèmes scolaires des provinces, vous aurez alors des normes sur les infrastructures s'appliquant à l'état des écoles ou de vos autres biens. Il n'y a pas d'écoles en mauvais état dans le système scolaire de la province. Les responsables s'assurent que les écoles sont entretenues et que leur financement est assuré. Ils s'adressent à la province pour obtenir des fonds additionnels pour l'entretien de ces écoles. Dans le cas des Premières nations, nous n'avons personne à qui nous adresser pour assurer l'entretien de nos petites écoles.

L'autre volet de cette question est la structure des ressources humaines, les compétences et l'expérience que l'on retrouve dans les conseils scolaires grâce à leur grand nombre d'éducateurs, aux surintendants et aux équipes responsables des contenus de programmes. Ce sont là des exigences minimales pour offrir divers programmes dans des écoles différentes, qu'il s'agisse d'écoles à vocation artistique, commerciale ou autre. On compte sur un minimum de ressources dans ces écoles.

L'autre question qui se pose est celle du partage des ressources dans les domaines des programmes d'études et de l'excellence de l'enseignement. On trouve dans les conseils scolaires des équipes responsables des programmes d'études. Il y a des collectivités de

teachers. There are new teacher inductee programs. Those types of resources do not exist for First Nations.

There is also pay equity, employment stability and opportunity. First Nations schools are a stepping-stone for teachers to get into the public system. We lose probably two to three teachers per year in our schools down in southwestern Ontario.

The public school system is not open for new teachers, but they do open it and let in First Nation teachers because they have a huge First Nations focus. Thus, we lose a lot of our teachers. The teachers we get are the ones that are not allowed into the public school system. They do not make it, so they come to our schools. There is no commitment. This is partly because there is no real advancement since budgets are set for administering our schools. We have a lot of problems keeping our teachers.

Another issue is educational research and development. They have educational research programs, such as data systems. They look at data and develop teaching strategies for their First Nations schools. We do not have that. If you exist as an independent school, you do not have those resources, educators or psychologists that a school authority would have available.

The Haudenosaunee community, one of the members of the Indigenous Education Coalition, has a concept called "raising a chief." These people are picked to be chiefs when they are young. Throughout their lives, they are put with the appropriate people to learn what they need to be leaders. When they go through that process, the people selected are given every opportunity for improvement, training, advancement and knowledge-building so that they can take on those leadership roles. At First Nations schools, we cannot raise an educator because we cannot get our educators to stay. We do not have pay for them to come and stay in our schools. If we wanted to raise an educator like they do in the public system, people would start as a teacher. If you are good as a teacher, you get to be vice-principal. If you are a good vice-principal, you can jump to principal. If you are a good principal, they might put you on a special project for curriculum or teacher training. From there you can become a superintendent or education director. You do not become education director just because you apply and have a BA. I have education directors in our First Nations schools who do not have any educational

formation professionnelle à l'intention des enseignants. Des spécialistes se rendent dans les écoles pour aider les nouveaux enseignants et des programmes facilitent la tâche des nouveaux enseignants. Les Premières nations ne disposent pas de ce type de ressources.

Il y a également les problèmes d'équité salariale, de stabilité de l'emploi et de perspectives d'avenir. Les écoles des Premières nations constituent une première étape pour les enseignants en leur permettant d'entrer dans le système public. Dans le sud-ouest de l'Ontario, chaque année, nous perdons probablement les deux tiers de nos enseignants.

Si le système des écoles publiques n'accueille pas de nouveaux enseignants, il est par contre ravi d'accueillir ceux qui ont enseigné aux Premières nations parce qu'ils sont très sensibilisés aux questions concernant ces Premières nations. C'est pourquoi nous perdons beaucoup de nos enseignants. Ceux qui viennent chez nous sont ceux qui ne peuvent entrer dans le système des écoles publiques. Ils peuvent par contre y parvenir en passant par nos écoles. Ils n'ont pas à prendre d'engagements. Cela s'explique en partie parce qu'ils n'ont pas chez nous de perspectives réelles de carrière, nos budgets étant consacrés à l'administration de nos écoles. Nous avons beaucoup de difficultés à conserver nos enseignants.

Une autre question qui se pose est celle de la recherche et du développement en éducation. Le système provincial dispose de programmes de recherche en éducation, comme des systèmes de données. Cela permet à la province d'analyser des données et d'élaborer des stratégies d'enseignement pour ses écoles des Premières nations. Nous n'avons pas ce type de moyens. Si vous êtes une école indépendante, vous n'avez pas accès à ces ressources, aux éducateurs ou aux psychologues que mettrait à votre disposition un organisme responsable des écoles.

La collectivité haudenosaunee, l'un des membres de la Coalition autochtone pour l'éducation, a adopté un concept que l'on pourrait appeler la « formation d'un chef ». Ces gens sont choisis pour être des chefs quand ils sont jeunes. Tout au long de leur vie, ils sont mis en relation avec des gens en mesure de leur apprendre ce dont ils auront besoin pour devenir des leaders. Ceux qui suivent ce processus, qui sont choisis pour cela, se voient offrir toutes les possibilités d'amélioration, de formation, de progrès et d'acquisition de connaissances pour être en mesure d'assumer des rôles de leader. Dans les écoles des Premières nations, nous ne pouvons former un éducateur parce que nous ne parvenons pas à ce qu'il reste chez nous. Nous ne pouvons pas les rémunérer pour les attirer et les faire rester dans nos écoles. Si nous voulons former un éducateur comme cela se fait dans le système public, il faut commencer en prenant un enseignant. Si vous êtes un bon enseignant, vous allez devenir directeur adjoint. Si vous êtes un bon directeur adjoint, vous pourrez devenir directeur. Si vous êtes un bon directeur, vous pourrez alors être affecté à un projet spécial sur les programmes d'études ou sur la

background at all. They have never had that opportunity to work up to that place in leadership.

When you think about school authorities and the systems, or the opportunities, that exist through sharing resources, there are a whole lot of things our First Nations school miss out on.

The Chair: Do you believe there is a need to move away from band-operated schools? Is consolidation a reality or a pipe dream?

Mr. Kelly: There is no doubt in my mind that we need to move away from the individually funded, individually run band-operated school. Within the Northlands School Division, we occupy the same territory as the traditional territory of the treaty and First Nations. We are in many of the same communities and educating the same students. The disparity between the resources available to our schools and to band-operated schools is really quite mind-boggling.

As the superintendent of a jurisdiction, what I had access to and what our First Nation counterparts have access to, educating the same children in the same communities, is rather disturbing.

What Mr. Stonefish is telling you about the availability of second-level services, the kinds of inequities that exist in salaries, et cetera, is all very true.

Based on that, there is no doubt in my mind that you have to look at some form of consolidation of band-operated schools. However, I would caution that the aggregates we hear Indian and Northern Affairs Canada talking about cannot be something that will come down from Ottawa or from a regional office of AADC. I know there are many First Nations that are concerned because they have been asking questions. For a number of years now, INAC has been talking about forming aggregates. They will take a number of band-operated schools and say "this will be a regional jurisdiction" or "in order to receive funding, you will have to come together as an aggregate."

There are two things I would caution you about in any kind of consolidation. First, the aggregates or regions or whatever nomenclature you put on it should be determined by the First Nations in the area. The other thing I suggest is that you not look at a provincial school board model and say, "This is something that is working for the province, so it will obviously work for the First Nations in Alberta or in B.C." because I do not think that would be widely accepted either.

formation des enseignants. À partir de là, vous pouvez devenir surintendant ou directeur de l'éducation. Vous ne devenez pas directeur de l'éducation tout simplement parce que vous avez fait acte de candidature et avez un baccalauréat. Il y a dans nos écoles des Premières nations des directeurs de l'éducation qui n'ont aucune formation en éducation. Ils n'ont jamais eu la chance de s'exercer à ce niveau de leadership.

Lorsque vous réfléchissez aux autorités scolaires, aux systèmes, ou aux possibilités que permet le partage des ressources, vous constatez qu'il y a quantité de choses qui manquent à nos écoles des Premières nations.

Le président : Êtes-vous d'avis qu'il faut abandonner le modèle des écoles administrées par des bandes? La consolidation est-elle une réalité ou un rêve pour l'avenir?

M. Kelly : Je n'ai aucun doute qu'il faut abandonner le modèle des écoles de bande administrées et financées individuellement. Au sein de la division scolaire Northland, nous occupons le même territoire que celui couvert par le traité traditionnel et la Première nation. Nous couvrons dans une large mesure les mêmes collectivités et veillons à l'éducation des mêmes élèves. Les disparités entre les ressources dont disposent nos écoles et les écoles administrées par des bandes sont assez préoccupantes.

Comme surintendant d'une administration, l'écart entre les ressources auxquelles j'ai accès et celles dont disposent nos homologues de la Première nation, pour veiller à l'éducation des mêmes enfants dans les mêmes collectivités, est assez préoccupant.

Ce que vous a dit M. Stonefish sur la disponibilité de services de second niveau, sur les inégalités que l'on constate en matière de rémunération, et cetera, est tout à fait exact.

Sur cette base, je n'ai aucun doute qu'il faut viser une forme de consolidation des écoles administrées par des bandes. Toutefois, j'attire l'attention sur le fait que l'agrégation dont nous parlera Affaires indiennes et du Nord Canada ne saurait être imposée par Ottawa ou par l'un de ses bureaux régionaux. Je sais que de nombreuses Premières nations sont préoccupées parce qu'elles ont posé des questions. AINC a parlé de mettre sur pied des regroupements depuis de nombreuses années. Le ministère prendrait un certain nombre d'écoles administrées par des bandes et décréterait qu'elles constitueraient désormais une administration régionale ou que, pour recevoir leur financement, elles devraient se regrouper.

Au sujet de quelque forme que ce soit de consolidation, je voudrais vous prévenir de deux choses. Tout d'abord, les regroupements ou les régions, quel que soit le nom qu'on leur donne, devraient être décidés par les Premières nations de la région. L'autre point est une suggestion : vous ne devriez pas prendre un modèle de conseil scolaire provincial et décréter ensuite que, puisque ce modèle fonctionne pour la province, il fonctionnera bien évidemment pour les Premières nations de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique, parce que je ne crois pas que c'est un postulat qui serait largement accepté dans ces deux provinces.

I think the possibility of a consolidation is very real. First Nations have realized that for the significant number of years they have been operating at a complete disadvantage when it comes to offering educational services in their communities and that they will see a benefit in consolidation.

The aggregate, the structure of the school boards and any kind of regional authorities will have to be determined by the First Nations. I believe that it will require extensive community consultations. If consolidation is imposed, then I do not think you will have the success that you could potentially have with consolidation.

Mr. McCue: Mr. Chair, before Mr. Kelly's response you asked whether consolidation is a pipe dream or a reality. Categorically, if consolidation does not occur with respect to First Nations education in this country, then the educational outcomes of First Nations youth will not improve.

Ms. Atleo: I am thinking back to the consolidations that occurred for administrative purposes for bands. I see this as very similar. In my community, we are in a situation where there was a consolidation of three different bands that then had to learn to work together because historically they been very much at arm's length. It takes time to process those kinds of things.

While I agree that consolidation is necessary, they need to be processed in the regions. They might not fit the jurisdictional kinds of areas that we might expect, which is an important issue with regard to the provinces and the federal government. It needs to be up to the First Nations to be able to have extensive consultations around this because it becomes an intimate area of interacting at the school level and working together. While historically, especially in the federal government, we have looked for economies of scale through aggregations, we are also looking for sustainability, which cannot happen through economies of scale in the way that we have historically looked at it. Increasingly we look at the issues of diversity. Historically, Aboriginal people have looked at diversity and have been enactors of that kind of diverse strategy within communities across Canada. Very different from the non-Aboriginal system, communities have a loading on diversity and divergence rather than convergence. Issues of aggregation will have to be dealt with by negotiation.

We need to understand that it will be sustainable over a longer run because it is part of what we have experienced. Currently, it is not sustainable, and aggregation will not necessarily fix that.

Je crois que la possibilité d'une consolidation est très réelle. Les Premières nations ont réalisé que cela fait nombre d'années qu'elles sont tout à fait désavantagées pour offrir des services d'éducation dans leurs collectivités et elles en ont conclu que la consolidation leur apporterait des avantages.

Le regroupement, la structure de conseils scolaires ou toute forme d'entités régionales dotées de pouvoir devra être décidé par les Premières nations. Je crois que cela nécessitera de vastes consultations dans les collectivités. Si la consolidation est imposée, je ne crois pas que vous obtiendrez les résultats que vous pourriez en espérer.

M. McCue : Monsieur le président, avant que M. Kelly vous réponde, vous avez demandé si la consolidation est une réalité ou un rêve pour l'avenir. Je peux vous dire, de façon catégorique, que s'il n'y a pas de consolidation pour l'éducation des Premières nations dans ce pays, les résultats scolaires des jeunes des Premières nations ne s'amélioreront pas.

Mme Atleo : Cela me rappelle la consolidation des bandes à laquelle on a procédé pour des raisons administratives. La situation me paraît très similaire. Dans ma collectivité, nous avons eu la consolidation de trois bandes différentes qui ont dû apprendre à collaborer parce que, de façon traditionnelle, elles étaient très indépendantes les unes des autres. Cela prend du temps pour faire ce genre de démarche.

Si je conviens que la consolidation est nécessaire, il faut qu'elle se fasse dans les régions. Il se peut que les domaines de compétence sur lesquels elles doivent porter ne soient pas ceux que nous attendions. C'est là une question importante pour les provinces et pour le gouvernement fédéral. Il faut que les Premières nations soient en mesure d'organiser de vastes consultations à ce sujet parce que cela devient une forme intime d'interaction au niveau de l'école et de la collaboration. Si, de façon traditionnelle, en particulier au gouvernement fédéral, on s'est efforcé d'obtenir des économies d'échelle grâce aux regroupements, nous visons également la durabilité, et on ne pourra y parvenir grâce aux économies d'échelle de la même façon que nous l'avons fait par le passé. Nous prenons de plus en plus en compte la diversité. C'est une notion sur laquelle les peuples autochtones se sont penchés et ils sont devenus les promoteurs de ce type de stratégies diversifiées au sein de leurs collectivités à travers le Canada. De façon très différente de ce que l'on trouve dans les systèmes non autochtones, les collectivités accordent plus d'importance à la diversité et à la divergence qu'à la convergence. Il faudra résoudre les problèmes de regroupement par la négociation.

Nous devons comprendre que ce type de solution sera durable parce qu'il fait partie de ce que nous avons connu. La solution actuelle n'est pas durable et les regroupements ne régleront pas nécessairement ce problème.

Mr. Stonefish: In Ontario, we have so many political affiliations. In other provinces, a second level administers services to the majority of the province, if not to the whole province. The political and geographical predicament in Ontario makes it difficult for aggregation.

Aggregation makes financial sense because there is equality in funding and opportunity for capacity building and developing models that go beyond governance to cultural or linguistic affiliations. When you think outside the box about how First Nations exist socially within themselves, their families and communities, you can see the opportunity for regional authorities.

Right now, the Union of Ontario Indians is trying to develop a school board. A lot of work has to be done on the financial template of a school board such as what it will cost, how much funding each school will get, including remote schools and busing so that it is equal across the board. That is what will bring aggregation together so that First Nations will have true jurisdiction, equal opportunity and capacity building to deliver education in their communities.

The Chair: The last part of that question was about a national education commission. Would anyone like to comment on that specifically?

Mr. McCue: This speaks to your question to Mr. Wilson about where a provincial First Nations education body would fit along with a national body. From my perspective, a provincial First Nations education body would certainly be an element of the third level of service that I outlined earlier. As well, a national body, whether a commission or a national board of education with some structure at the national level, would also be, in my opinion, a functional constituent of a third level of education service within a First Nations education system.

There is a role for a national education First Nations body in this country. Quite frankly, there is a role for a national education body in Canada with respect to Canadian education. Many people in this country lament the fact that because of our Constitution there is a lesser role for a national body with respect to education in general.

I am giving you my druthers here. If a First Nations education system is considered and realized, I would certainly argue strenuously for the establishment of a national body in addition to the other bodies that would be constituent at the other level, either as a provincial or regional body, to complement the local schools.

M. Stonefish : Nous avons tant d'affiliations politiques en Ontario. Dans les autres provinces, un second niveau administre les services pour la majorité de la province, sinon pour son ensemble. La situation difficile qui prévaut en Ontario, des points de vue politique et géographique, fait que les regroupements seront difficiles.

Les regroupements répondent à une logique financière parce qu'ils assurent l'égalité du financement et des possibilités d'acquisition de capacités et d'élaboration de modèles allant au-delà de la gouvernance dans le cadre des affiliations culturelles ou linguistiques. Quand vous réfléchissez en dehors du cadre établi à la façon dont la vie sociale se déroule au sein des Premières nations, de leurs familles et de leurs collectivités, vous voyez les possibilités qu'offriraient des organismes régionaux dotés de pouvoirs.

L'Union of Ontario Indians s'efforce actuellement de mettre sur pied un conseil scolaire. Il reste beaucoup de travail à faire sur le modèle financier d'un tel conseil pour déterminer ce qu'il coûtera, le montant de financement que chaque école recevra, y compris les écoles éloignées et les services de ramassage scolaire pour que tous bénéficient d'un accès égal. C'est ce qui permettra le regroupement de façon à ce que les Premières nations disposent de pouvoirs réels, de possibilités égales et de moyens d'acquisition de capacités pour fournir les services d'éducation dans leurs collectivités.

Le président : La dernière partie de la question portait sur une commission nationale de l'éducation. Quelqu'un souhaite-t-il faire des commentaires précisément sur ce sujet?

M. McCue : Cela nous ramène à la question que vous avez posée à M. Wilson quant à savoir si un organisme provincial d'éducation des Premières nations serait justifié en même temps qu'un organisme national. De mon point de vue, un organisme provincial d'éducation des Premières nations constituerait certainement un élément du troisième niveau de service dont j'ai parlé précédemment. De la même façon, un organisme national, qu'il s'agisse d'une commission ou d'un conseil national de l'éducation, doté d'une forme quelconque de structure au niveau national, constituerait aussi un élément fonctionnel d'un troisième niveau de service d'éducation dans un système d'éducation des Premières nations.

Un organisme national d'éducation des Premières nations aurait un rôle à jouer dans ce pays. Très franchement, un organisme national d'éducation aurait un rôle à jouer au Canada dans l'éducation des Canadiens. Nombreux sont ceux qui se plaignent que notre Constitution ne permette à un organisme national de jouer qu'un rôle mineur en éducation, en règle générale.

Il en serait ainsi s'il n'en tenait qu'à moi. Si on étudie un système d'éducation des Premières nations et qu'on le met en place, je prônerais certainement de façon énergique la mise sur pied d'un organisme national, en plus des autres organismes qu'il faudrait instaurer à l'autre niveau, qu'il s'agisse d'un organisme provincial ou régional, pour compléter les écoles locales.

The functions of a national body would be largely those of an overview. Such a body would provide an overview capacity to ensure that education standards are being met; to address any difficulties in the provinces or territories where they might exist; and to conduct research that would be useful to other education bodies in the system to ensure that First Nations education remains on the cutting edge.

The Chair: As I understand, you would have four levels: first, the school; second, the school board; third, a provincial organization; and fourth, a national organization. Is that what you are saying?

Mr. McCue: Yes. Whether it is three or four levels, a national component needs to be included.

Senator Meredith: Mr. Wilson and Mr. McCue, you said that consolidation should not be top-down but that it should start at the community level. I agree that the cultural component talked about by Mr. Stonefish comes from the community level. There are challenges. Is there a strong willingness on the part of the leadership to see this come to fruition? We could deliberate. As someone who is passionate about youth issues, I see the number of young people who are being taken advantage of on a daily basis, whose lives have been ruined consistently over the years and still today, and I always go back to leadership. Is there a true willingness on their part to see this come together?

You talked about the four levels and the chair has alluded to the four levels of it, whatever you determine it to be, but is there a true willingness to see this take place? We can write policies and influence things, but I want to make sure there is a true commitment moving forward. Is that something you can elaborate on?

Mr. Wilson: There is definitely at the community level a willingness to see improvements. There is a willingness to see change and it is coming from the parents in my experience. As a former director of education, in our community every year we put out, as an example, a report on education for the community. Any data we could collect, we put it in a report. We presented that to the community and it was the parents who drove and continue to drive the push for improvements. Parents are saying, "Why aren't more of our kids speaking Cree?" For years we had Cree taught in our school; we never produced one Cree speaker. It was the parents that challenged us and said, "Why are you offering Cree if you are not producing Cree speakers?" As a result, we went to an immersion program and we started producing Cree speakers. It was the parents who pushed us. We presented our grade 12 provincial assessments, which were below provincial averages. It is data that everyone needs to know. It was the parents who challenged us and asked what we were doing to raise those. They wanted to see our plan to raise those provincial assessments so

Un tel organisme national aurait pour l'essentiel un rôle de surveillance. Il veillerait ainsi au respect des normes en matière d'éducation, s'attaquerait à toute difficulté dans la province ou dans le territoire et procéderait à des recherches qui seraient utiles aux autres organismes d'éducation du système pour s'assurer que l'éducation des Premières nations demeure à la fine pointe.

Le président : Si je vous comprends bien, vous auriez quatre niveaux : l'école au premier, le conseil scolaire au second, l'organisation provinciale au troisième et un organisme national au quatrième. Est-ce bien ce que vous dites?

M. McCue : Oui. Qu'il y ait trois ou quatre niveaux, il faut qu'il y ait un élément national.

Le sénateur Meredith : Messieurs Wilson et McCue, vous nous avez dit que la consolidation ne devrait pas être imposée par le sommet, mais commencer au niveau de la collectivité. Je conviens que l'élément culturel dont a parlé M. Stonefish doit venir du niveau de la collectivité. Il y a des difficultés. Y a-t-il une volonté ferme de la part des leaders que cela se fasse? Nous pourrions délibérer à ce sujet. Je suis passionné par les questions concernant les jeunes et je constate qu'ils sont nombreux à être victimes d'abus au quotidien, dont les vies ont été ruinées de façon régulière au cours des années et encore aujourd'hui et je reviens encore une fois à la question du leadership. Les leaders manifestent-ils une volonté réelle de voir se concrétiser ce genre de solutions?

Vous avez parlé des quatre niveaux et le président y a fait allusion, quelle que soit la solution que vous choisissiez, mais y a-t-il une volonté bien réelle de voir les choses se dérouler de cette façon? Vous pouvez rédiger des politiques et exercer une influence sur les choses, mais je tiens à m'assurer qu'il y a un engagement réel à aller de l'avant. Pouvez-vous nous donner de plus amples détails sur cet aspect des choses.

M. Wilson : Au niveau des collectivités, la volonté de voir des améliorations est manifeste. Les gens veulent constater des changements et, d'après mon expérience, ce sont les parents qui le demandent. Comme ancien directeur de l'éducation, je peux vous dire que nous publions chaque année dans notre collectivité un rapport sur l'éducation. Toutes les données que nous recueillons y figurent. Nous le présentons à la collectivité et ce sont les parents qui ont demandé des améliorations, et continuent à le faire. Ils nous demandent : « Pourquoi n'y a-t-il pas un plus grand nombre de nos enfants qui parlent le cri? ». Pendant des années, nous avons enseigné le cri dans nos écoles sans que jamais quelqu'un n'apprenne vraiment à le parler. Les parents nous ont lancé un défi en nous demandant : « Pourquoi offrez-vous des cours de cri si, au bout du compte, aucun des étudiants ne réussit à le parler? » C'est pourquoi nous avons mis sur pied un programme d'immersion qui a permis à des gens d'apprendre réellement à parler le cri. Ce sont les parents qui nous ont poussés à le faire. Nous avons présenté nos évaluations provinciales de

that our students were scoring above provincial averages. It is the push from the parents that is pushing educational leadership and political leadership to make changes.

In Manitoba the process has been endorsed by the Assembly of Manitoba Chiefs through the Manitoba First Nations Education Resource Centre, which is facilitating and leading a lot of the work in developing second and third level services. It has very much been endorsed through resolutions at numerous levels through the creation of all the panels and progress reports and all that.

Mr. McCue: Thank you for the question. It is a legitimate question.

In my opinion, given the terrible statistics that exist around First Nations education in this country, the absence of a large-scale wave of protest is unfortunate and it certainly gives rise to the questions such as yours, namely, is there a real appetite for fundamental reforms in education on the part of the leadership?

There is no question that there will be resistance on the part of the political First Nations status quo for a variety of reasons. The second part of the second question raises the issues that would be required to overcome some of that reluctance. A process is absolutely essential, which is basically a consultative process that would include a detail of what would be proposed in terms of establishing a First Nations system of education. It would identify as well what the benefits would be and it would identify as well what the potential costs of that would be. Using this proposal or presentation as a basis for consultation, I think an appropriately constituted First Nations committee or commission, however it is described, would consult and meet with First Nations leaders and communities using the presentation as the basis for the interaction and the discussion. Based on that consultative process, reform or amend whatever is included in that presentation and then take it forward for appropriate action.

I believe that process or some kind of process — it does not necessarily have to be as I have just described — would address and to a certain extent mollify objections or concerns that the First Nations leadership might have toward these fundamental reforms. However, having said that, having identified a hypothetical way to deal with the concerns that the leadership might have, it would also be important to recognize that at the end of the process something would have to be done, regardless of

deuxième année, qui étaient inférieures aux moyennes provinciales. Ce sont des données dont tout le monde doit prendre connaissance. Ce sont les parents qui nous ont poussés sur cette voie et qui nous ont demandé ce que nous faisons pour améliorer ces résultats. Ils voulaient voir notre plan pour améliorer les résultats aux évaluations provinciales afin que nos étudiants obtiennent des notes supérieures aux moyennes. Ce sont donc les parents qui ont poussé les responsables de l'éducation et les responsables politiques à apporter des changements.

Au Manitoba, le processus a reçu l'appui de l'Assemblée des chefs du Manitoba, par l'intermédiaire du Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba, qui facilite et dirige beaucoup de travaux sur l'élaboration de services de second et de troisième niveaux. Ce processus a reçu beaucoup d'appuis sous forme de résolutions à de nombreux niveaux, avec la mise sur pied de tous les groupes de discussion, la publication de rapports sur l'état d'avancement des travaux, et cetera.

M. McCue : Je vous remercie de poser cette question. C'est une question légitime.

À mon avis, étant donné les statistiques terribles sur l'éducation des Premières nations dans ce pays, il est malheureux qu'il n'y ait pas eu de grands mouvements de protestation et cela amène certainement à se poser des questions comme les vôtres, soit à se demander s'il y a un réel appétit pour des réformes fondamentales de l'éducation de la part de nos leaders?

Il ne fait aucun doute que les responsables politiques des Premières nations feront de la résistance, pour toute une gamme de raisons. La seconde partie de la deuxième question soulève des problèmes qu'il faudra régler pour venir à bout de certaines de ces résistances. Il faudra absolument se doter d'un processus essentiellement consultatif qui permettra d'énoncer les détails d'une proposition de mise en place d'un système d'éducation des Premières nations. Une telle proposition devra indiquer quels avantages elle devrait apporter et préciser les coûts éventuels auxquels il faudra s'attendre. En utilisant cette proposition ou cet exposé comme base des consultations, je crois qu'un comité ou qu'une commission des Premières nations, peu importe le nom qu'on lui donne, mise sur pied dans les règles, devrait consulter et rencontrer les leaders et les collectivités des Premières nations en utilisant l'exposé comme base d'interaction et de discussion. Ce processus de consultation devrait permettre de corriger ou de modifier ce qui figure dans l'exposé en question et de passer ensuite à l'étape des mesures qui conviennent.

Je pense qu'un processus, quelle que soit sa forme qui ne sera pas nécessairement celle que j'ai décrite, permettrait de s'attaquer à ce problème et, dans une certaine mesure, d'atténuer les objections ou les préoccupations que les dirigeants des Premières nations pourraient avoir concernant ces réformes fondamentales. Toutefois, cela dit, une fois cernée une façon hypothétique de faire face aux préoccupations que les leaders pourraient avoir, il serait également important de convenir que quelque chose devrait

the feedback that the process engendered. Clearly the status quo in terms of what exists now cannot be allowed to continue for another decade or two decades.

The Chair: Thank you.

Colleagues, we will have a question period, but if there is any clarification on the subject at hand, I invite comments. This is one of the first times I have been involved in this type of process, so it is experimental to a degree.

Senator Dyck: I want to follow up on the comments with regard to the process. I agree with what you were saying, Mr. McCue, which is that the process is critical in terms of the consultation. Probably, without the correct process, nothing will really happen; there will not be a buy-in and people will not see the benefits.

Because the process itself is so important and critical to the success, can you give us any guidance as to who should decide how that process should go? It seems from the six years that I have been here, the process that has been set up in the past through the Department of Indian Affairs and Northern Development has not been one that has been necessarily well accepted by the communities or by the leadership. Perhaps there should be a consultation even within defining how they should move forward. If you go to a community with a set agenda and give two or three options, it is not really a process of consultation. It is important to define who the leaders who are involved and, when you go to a community, what does that mean. We heard from Mr. Wilson how important parents are. We do not necessarily want to exclude parents but we want to make sure we include all the people who should be involved. Is there a way of facilitating that kind of consultation to maximize the opportunities for success?

The Chair: Ms. Atleo, I think you wanted to say something.

Ms. Atleo: I think we are looking at something quite different. We really do not get into dialogue with the kind of process that has historically happened. When we talk about consultation, usually First Nations are really interested in dialogue and not just a quid pro quo, which really maintains the status quo, depending upon where the power exists. I see the issue around dialogue as being a critical kind of issue so that true consultation — and we hear this over and over again — is you do not come to the table with the intent of something; you come to the table with the intent of making meaning around the issues with both parties. The issue of power is a really important aspect of that.

avoir été fait à la fin du processus, indépendamment des commentaires que la démarche en question aurait suscités. Il est manifeste que le statu quo ne peut se poursuivre pendant une autre décennie ou deux.

Le président : Je vous remercie.

Chers collègues, nous aurons tout à l'heure une période de questions, mais si quelqu'un souhaite apporter des précisions sur ce sujet, je l'invite à le faire. C'est l'une des premières fois où j'ai été impliqué dans ce type de processus qui est, dans une certaine mesure, expérimental.

Le sénateur Dyck : Je tiens à poursuivre sur les commentaires concernant le processus. Monsieur McCue, je suis d'accord avec ce que vous avez dit, soit qu'il est essentiel que le processus prévoie des consultations. Il est probable que si l'on n'a pas recours à un processus qui convienne, rien ne se produira, on n'obtiendra pas d'adhésion au projet de réforme et les gens ne verront pas les avantages se concrétiser.

Puisque ce processus est lui-même aussi important et essentiel à la réussite de tout le projet, pouvez-vous nous dire qui, à votre avis, devrait décider comment ce processus se déroulera? Il me semble, en me fiant à mes six ans d'expérience à ce comité, que le processus mis en place par le passé par Affaires indiennes et du Nord Canada n'a pas été nécessairement bien accepté par les collectivités ou par les dirigeants. Il faudrait peut-être même organiser une consultation dans la phase de définition des modalités pour aller de l'avant. Si vous vous présentez dans une collectivité avec un programme défini et offrez deux ou trois options, il ne s'agit pas réellement d'une consultation. Il est important de définir quels sont les leaders qui sont impliqués et, quand vous vous adressez à une collectivité, ce que cela signifie. M. Wilson nous a rappelé combien les parents sont importants. Nous ne voulons pas nécessairement les exclure, mais nous tenons à nous assurer que nous englobons toutes les personnes qui devraient être impliquées. Y a-t-il une façon de faciliter ce genre de consultation pour maximiser les possibilités de réussite?

Le président : Je crois, madame Atleo, que vous vouliez dire quelque chose.

Mme Atleo : Je crois que nous voulons avoir quelque chose de passablement différent. Le type de processus mis en place de façon traditionnelle ne génère pas vraiment de dialogue. Quand nous parlons de consultations, il faut savoir qu'en règle générale, les Premières nations s'intéressent réellement au dialogue et pas uniquement à une contrepartie, qui signifie en réalité le statu quo, en fonction de qui détient le pouvoir. Les questions qui concernent le dialogue me paraissent essentielles pour avoir de vraies consultations. Nous avons entendu cette affirmation maintes et maintes fois. Il ne s'agit pas de se présenter à la table en ayant en fait une intention bien arrêtée. La seule intention qu'il faut avoir est de parvenir à ce que les questions abordées aient un sens pour les deux parties. Le problème du pouvoir constitue un aspect réellement important de tout cela.

For different kinds of information, you go to different kinds of people. Leadership may or may not be amenable to major kinds of changes if they cannot see what is down the road. That is difficult. While it is a good question, I have difficulty with the implication of Senator Meredith's comment that this is an intentional process, namely that there is intent and an attribution of motivation with respect to what is happening with children in the communities.

I would like to go back to Dr. McCue's piece where he talked about a commission that Aboriginals and non-Aboriginals were in. I think that is one of the important dimensions, otherwise we are just having a conversation within the Indian Act and with Indian Affairs. Unless the education pieces come at the federal level so we can talk education from an Aboriginal and First Nations perspective with other education systems, we are not having a conversation at the federal level at all. I think it was Paul Cappon from the CCL who made a recommendation for a federal learning commission that would allow these different players to participate in that process. I could envision that. I think that would be at the fourth or fifth level. First Nations education systems can speak at that level to non-First Nations education systems outside of the Indian Act and outside of INAC. That is what we might expect from constitutional type of consultation. That would help the process immeasurably. It is about that kind of respect at the constitutional level. The jurisdiction comes at that level, not just from the Indian Act. I see that the Constitution supersedes the Indian Act in that respect, especially issues around moral life and education. It might be controversial, but I see that as an appropriate place for that to develop and I think you would then have a lot of buy-in from the leadership.

Mr. Stonefish: There must be a commitment behind the process. I talked about the different papers I reviewed. There have been so many recommendations put forth and we have spent so much money on community consultations, traditions in education and RCAP. There are different recommendations out there that have not really gone anywhere. If there are 30 recommendations, you take the top five that are the easiest to do. You do those and you leave the hard ones. Developing an education system will be a hard one. There must be some commitment to it. The biggest problem of this process will be: Do the First Nation leaderships trust what is going on? Do they believe that we will actually go somewhere this time?

Vous vous adressez à des gens différents selon le type d'information que vous voulez obtenir. S'ils ne peuvent entrevoir comment se présente l'avenir, il se peut que les leaders ne soient pas sensibles aux principaux types de changements proposés. Cela pose une difficulté. Si la question est pertinente, j'ai néanmoins de la difficulté avec ce qu'implique le commentaire du sénateur Meredith, à savoir qu'il s'agit là d'un processus intentionnel, ce qui revient à dire qu'il y a un intérêt délibéré et qu'on attribue des motivations à la façon dont les choses se déroulent avec les enfants dans les collectivités.

J'aimerais revenir à ce qu'a dit M. McCue au sujet d'une commission à laquelle siégeaient des Autochtones et des non-Autochtones. Il me semble que c'est là une dimension importante, car autrement nous aurions simplement une conversation dans le cadre de la Loi sur les Indiens et avec Affaires indiennes. À moins que les éléments qui constituent l'éducation ne soient présentés au niveau fédéral, pour que nous puissions parler d'éducation du point de vue des Premières nations avec les autres systèmes d'éducation, nous n'aurons pas du tout de conversation au niveau fédéral. Je crois que c'est Paul Cappon, du Conseil canadien sur l'apprentissage, qui a recommandé la mise sur pied d'une commission fédérale sur l'apprentissage, qui permettrait à ces divers intervenants de participer à ce processus. C'est une solution que je pourrais envisager. Je crois que cela se ferait au quatrième ou au cinquième niveau. Le système d'éducation des Premières nations pourrait s'entretenir à ce niveau avec les autres systèmes d'éducation en dehors du cadre de la Loi sur les Indiens et sans AADNC. C'est ce à quoi nous pourrions nous attendre pour des consultations de type constitutionnel. Ce serait une aide inestimable pour le processus. Il s'agit de manifester ce type de respect au niveau constitutionnel. Les pouvoirs sont conférés à ce niveau et pas uniquement par la Loi sur les Indiens. La Constitution l'emporte sur la Loi sur les Indiens dans ce domaine, en particulier dans le cas des questions concernant la vie morale et l'éducation. Ce pourrait être une solution controversée, mais il me semble que c'en est une qui convient pour assister à ce type de développement, et je crois que l'adhésion des leaders serait alors importante.

M. Stonefish : Derrière le processus, il doit y avoir un engagement. Je vous ai parlé des divers documents que j'ai étudiés. Tant de recommandations ont été présentées et nous avons dépensé tant d'argent à consulter les collectivités, sur les traditions en éducation et sur la Commission royale sur les peuples autochtones. Tout cela a donné différentes recommandations qui n'ont réellement mené nulle part. S'il y a 30 recommandations, vous prenez les cinq premières les plus faciles à concrétiser. Vous faites cela et vous laissez les difficiles de côté. Élaborer un système d'éducation sera l'une des recommandations difficiles. Il faut qu'il y ait une volonté sous-tendue par des engagements. Le problème le plus important posé par ce processus sera de savoir si les leaders des Premières nations ont confiance dans ce qui se déroule. Vont-ils croire que cela va vraiment mener quelque part cette fois-ci?

I sit on the Performance Measurement and Review Committee for the AFN and AANDC. We are talking about an education information system that costs \$30 million and we are being handed what will happen. There is no community consultation. I ask for an agenda of “What is going on? What is the process here? What is the partnership? What will we get outside of it at the end?” There is nothing that comes forth. I have every province that sits on that committee and this past weekend I got emails from people saying they do not respect this process and that this is not consultation. When First Nations representatives hear that there is no consultation and the agenda is hidden, how will they believe in this? That is the real problem. Our First Nations do want this. How long have we run our schools with no money for? We do want this type of success for our students but the problem is how we make it real and how we get them to believe it.

Mr. McCue: Unquestionably, any process involving the communities must be carefully and thoughtfully worked out. There is ample evidence in this country that there has been movement in significant areas without bumping into, respecting and disrespecting authorities and sensitivities. I am referring to the creation of the Aboriginal Healing Foundation, the creation of the *Truth and Reconciliation Commission* and the Royal Commission on Aboriginal Peoples. There are precedents in this country for the establishment of processes that have been more or less successful and did not require an interminable amount of time ensuring that every level of jurisdiction and authority were respected in every region and province.

With all due respect to Senator Dyck’s comment about how we start the process, it will not be easy. However, the reality is that major processes in this country have been started with a minimum of interference and cost, and they have been more or less successful. It has been done. We can do what we are talking about here: creating and achieving fundamental reforms in First Nations education. It must be done thoughtfully and sensitively as Mr. Stonefish has indicated, otherwise problems will occur. The important thing is that it needs to be done, should be done and, in my opinion, can be done.

Mr. Kelly: We have covered a significant amount of territory here in the last little bit.

I will take a step back. There is no doubt that there should be some form of a national education commission. There is a definite role. We have to be careful about the role of the national commission. You want to ensure that it does not become an overseer of everything that happens in Aboriginal education in the country. Its cannot become another department. It must be an enabler. It must also be a group that will mediate between the three levels of government. I see some definite roles for it. However, it must be a commission that would ensure the

Je siége au Comité de l’évaluation, de la mesure du rendement et de l’examen mis sur pied par l’APN et AADNC. Nous y parlons d’un système d’information sur l’éducation, qui coûte 30 millions de dollars, et on nous explique ce qui va se passer. Il n’y a pas de consultations avec les collectivités. J’ai demandé qu’on nous décrive ce qui se passe, qu’on nous explique le processus en place, qu’on nous parle des partenariats, de ce qu’on en retirera à la fin. Je n’ai rien obtenu de tout cela. Toutes les provinces siègent à ce comité et, la fin de semaine dernière, j’ai reçu des courriels de personnes me disant qu’elles ne respectent pas ce processus et qu’il ne s’agit pas d’une consultation. Comment les représentants des Premières nations pourraient-ils croire en ceci quand on leur dit qu’il n’y a pas de consultation et qu’il y a des intentions cachées. Nos Premières nations veulent ces consultations. Depuis combien de temps avons-nous géré nos écoles sans argent? Nous voulons que nos étudiants connaissent ce type de réussite, mais le problème qui se pose est de savoir comment concrétiser ce vœu et comment les amener à y croire.

M. McCue : Il ne fait aucun doute que tout processus impliquant les collectivités doit être préparé très soigneusement dans tous ses détails. Nous avons quantité de preuves que, dans ce pays, les choses ont pu aller de l’avant dans des domaines importants sans heurts, en respectant les autorités et les sensibilités, et en même temps en leur manquant de respect. Je fais allusion ici à la création de la Fondation autochtone de guérison, de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada et de la Commission royale sur les peuples autochtones. Nous disposons de précédents dans ce pays sur la façon de mettre en place des processus qui ont été plus ou moins réussis sans nécessiter de délai excessif pour s’assurer que chaque niveau d’administration et de pouvoir était respecté dans toutes les régions et dans toutes les provinces.

Tout en respectant le commentaire du sénateur Dyck sur les modalités de démarrage du processus, je dois dire que ce ne sera pas facile. Dans les faits, des processus importants ont été lancés dans ce pays avec un minimum d’interférences et des coûts réduits, et ils se sont avérés plus ou moins réussis. Cela a été fait. Nous sommes en mesure de faire ce dont nous parlons ici : préparer et réaliser des réformes fondamentales dans l’éducation des Premières nations. Il faut le faire de façon complète et délicate comme l’a indiqué M. Stonefish, sinon des problèmes apparaîtront. Ce qui importe est que cela doit être fait, devrait être fait et, à mon avis, peut être fait.

M. Kelly : Nous avons couvert pas mal de matières ici en peu de temps.

Permettez-moi de revenir en arrière. Il ne fait aucun doute qu’il devrait y avoir une forme quelconque de commission nationale de l’éducation. Celle-ci aurait un rôle précis. Nous devons définir avec soin le rôle de la commission nationale. Nous devons veiller à ce qu’elle ne devienne pas un organisme de surveillance de tout ce qui se passe en éducation autochtone dans le pays. Il ne faut pas qu’elle devienne un autre ministère. Elle doit être un facilitateur. Il faut également que, comme groupe, elle agisse comme médiateur entre les trois paliers de gouvernement. Je lui vois un rôle bien

necessary resources are there and one that would be financially viable. It cannot be a department that says, "This is what will happen in our communities."

Senator Dyck, I thank you for your comments because what Mr. McCue has said is true. A significant number of initiatives have been successful, but a number of them have not. We must be mindful of any processes we go through in establishing any kind of structure at one, three or four levels. There must be a significant component of community engagement or involvement.

It can be done. There are processes that have happened in the past that can ensure that it can be successful. We have to take the time and make the commitment that to do this correctly there must be more than just a dialogue in the community or a quick visit that will say, "This is how I interpret that what has been said is actually the way it should happen." We have to ensure that there will be a process that will actively and thoughtfully engage the community.

In answer to Senator Meredith's question, there is definitely a willingness. There is a real passion for education in all First Nations communities. The difficulty we are facing is that what has existed has largely not worked. As long as there will be another "good idea" imposed, it will not be welcomed with open arms.

Therefore, we need to ensure that whatever process we go through will be a process that will engage the community with thoughtfulness and cultural respect as to how engagement takes place in individual First Nation communities.

The Chair: We will now cover possible legislation, briefly discuss financing, and then turn it over to senators for questions. We have a few more questions for our expert panel. Although I would like to leave as much time as possible for senators to ask questions, bringing this group of people together to offer their expertise is more important in some ways. I am at the beck and call of the committee in that regard.

I will proceed with the matter of possible legislation. We would like the views of the witnesses on whether new federal legislation dealing with First Nations education is required. We have covered some of this during our previous discussions. We have heard from witnesses that the skeletal and outdated provisions of the Indian Act do not provide an adequate legislative basis for the renewal of First Nations education as it neither reflects the goals of First Nations education nor serves the interests of First Nations education. Some have suggested that federal legislation allowing

précis. Toutefois, il faut aussi que ce soit une commission qui s'assure que les ressources nécessaires sont bien là et qu'elles soient financièrement viables. Il ne faut pas qu'elle dise : « Voilà ce qui va se passer dans nos collectivités. »

Sénateur Dyck, je vous remercie de vos commentaires parce que ce que M. McCue a dit est exact. Un nombre important d'initiatives a bien réussi, mais un nombre également important a échoué. Nous devons être attentifs à tout processus que nous suivrons en mettant sur pied n'importe quel type de structure à un, trois ou quatre niveaux. Il doit y avoir un élément important d'implication communautaire.

Cela peut être fait. Des processus ont été mis en place par le passé qui ont permis de s'assurer de la réussite. Nous devons prendre le temps et les engagements indispensables pour faire les choses correctement. Il est indispensable qu'il y ait plus d'un dialogue dans la collectivité ou d'une visite rapide au cours de laquelle on se contenterait de dire « C'est ainsi que j'interprète ce qui a été dit et c'est de cette façon que les choses devraient se dérouler ». Nous devons veiller à ce qu'il y ait un processus qui implique activement et en profondeur les collectivités.

Pour répondre à la question du sénateur Meredith, il y a manifestement une volonté en ce sens. Dans toutes les collectivités des Premières nations, on constate une passion réelle pour l'éducation. La difficulté à laquelle nous sommes confrontés est que ce qui a été mis en œuvre jusqu'à maintenant n'a pas, dans une large mesure, donné les résultats escomptés. Tant qu'on tentera d'imposer « de bonnes idées », celles-ci ne seront pas accueillies à bras ouverts.

Nous devons donc nous assurer que la démarche que nous suivrons, quelle qu'elle soit, implique sérieusement la collectivité et traduise un respect de la culture en prenant en compte les modalités de l'implication dans les diverses collectivités des Premières nations.

Le président : Nous allons maintenant aborder le type de législation qu'il serait possible de retenir, discuter brièvement des modalités de financement et permettre ensuite aux sénateurs de poser des questions. Il nous reste quelques questions à poser à nos experts. Même si je souhaite réserver autant de temps que possible aux questions des sénateurs, profitez du savoir des personnes que nous avons invitées parmi nous aujourd'hui est plus important par certains aspects. Je suis là à l'entière disposition du comité.

J'en viens donc à la législation possible. Nous aimerions que les témoins nous disent s'ils estiment qu'une nouvelle législation fédérale sur l'éducation des Premières nations est nécessaire. Nous avons traité de ce sujet en partie pendant nos discussions précédentes. Des témoins nous ont dit que les dispositions sommaires et dépassées de la Loi sur les Indiens ne fournissent pas le cadre législatif adéquat pour le renouvellement de l'éducation des Premières nations, car elles ne reflètent pas les objectifs et ne servent pas non plus les intérêts des Premières

for a variety of organizational options could provide the foundation for a reformed system of governance, financing, accountability and clarity of roles and responsibilities.

If you feel that national legislation is critical to establishing a solid foundation for the delivery of First Nations education, we would like you to identify some of the principles that might inform such legislation and to provide your views on the following questions: What would be the specific goals of national federal education legislation? What form do you believe it should take? What would such legislation specifically provide for? In other words, what would be the key elements of the legislation? How would the national federal education legislation interact with existing regional educational jurisdictional agreements, such as those in B.C. and Nova Scotia, treaty commitments, as well as the policy of Indian control of Indian education formally acknowledged by the Government of Canada?

Ms. Atleo: It is interesting. I am a British Columbian who has been living in Manitoba for years and working in the educational sector. I have been more involved in looking at it from an academic perspective rather than from an experiential participatory perspective. It is healthy that we have different models across Canada as they have developed. However, I go back to my position that the Indian Act and the bureaucracy have usurped the developmental opportunities of First Nations in the context in which they live. This process has not provided the opportunity, which has been backed by legislation, to develop in these contexts for the most part. We could go to Mr. McCue's paper and the kind of work he has been talking about. We need something that will facilitate and enable First Nations communities to articulate, because that has been forestalled for far too long. That has been stillborn to date and needs to evolve and interface with existing systems.

The expectation was that somehow this would not happen; we do not have facilitating structures for it to happen. I defer to Mr. McCue on some of the dimensions of that facilitative structure. I would speak to the absolute need of those facilitating structures and sufficient opportunity for regional diversity. We have seen this kind of development, but it should not be just in the form of pilot projects by Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. We do not have pan-approaches to them, which is absolutely critical. We do not have pan-approaches to provincial educational activities. The "pan" piece comes from the Indian Act. First Nations provide us with that kind of diversity across Canada. In fact, diversity and sustainability are becoming an exportable project — an

nations en matière d'éducation. Certains ont laissé entendre qu'une loi fédérale, ouvrant la voie à différentes options organisationnelles, permettrait de jeter les bases d'un système réformé de gouvernance, de financement et de reddition de comptes, en plus de clarifier les attributions de chacun.

Si vous estimez qu'une législation nationale est indispensable pour jeter des bases solides permettant d'assurer l'éducation des Premières nations, nous aimerions que vous nous citiez quelques-uns des principes qui pourraient présider à une telle législation et que vous nous fassiez part de vos opinions sur les questions suivantes : quels pourraient être les objectifs précis d'une législation fédérale sur l'éducation? Quelle forme pensez-vous qu'elle devrait prendre? Que devrait faire précisément cette législation? En d'autres termes, quels seraient ses principaux éléments? Comment la législation nationale sur l'éducation du gouvernement fédéral pourrait-elle interagir avec les ententes actuelles sur les compétences en éducation au niveau régional, comme celles en vigueur en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, avec les obligations nées des traités, ainsi qu'avec la politique de la maîtrise indienne de l'éducation indienne reconnue officiellement par le gouvernement du Canada?

Mme Atleo : C'est un sujet intéressant. Je viens de la Colombie-Britannique et cela fait des années que je vis au Manitoba et travaille dans le secteur de l'éducation. Je suis davantage impliquée dans ces questions d'un point de vue universitaire que par une participation et une expérience directes dans le domaine. C'est une bonne chose que différents modèles se soient développés à travers le pays. Je réaffirme néanmoins que la Loi sur les Indiens et la bureaucratie ont usurpé les possibilités de développement des Premières nations dans le contexte dans lequel elles vivent. Tout ce processus, avec l'appui de la législation, ne leur a pas le plus souvent fourni l'occasion de se développer dans ces contextes. Nous pourrions nous reporter au document de M. McCue et au type de travaux dont il a parlé. Il nous faut une loi qui facilitera les choses et permettra aux Premières nations de structurer le système, parce qu'il en a été empêché depuis trop longtemps. Les modalités actuelles n'ont rien donné jusqu'à maintenant et doivent évoluer et s'interfacer avec les systèmes actuels.

On espérait que, d'une façon ou d'une autre, les choses ne se passeraient pas ainsi mais nous n'avons pas de structures facilitantes qui l'auraient permis. Je m'en remets à M. McCue sur certains aspects de cette structure facilitante. Je vais plutôt parler de la nécessité absolue de ces structures et de possibilités suffisantes pour permettre la diversité entre les régions. Nous avons assisté à ce type de développement, mais il ne devrait pas s'agir uniquement de projets pilotes lancés par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Nous n'avons pas d'approches englobant tous ces projets, et qui seraient pourtant absolument essentielles. Nous n'avons pas non plus de telles approches pour les activités provinciales en éducation. Le volet « pan » vient de la Loi sur les Indiens. Les Premières nations

important dimension of a Canadian resource that we should value to provide facilitative structures rather than continue to smash it.

Increasingly, we are looking at our current K to 12 educational structures as being highly problematic in the way that they are organized in this global era. First Nations had some of those underlying strategies in their educational system before that we are actually beginning to look at. That would be my statement in deferring to Mr. McCue's more specific legislative dimensions.

I recommend strongly that there be some level of legislation to bring Aboriginal and non-Aboriginal systems together at the federal level. They interface anyway, except mainly through the bureaucracy. We need to have the trickle-down and trickle-up effects of that kind of information on strategies, which is not really happening at this time.

Mr. Kelly: When I heard the question, I leaned over to Mr. McCue and said that we should defer it to his paper, where it is well covered.

There is a requirement for legislation. The disturbing part about the lack of legislation is that, as I understand, federally education is policy. As long as it is run through policy, any decisions can be made at a bureaucratic level or even at the ministerial level. Any changes to legislation will require debate in Parliament and public consultation. Education is run federally by policies. That is why someone can say, "We will hold increases in First Nation education funding to 2 per cent." That has been in place for the last 10 to 12 years, which is too long. It is truly crippling. Definitely there needs to be legislation in this country in the form of an education act. On the specifics of the act, I would defer to Mr. McCue's paper, which covers it off quite nicely.

I would add that any kind of legislation must ensure that there is always the potential for and that the avenues are always open to any kinds of relationships or partnerships with the provincial counterparts. Ms. Atleo is right in saying that anything happening in the way of partnerships in education between First Nations and the provinces is because of the bureaucracy rather than legislation. In the jurisdiction where I work, we are having a significant number of discussions with band-operated schools about partnerships so that we are able to share the kinds of resources available at the provincial level that are not available at the First Nations level.

More importantly, we want these partnerships because we are dealing with the same children and we have a significant amount to learn from the band-operated system. We believe that we will

nous fournissent ce type de diversité dans tout le Canada. En réalité, la diversité et la durabilité sont en train de devenir des projets exportables, une dimension importante d'une ressource canadienne que nous devrions apprécier pour mettre en place des structures facilitantes au lieu de les bousiller.

De plus en plus, nous considérons que nos structures actuelles d'éducation, de la maternelle à la 12^e année, sont très problématiques étant donné la façon dont elles sont organisées à cette ère de mondialisation. Les Premières nations ont déjà eu certaines de ces stratégies sous-jacentes dans leur système d'éducation avant celles que nous commençons à examiner maintenant. Voilà ce que j'ai à dire avant de passer le flambeau à M. McCue pour des commentaires plus précis sur la dimension législative.

Je suis tout à fait partisane d'un certain niveau de législation qui regrouperait les systèmes autochtones et non autochtones au niveau fédéral. De toute façon, ils ont déjà des interfaces, sauf dans la bureaucratie. Il faut que nous ayons des effets de retombées et de relance de ce genre d'information sur les stratégies, ce qui n'est pas réellement le cas pour l'instant.

M. Kelly : Lorsque j'ai entendu la question, je me suis penché vers M. McCue pour lui dire que nous devons nous en remettre à ce document, ou elle est bien traitée.

Une telle législation est nécessaire. Le volet préoccupant de la situation, avec l'absence des législations, est que, tel que je le comprends, l'éducation régie par le fédéral relève d'une politique. Dans cette situation, toutes les décisions peuvent être prises à un niveau bureaucratique ou même au niveau ministériel. Des modifications à la législation nécessiteraient un débat au Parlement et des consultations publiques. Au niveau fédéral, l'éducation est régie par des politiques. C'est pourquoi n'importe qui peut dire « Nous allons plafonner les hausses de financement de l'éducation des Premières nations à 2 p. 100. » C'est une mesure qui s'applique depuis 10 ou 12 ans, ce qui est beaucoup trop long. C'est vraiment paralysant. Il ne fait aucun doute qu'il faut, dans ce pays, une législation sous la forme d'une loi sur l'éducation. Quant aux caractéristiques précises de cette loi, je m'en remets au document de M. McCue qui traite très bien de cette question.

J'ajouterais que toute forme de législation doit toujours permettre la possibilité d'instaurer n'importe quel type de relations ou de partenariats avec les homologues provinciaux. Mme Atleo a raison de dire que tout ce que l'on voit arriver dans le domaine des partenariats en éducation entre les Premières nations et les provinces l'est du fait de la bureaucratie plutôt que de la législation. Dans le territoire où je travaille, nous avons bon nombre de discussions avec des écoles administrées par des bandes sur des partenariats pour nous permettre de partager les ressources disponibles au niveau provincial, qui ne le sont pas au niveau des Premières nations.

Plus important encore, nous tenons à ces partenariats parce que nous faisons affaire avec les mêmes enfants et que nous avons beaucoup à apprendre du système administré par des bandes.

be able to improve the delivery of education by ensuring that there is a significant relationship between band-operated, federally funded and our provincial schools.

The other reason I believe there needs to be an avenue for the partnerships is that in all of this there is a role for the province to play in First Nations education. In my time with Treaty 8 and our conversations with the province, we were always very much of the opinion that they have a financial responsibility as well; it is not just a federal responsibility. As long as the province introduces targeted funding or very specific programs and have those available only to provincial students and not to federal students is unconscionable because First Nations students in Alberta are Albertans as well. They should be benefiting from the wealth of natural resources and the kinds of programs offered to our provincial students.

There needs to be a role there. That role needs to be defined and there must always be that avenue for discussion. You want to make sure that the legislation, when it is in place, does not remove that.

Mr. Wilson: I am really curious to hear Mr. McCue's response, actually, but I will dive in there so I do not end up echoing you.

There is definitely a need for federal legislation. Again, to use the word "enabling," that needs to be defined. What exactly does "enabling" mean? Specific goals need to include funding infrastructure within the legislation so that — Mr. Stonefish talked about this — there is an end goal that communities and leadership are seeing towards opting into this.

One of its goals, in my view, is to get AANDC out of the education business so that if communities opt into this legislation they are essentially opting into a system that would be self-reliant and self-governing without any AANDC oversight. I am grappling with the proper wording to use. The funding would essentially come from Treasury Board directly to the system, which is the end goal that people can see. There is a system that is self-reliant.

That gets into the last question. A huge thing in my area, in Manitoba, is the treaty right to education. What is the treaty right to education? Our office facilitated a round table discussion. We brought together First Nations educators, Assembly of Manitoba Chiefs, the federal government and the province.

My community is part of Treaty 5, which says that Her Majesty agrees to provide a school and a teacher when the community shall desire it. In 1875-76, when Treaty 5 was signed, a school and a teacher meant cutting-edge education. The

Nous sommes d'avis que nous pourrions améliorer la prestation des services d'éducation en nous assurant de relations importantes entre les écoles administrées par des bandes et financées par le fédéral et nos écoles provinciales.

L'autre raison pour laquelle je pense qu'il faut laisser de la place pour les partenariats est que, dans tout ceci, les provinces ont un rôle à jouer dans l'éducation des Premières nations. À l'époque où je m'occupais de l'application du traité n° 8 et lors de nos conversations avec la province, nous étions toujours d'avis qu'elle a également une responsabilité financière. Ce n'est pas uniquement une responsabilité du gouvernement fédéral. Il serait inconcevable que la province mette en place un financement ciblé ou des programmes très précis à la disposition des étudiants provinciaux et que les étudiants fédéraux n'en bénéficient pas parce que les étudiants des Premières nations qui résident en Alberta sont également des Albertains. Ils devraient profiter des richesses générées par les ressources naturelles et des genres de programmes offerts aux étudiants de la province.

Il faut qu'elle ait un rôle à jouer. Celui-ci doit être défini et les discussions doivent toujours être possibles. Il faudra vous assurer, lorsque la législation sera en vigueur, de ne pas retirer cet aspect-là des choses.

M. Wilson : En vérité, je suis très curieux de la réponse que M. McCue va vous donner, mais je vais me jeter à l'eau pour ne pas devoir me contenter de répéter ce qu'il vous aura dit.

Il faut sans aucun doute une législation fédérale. Une fois encore, il va bien falloir définir l'expression « conférer des pouvoirs », ou le terme « habilitant », ou encore qu'on lui préfère « facilitant » ou « permettant ». Que recouvre précisément cette notion? Il faut que les objectifs précis de la législation se traduisent par l'inscription dans celle-ci d'une infrastructure de financement afin que, comme l'a dit M. Stonefish, il y ait un objectif final que les collectivités et leurs leaders puissent voir en faisant ce choix.

L'un de ses objectifs devrait être, à mon avis, d'éliminer AADNC du secteur de l'éducation afin que les collectivités qui adhèrent à cette législation le fassent pour l'essentiel en adoptant un système autosuffisant et autonome, non soumis à la surveillance d'AADNC. J'essaie de trouver la bonne formulation. Le financement serait pour l'essentiel acheminé directement du Conseil du Trésor au système, qui est l'objectif final que les gens peuvent voir. Il faut un système autonome.

Cela nous amène à la dernière question. Une question très importante dans ma région, au Manitoba, est le droit à l'éducation conféré par traité. Qu'est-ce que le droit à l'éducation conféré par traité? Notre bureau a organisé une discussion sous forme de table ronde. Nous avons regroupé des éducateurs des Premières nations, l'Assemblée des chefs du Manitoba, le gouvernement fédéral et la province.

Ma collectivité est régie par le traité n° 5, qui dit de mémoire que Sa Majesté consent à maintenir une école et un enseignant lorsque les Indiens de la réserve le désireront. En 1875-1876, à l'époque de la signature du traité n° 5, la présence d'une école et

leadership wanted access to cutting-edge education because they wanted their kids to have opportunities. They saw the changes that were coming, they knew they had significant negotiating power and they wanted to guarantee success and opportunities for future generations. They wanted cutting-edge education and access to education for their kids.

I see the creation of a system as really the first implementation of the treaty right to education. It goes beyond the ad hoc nature of individual band-operated schools into something where we are talking about bigger treaty fulfillments here, which is critical in my area, critical to opt in with the communities, with the leadership and with people at all levels.

The Chair: Mr. Stonefish, do you have a comment on this legislation?

Mr. Stonefish: Legislation is not really my strength, but I will say this: Legislation must outline the authority to develop educational standards, such as curriculum, teachers and assessment. My doctorate is in curriculum development. I worked in the province of Ontario on curriculum development and tried to crack the nut of getting in there where First Nations input is substantial. Because the federal government defers First Nations to the provincial standards of curriculum, we do not really have any opportunity to develop our own curriculum as far as the curriculum standards of Ontario of what is mandatory.

I have sat on ministers' committees and I have been part of literacy teams for the ministry. In the end, all of the different avenues I have tried to offer input to were bound by provincial governments and their ministries of education and their standards, when First Nations education is not the responsibility of the province. When I say "allows us the authority to develop those," it also must have the financial means and a sound strategic plan to develop the capacity, curriculum and teaching, and assessment standards.

That is all I will say.

The Chair: Thank you.

I will give you the wrap-up on this, Mr. McCue.

Mr. McCue: Thank you.

Yes, legislation is critical and First Nations education legislation specifically. What I will comment on next in terms of what should be the specific goals and what form you believe it should take, I am assuming that the content of a First Nations education act would occur after several months, if not years, of

d'un enseignant signifiait une éducation de pointe. Les leaders de l'époque voulaient que leurs enfants aient accès à une éducation de pointe parce qu'ils tenaient à ce que des possibilités s'offrent à eux. Ils entrevoyaient les changements à venir, ils savaient qu'ils avaient un pouvoir de négociation important et ils voulaient garantir la réussite et les possibilités pour les générations à venir. Ils voulaient que leurs enfants aient accès à une éducation de pointe.

La création d'un tel système me paraît réellement la première application des droits conférés par traités en matière d'éducation. Elle va au-delà de la nature ad hoc des écoles individuelles administrées par des bandes pour aboutir à une solution nous permettant de parler de réalisations plus importantes prévues par les traités, ce qui est essentiel dans ma région, essentiel pour permettre aux collectivités, aux leaders et aux gens de tous les niveaux d'y adhérer.

Le président : Monsieur Stonefish, avez-vous un commentaire à faire sur cette législation?

M. Stonefish : La législation n'est pas vraiment mon point fort, mais je vous dirai ceci : la législation doit définir les pouvoirs pour élaborer des normes en matière d'éducation, comme les programmes d'études, la formation des enseignants et les évaluations. J'ai fait mon doctorat en élaboration de programmes d'études. J'ai travaillé en Ontario sur l'élaboration de tels programmes et j'ai essayé de crever l'abcès en montrant que l'apport des Premières nations est important. Comme le gouvernement fédéral invite les Premières nations à utiliser les normes provinciales d'élaboration de programmes d'études, nous n'avons pas eu la possibilité jusqu'à maintenant d'élaborer nos propres contenus puisque ceux imposés par l'Ontario sont obligatoires.

J'ai siégé à des comités ministériels et fais partie de l'équipe sur la littératie du ministère. Au bout du compte, toutes les différentes approches que j'ai essayé de proposer ont été freinées par les gouvernements provinciaux et leurs ministères de l'Éducation, et leurs normes quand l'éducation des Premières nations ne relèvent pas de la responsabilité de la province. Quand je dis « permettait aux responsables que nous sommes d'élaborer ces éléments », il faudrait aussi disposer des moyens financiers et d'un bon plan stratégique pour développer les capacités, les programmes d'études et l'enseignement, ainsi que les normes d'évaluation.

C'est tout ce que j'avais à dire.

Le président : Je vous remercie.

Monsieur McCue, c'est à vous de conclure sur ce sujet.

M. McCue : Je vous remercie.

Oui, la législation est essentielle et plus particulièrement la législation sur l'éducation des Premières nations. Dans mes commentaires, je vais m'attacher aux objectifs précis que cette législation devrait avoir et à la forme qu'elle devrait prendre. Je fais ici l'hypothèse que le contenu d'une loi sur l'éducation des

the consultative process that we discussed earlier has concluded. In other words, the legislation would be one of the end results of that consultative process.

Ideally, the legislation would be framework legislation. To echo Mr. Wilson's initial comments, we do not need and I do not think it would be helpful to have something comparable to the provincial education act that every province and territory has. I do not think the detail included in those provincial and territorial education acts needs to be replicated or even sought in a First Nations education act. It should be a framework and specific goals would include situating the jurisdiction for education with First Nations. It would identify and locate the three or four levels of institutions and jurisdiction in a First Nations education system. It might identify the specific structures that we have discussed earlier, and it might include philosophies and principles as well.

Fundamentally, we do not know why we are educating First Nations children in this country. There are no philosophies or principles per se that help to guide administrators, teachers and even parents as to what are the objectives. What are we doing with First Nations youth with respect to formal education? There is an underlying assumption that we are doing it because everyone else does it and we believe it is important, regardless of the outcomes. However, there are no principles or philosophies about First Nations education, and I think it would be germane and valuable if the framework legislation commented on that.

Obviously, a resourcing formula and again the formula would be the result of the consultative process. The resourcing formula for First Nations education would also be part of the legislation.

I do not think it would be necessary to do more than create a framework. I would argue that an opting-in clause or provision would be an essential part of the legislation. I think including an opting-in clause would go some distance to quell or address some of the concerns that First Nations leadership in different parts of the country might have toward the entire initiative, including the legislation.

The Chair: Thank you.

We will go now to segment 4: Method of Financing.

I think everyone has given their opinion about the amount of financing but we are talking about the method. The terms of reference of our study does not include funding levels, but the method by which First Nations education is funded is closely related to issues of structural reform. We are trying to recommend the structures that should be in place.

Premières nations prendrait forme après plusieurs mois, sinon plusieurs années, de consultations dont nous avons discuté précédemment. En d'autres termes, la législation serait l'un des résultats finaux de ce processus de consultation.

Dans l'idéal, il devrait s'agir d'une loi-cadre. Pour faire écho aux premiers commentaires de M. Wilson, nous n'avons pas besoin et je crois qu'il n'y aurait pas d'intérêt à disposer d'un texte comparable à celui d'une loi provinciale sur l'éducation dont disposent déjà chaque province et chaque territoire. Je ne pense pas que les détails figurant dans ces lois provinciales et territoriales sur l'éducation doivent être répétés ou soient même souhaitables dans une loi sur l'éducation des Premières nations. Ce devrait être un texte-cadre comportant des objectifs précis définissant les pouvoirs en matière d'éducation des Premières nations. Le texte définirait et préciserait les trois ou quatre niveaux organisationnels et administratifs d'un système d'éducation des Premières nations. Il pourrait faire état de structures précises dont nous avons discuté précédemment, et énoncer également les philosophies et les principes retenus.

Au niveau fondamental, nous ignorons pourquoi nous assurons l'éducation des enfants des Premières nations dans ce pays. Nous ne disposons pas de philosophies ou de principes guidant les administrateurs, les enseignants et même les parents pour comprendre les objectifs. Que faisons-nous avec les jeunes des Premières nations en ce qui concerne l'éducation officielle? On fait l'hypothèse sous-jacente que nous le faisons parce que tout le monde le fait et que nous croyons que c'est important, indépendamment des résultats. Toutefois, il n'existe pas de principes ou de philosophies de l'éducation des Premières nations, et je suis d'avis qu'il serait pertinent et utile que la loi-cadre en énonce.

Il faudrait bien évidemment une formule pour déterminer les ressources, formule qui devrait être le résultat du processus de consultation. Cette formule devrait également faire partie du texte de loi.

Il me paraîtrait inutile d'aller au-delà de la définition d'un cadre. Je pense qu'une clause optionnelle d'adhésion constituerait également un élément essentiel de la loi. Elle permettrait de répondre à certaines préoccupations des leaders des Premières nations dans diverses parties du pays sur toute cette initiative, y compris sur la législation.

Le président : Je vous remercie.

Nous allons maintenant passer au quatrième segment, celui consacré à la méthode de financement.

Je crois que tout le monde a fait part de son opinion sur le montant de financement, mais nous allons parler ici de la méthode. Le mandat de notre étude ne fait pas état des niveaux de financement, mais la méthode utilisée pour financer l'éducation des Premières nations est étroitement liée aux questions de réformes structurelles. Nous essayons de formuler des recommandations sur les structures qui devraient être mises en place.

We are well aware that the AFN, the Auditor General and many other First Nations have suggested that new funding mechanisms are required if the delivery of education on reserves is to be improved.

Funding is provided through contribution agreements that must be renewed on an annual basis. Several witnesses have advocated for a statutory base for First Nations education funding.

This is what we would like your comments on at this time. I would like to go to questions as soon as we can. I am sure the other senators are sitting there waiting with a huge amount of anticipation because of your expertise.

Mr. Kelly: There is no doubt that the band-operated system is currently funded. It requires some form of consistent long-term funding. It also requires specific targeted funding initiatives.

I do not know if this is the right term for it or if I am reflecting what you refer to as a statutory base for educational funding. Quite often the difficulty with funding for education comes into the contribution agreements, which are more global in nature. There is funding given to the reserve for the operation of everything from housing to health care to education. In many cases, the amount of funding received through these contribution agreements is not sufficient. We have seen cases over the years where First Nations have not been able to meet the requirements of a tuition agreement or fund education as necessary. Other things happened on reserve that required getting into the monies that were given over in the contribution agreement. If there is an increase in housing, there is a housing crisis. We hear a significant amount about infrastructure, water costs, et cetera. Quite often, the amount of money given over in a contribution agreement is not sufficient and money was taken from education and may have been from other services as well.

I think it would be beneficial if there was a sustained level of funding guaranteed over a long term so that First Nations would be able to get into the planning aspects of education delivery like we do in the province. My experiences would not lead me to believe that First Nations would have any difficulty with funding specifically allocated to the delivery of educational services on reserve and to be accountable for those dollars either through an audit or financial check.

The chronic underfunding with on-reserve education is troublesome. The lack of services required in education and is enjoyed by most of the province is troublesome as well. It is problematic that a number of First Nations have to take dollars

Nous savons fort bien que l'Assemblée des Premières Nations, diverses Premières nations et la vérificatrice générale ont laissé entendre que de nouveaux mécanismes de financement sont nécessaires si l'on veut améliorer la prestation des services d'éducation dans les réserves.

Le financement est actuellement assuré dans le cadre d'accords de contribution qui doivent être renouvelés tous les ans. Plusieurs témoins se sont faits les défenseurs d'un fondement législatif pour le financement de l'éducation des Premières nations.

C'est sur cet aspect des choses que nous aimerions recueillir maintenant vos commentaires. J'aimerais passer aussi rapidement que possible aux questions. Je suis convaincu que les autres sénateurs l'attendent avec impatience étant donné vos compétences.

M. Kelly : Il ne fait aucun doute que le système administré par des bandes est actuellement financé. Il a besoin d'une certaine forme de financement cohérent à long terme. Il a également besoin d'initiatives de financement ciblées précises.

J'ignore si c'est le bon terme ou si je m'inspire de ce que vous avez dit concernant le fondement législatif d'un financement de l'éducation. Il arrive fréquemment, en matière de financement de l'éducation, que ce soient les accords de contribution qui posent des problèmes parce qu'ils sont de nature plus globale. Un financement est accordé à la réserve pour le fonctionnement de tous les aspects, du logement aux soins de la santé en passant par l'éducation. Dans de nombreux cas, le montant des sommes reçues par l'intermédiaire de ces accords de contribution est insuffisant. Au cours des années, nous avons vu des cas dans lesquels les Premières nations n'ont pu satisfaire aux exigences d'une entente sur les frais de scolarité ou financer l'éducation comme c'était nécessaire. D'autres choses peuvent se produire dans une réserve qui imposent de faire appel aux fonds donnés dans le cadre d'un accord de contribution. S'il y a une hausse des coûts du logement, on fait face à une crise du logement. On entend beaucoup parler des problèmes de coût des infrastructures, de l'eau, et cetera. Il arrive fréquemment que les montants versés dans le cadre d'un accord de contribution ne soient pas suffisants et que l'argent destiné à l'éducation ait été utilisé à d'autres fins. Il peut d'ailleurs en être de même pour d'autres types de services.

Je pense qu'il serait avantageux d'avoir un montant de financement important de garanti à long terme afin que les Premières nations soient en mesure de s'attaquer au volet de planification de la prestation des services d'éducation, comme nous le faisons dans les provinces. Je ne suis pas porté à croire, en me fiant à mon expérience, que les Premières nations auraient des difficultés avec un financement affecté spécifiquement à la prestation des services d'éducation dans les réserves et je pense qu'elles assumeraient la responsabilité de ces montants lors d'une vérification ou d'un exercice de contrôle financier.

Le sous-financement chronique de l'éducation dans les réserves est gênant. Le manque de services nécessaires en éducation, dont bénéficient la plupart des provinces, est également embarrassant. Il est regrettable que nombre de Premières nations doivent

from the operation of the band-operated system in order to pay tuition agreements to the province, which is educating their junior and senior high students. I would agree with some form of statutory base for funding as long as it is consistent, long-term, reflects the educational needs in the community and at the very least mirrors what is being spent provincially.

I cautioned my band-operated colleagues about looking for an equal amount of funding per student as the province receives any time there was a submission to Indian and Northern Affairs Canada. In many cases, even that amount would not be sufficient because the majority of the schools within the Treaty 8 area are relatively small schools which, by their very nature, are expensive to operate. A significant number of the educational needs that need to be addressed at the band-operated level will require more funding than you spend on an average in a particular province.

Ms. Atleo: This goes back to the idea that at some point in time these local schools would be gone.

When we returned to our First Nation in 1970 with credentials to teach in the schools, the idea was that the school would be closed down so that they would not have to service that local area. That was the history. When we see the lack of sufficient funding and resourcing, it evokes the expectation that sometime there would be a fade-out of the need to support Aboriginal schools and students. I think of Mount Currie in British Columbia which was one of the first band-controlled schools. We have a brand new high school right now which opened a couple of weeks ago in our community. This was a bureaucratic move to get people out of the remote communities because the aggregation that happened in the early fifties did not work. They wanted to shut these communities down. My community fills up a kindergarten classroom every year. The communities are alive and well there.

There needs to be an opportunity to move away from this crisis management approach to Aboriginal education with a statutory financial base so that there can be some planning. We have just moved to a four-year election system. We know that many communities are still on two-year election systems. We have had an educational authority that the money gets dedicated to, and it has worked a lot better under those circumstances. It becomes important to separate those out if we are to have a statutory financial base that is dedicated to that.

In relation to the funding, as Dr. Kelly said, there will always be a margin that will be more for the nature of those on-reserve schools, but there are also a lot of opportunities to work with

prendre de l'argent destiné au fonctionnement du système administré par les bandes pour verser à la province ce qu'elles lui doivent dans le cadre des ententes sur les frais de scolarité, imputables à l'éducation de leurs étudiants de premier et de second cycles du secondaire. Je serais d'accord avec une forme quelconque de fondement législatif pour le financement, en autant qu'il soit cohérent à long terme et tienne compte des besoins en éducation dans la collectivité et qu'il corresponde pour le moins à ce qui est dépensé dans la province.

J'invite mes collègues des écoles de bande à faire preuve de prudence en cherchant à obtenir un montant égal de financement par étudiant à celui reçu par la province à chaque fois qu'une présentation est faite à Affaires indiennes et du Nord Canada. Dans de nombreux cas, même ce montant ne suffirait pas parce que la majorité des écoles situées dans la région couverte par le traité n° 8 sont des écoles relativement petites qui, de par leur nature, sont coûteuses à faire fonctionner. Pour faire face à un nombre important de besoins en éducation qu'il faut aborder au niveau des écoles administrées par les bandes, il faudra des fonds plus importants que ceux dépensés en moyenne dans une province donnée.

Mme Atleo : Cela nous ramène à l'époque à laquelle on estimait que ces écoles locales devraient disparaître.

Lorsque, en 1970, je suis retournée dans ma Première nation avec un brevet d'enseignement, il était entendu que l'école serait fermée pour ne pas avoir à offrir de service au niveau local. C'est ce qu'on disait alors. Lorsque l'on constate le manque de financement et de ressources suffisantes, cela rappelle que certains s'attendaient à ce qu'à un moment donné la nécessité de soutenir les écoles et les étudiants autochtones s'atténuerait. Je pense ici à Mount Currie, en Colombie-Britannique, dont les écoles ont été parmi les premières administrées par des bandes. Nous avons maintenant une école secondaire toute neuve qui a ouvert il y a quelques années dans notre collectivité. Elle est le résultat d'une décision administrative pour attirer les gens des collectivités éloignées parce que les regroupements survenus au début des années 1950 n'ont pas donné les résultats escomptés. Ils voulaient fermer ces collectivités. Dans la mienne, toutes les places disponibles en maternelle sont prises chaque année. Les collectivités sont bien vivantes et bien implantées.

Il faut qu'on puisse laisser de côté l'approche par gestion de crise en matière d'éducation autochtone en disposant d'une base de financement législatif permettant de faire de la planification. Nous venons tout juste d'adopter un système prévoyant des élections aux quatre ans. Nous savons fort bien que de nombreuses collectivités procèdent encore aux élections tous les deux ans. Nous avons eu des pouvoirs en éducation accompagnés d'un financement, et ce sont des conditions qui ont donné de bien meilleurs résultats. Il est maintenant important de dégager ces conditions si nous voulons bénéficier d'une base de financement législatif qui y soit consacrée.

En ce qui concerne le financement, comme l'a dit M. Kelly, il y aura toujours une marge, surtout pour tenir compte de la nature des écoles implantées dans les réserves, mais il y aura également

school divisions and school boards in the same jurisdictions because you are dealing with those people all the time anyway. There is an opportunity to share resources instead of all the resources from the First Nations communities flowing into the school divisions, as we experience now, especially in some of our northern communities, and not receiving the services in return that are required. At least there would be a point of negotiation between the two jurisdictions if there was an articulation of that jurisdiction and if that Aboriginal jurisdiction were funded through a statutory base which would allow them to find a fit. The funding up to the requirements is critical and over time predictability is needed around that for planning.

Mr. McCue: I will be brief: Statutory funding is essential, as is a negotiated formula that arrives at an appropriate level of funding for First Nations education.

Currently and historically, the federal government has attempted to provide money to individual band schools by a formula that attempts to match the provincial formula on a per student basis for elementary, secondary education. Unfortunately, Indian Affairs, in the last few decades, which is responsible for the funding to individual schools, has fallen short of meeting the provincial per student cost. That is where the chronic underfunding has arisen.

In addition, using the provincial student tuition as a base for funding is not appropriate nor is it adequate. The money that the provinces provide to their schools, based on a per student tuition fee, does not reflect the costs of school boards, for example, or the costs associated with the maintenance of its ministries or departments of education. These are additional costs that First Nations do not receive and are not reflected in that per student tuition cost. Not only is the federal government failing to meet the provincial per student cost in its funding to First Nation schools, but the basis on which it is providing that money is simply unreflective of the actual education costs that the provinces and territories are required to meet annually.

Senator Brazeau: I must say this has probably been the most interesting panel for me since we started this study because it is one thing to actually talk to experts dealing with education as opposed to, perhaps, the leadership.

Mr. Wilson, you mentioned that in many First Nations communities — and I fully agree with you — there is a groundswell of support by parents and students to move beyond the status quo. In talking to some of the First Nations leadership and to actual experts in education, one of the issues I have experienced is that we often hear two different themes. For example, there was an education panel that was named not too

beaucoup de possibilités de collaborer avec les divisions scolaires et les conseils scolaires implantés dans le même territoire parce que, de toute façon, c'est toujours avec ces gens que vous traitez. Il s'avérera possible de partager les ressources au lieu que toutes celles-ci passent des collectivités des Premières nations dans les divisions scolaires, comme nous le voyons maintenant, en particulier dans certaines de nos collectivités nordiques, sans recevoir en retour les services qui sont nécessaires. Il y aura au moins une base de négociation entre les deux administrations si un lien est instauré entre elles et si l'administration autochtone est financée par un fondement législatif qui leur permettrait de s'entendre. Le financement des besoins est essentiel et il doit être prévisible dans le temps pour permettre la planification.

M. McCue : Je serai bref. Un financement prévu par la loi est essentiel tout comme une formule négociée permettant de parvenir au niveau qui convient de financement pour l'éducation des Premières nations.

Actuellement, comme par le passé, le gouvernement a tenté de financer des écoles de bande individuelles au moyen d'une formule visant à obtenir le même résultat qu'une formule provinciale par étudiant pour l'enseignement primaire et secondaire. Malheureusement, au cours des dernières décennies, Affaires indiennes, responsable du financement des écoles individuelles, n'est pas parvenu à verser des montants équivalents au coût par étudiant de la province. C'est ce qui a causé le sous-financement chronique.

De plus, l'emploi des frais d'inscription des étudiants provinciaux comme base de financement ne convient pas et n'est pas adapté non plus. L'argent que les provinces versent à leurs écoles, calculé en fonction du montant des frais d'inscription par étudiant, ne tient pas compte, par exemple, des coûts des conseils scolaires ou des coûts associés à l'entretien des ministères ou des services de l'éducation. Il y a des coûts additionnels qui sont couverts par les provinces, mais pas pour les Premières nations, et ces coûts n'interviennent pas dans le calcul des coûts des frais d'inscription par étudiant. Non seulement le gouvernement fédéral ne parvient-il pas à respecter le critère des coûts provinciaux par étudiant pour le financement des écoles des Premières nations, mais la base de calcul qu'il utilise pour verser l'argent ne tient tout simplement pas compte des coûts réels de l'éducation auxquels doivent faire face chaque année les provinces et les territoires.

Le sénateur Brazeau : Je dois dire que ce groupe de discussion est probablement le plus intéressant auquel j'ai assisté depuis que nous avons débuté cette étude parce que c'est une chose différente de parler réellement à des spécialistes traitant de l'éducation au lieu, par exemple, de s'entretenir avec des leaders.

Monsieur Wilson, vous avez indiqué que, dans de nombreuses collectivités des Premières nations, et je suis tout à fait d'accord avec vous, les parents et les étudiants veulent dans leur immense majorité aller au-delà du statu quo. En parlant à certains des leaders des Premières nations et aux vrais spécialistes de l'éducation, l'un des problèmes que j'ai constatés est que nous entendons souvent deux approches différentes. C'est ainsi qu'un

long ago and some chiefs decided to boycott that process. In my view that is shutting the door on some of the options for change that we are collectively discussing. There are others who, in dealing with education, do not want to lose the authority that they have in terms of managing the funding that they receive in terms of band-managed schools.

What do you believe is needed to increase that groundswell of support to move beyond the status quo, whatever that may look like in the future, so that we can actually attain the results that I believe we are all working toward and seeking?

Mr. Wilson: First, the relationship between First Nations and the Crown has not always been a strong one. When I talk to people about treaties, I always use the analogy of a marriage. That is why something that happened 140 years ago is important today. Similarly, my wife and I got married 13 years ago. Our marriage is still important today and the ceremony we went through is still important. However, the relationship has not always been a strong one. Our office did a survey of Manitobans last year. We asked how they would rate the relationship between First Nations and the Crown. Only 13 per cent of the respondents rated it on positive terms.

What is happening now in this marriage is that there is a lot of positioning and not a lot of listening. People come to the table with a position — and I have seen this on both sides — and they do not listen to anything the other person is saying. They are wearing their hats and nothing changes because the positions do not change. There is this lack of strength in the relationship. I heard former Minister Strahl put it very well. He said, “Now we are in a situation where it is like if I tell my wife you look nice today, dear, she says, what do you mean I look nice today? I didn’t look nice yesterday?” We are reading in all this extra baggage into the relationship. That relationship must be rebuilt.

To me, outcomes are huge. As my colleagues have mentioned, there is an importance to curriculum assessments and all that stuff. There is an old education expression that you measure what you value and you value what you measure. If we are moving toward something that will succeed, there has to be clear and measurable goals for both sides to work through.

I do not know if that answers your question entirely. Lots of baggage will be brought to the table, definitely. We have to move away from that. In my view as well, the parents will be the ones who will push this forward.

groupe de discussion sur l’éducation a été mis sur pied il n’y a pas si longtemps et que certains chefs ont décidé de le boycotter. Cela revient, à mon avis, à claquer la porte à quelques solutions qui permettraient de modifier ce dont nous discutons tous. Il y en a d’autres qui, en traitant de l’éducation, ne veulent pas perdre les pouvoirs qu’ils ont sur la gestion du financement qu’ils reçoivent pour les écoles administrées par les bandes.

Que faudrait-il, à votre avis, pour que la vague d’appuis soit plus forte afin de permettre d’aller au-delà du statu quo, peu importe la solution retenue à l’avenir, pour que nous puissions réellement atteindre les résultats que nous voulons tous très certainement obtenir?

M. Wilson : Il faut tout d’abord se rappeler que le lien entre les Premières nations et l’État n’a pas toujours été fort. Quand je parle des traités aux gens, j’utilise toujours l’analogie d’un mariage. C’est pourquoi les événements qui se sont produits il y a 140 ans sont importants aujourd’hui. De la même façon, ma femme et moi nous sommes mariés il y a 13 ans. Notre mariage est encore important aujourd’hui tout comme la cérémonie que nous avons vécue. Toutefois, la relation entre les Premières nations et l’État n’a pas toujours été très solide. Notre bureau a réalisé un sondage l’an dernier auprès des Manitobains. Nous leur avons demandé quelle appréciation ils avaient des relations entre les Premières nations et l’État. Seuls 13 p. 100 des répondants ont exprimé une opinion positive.

On observe maintenant dans ce mariage que beaucoup de gens prennent des positions et n’écoutent pas beaucoup ce que les autres ont à dire. Les gens se présentent à la table de discussion avec une position, et je l’ai constaté des deux côtés, et n’écoutent absolument pas ce que l’autre personne a à dire. Chacun défend son pré carré et rien ne change parce que les positions ne changent pas. C’est le point faible de la relation. J’ai entendu l’ancien ministre Strahl le formuler très bien. Il expliquait que nous nous trouvons dans la situation où il dirait à sa femme qu’elle est belle aujourd’hui. Elle lui répondrait : « Que veux-tu dire par aujourd’hui? Je n’étais pas belle hier? » Nous traînons tout ce bagage additionnel dans nos relations. Celles-ci doivent être remises à plat.

Pour moi, les résultats priment surtout. Comme mes collègues l’ont mentionné, les évaluations de programmes d’études et tout le reste sont des éléments importants. On a l’habitude de dire, dans le domaine de l’éducation, que vous mesurez ce que vous appréciez et que vous appréciez ce que vous mesurez. Si vous adoptez des mesures qui doivent réussir, il faut qu’il y ait des objectifs précis et mesurables sur lesquels les deux parties puissent travailler.

Je ne sais pas si cela répond complètement à votre question. Il est certain que les gens viendront à la table de discussion avec beaucoup d’antécédents à l’esprit. Nous devons les laisser de côté. Je suis également d’avis que ce sont les parents qui vont pousser les choses de l’avant.

Senator Brazeau: Some of you referred to the federal government and the funding formula, and we have talked a lot about that in this discussion. However, not too much has been said with respect to the potential responsibility of provincial governments in all of this, including perhaps even having some special seat on school boards for First Nations people specifically in urban areas, I suppose, or even on reserve as well, in terms of funding and providing some human resources to assist First Nations schools. What are your thoughts on provincial responsibility going forward in any scheme that we may come up with collectively?

Mr. Kelly: If I may, I will wander down that road.

I mentioned earlier that there is a financial role for the province to play as well. I will say it again: On a number of occasions we have told the Province of Alberta that First Nations kids and band-operated schools are also Albertans. I will give you a concrete example.

An initiative was put in place in the province a number of years ago for self-identified First Nation, Metis and Inuit students in the province. They would self-identify and the particular school board would get \$1,163 per student. The money would go to the school board and they would disperse those dollars to their schools. The intent was that the school jurisdiction would have to implement First Nations, Metis and Inuit programs in the schools. In the Northland School Division, 40 per cent of the students are tuition agreement students. Although they are Albertan students, they have on-reserve status and cannot self-identify. We do not receive monies for those students, even though we are required to put those kinds of programs in place, because they are on reserve and a federal responsibility. There have been examples over the years of targeted funding initiatives that the province would put in place where on-reserve schools would not receive those dollars because they are considered a federal responsibility.

Quite simply, students in Alberta are Albertans — end of story. Any dollars that come from the provincial coffers for education should be equitably distributed to all students in Alberta, not just to students in the provincial schools. Interestingly enough, they will give 70 per cent to private schools but still nothing to the band-operated school system.

I contend that any legislation must provide First Nations with the ability to enter into a partnership agreement with the province. Rightly or wrongly, the interpretation of my experience has always been that many First Nations are a little leery of the province becoming involved in education because of the underlying fear that some government might say that it is easier to write one cheque to a province to educate all of our students than it is to enter into many First Nations agreements.

Le sénateur Brazeau : Certains d'entre vous ont parlé du gouvernement fédéral et de la formule de financement, et nous en avons beaucoup discuté ici. Toutefois, on a peu parlé de l'éventuelle responsabilité des gouvernements provinciaux dans tout ceci, y compris peut-être même de réserver certains sièges aux gens des Premières nations dans les conseils scolaires, en particulier dans les régions urbaines, où même dans les réserves également je suppose, pour aborder les questions de financement et pour fournir certaines ressources humaines afin d'aider les écoles des Premières nations. Que pensez-vous de la responsabilité des provinces à l'avenir dans tout modèle que nous pourrions définir collectivement?

M. Kelly : Avec votre permission, je vais m'aventurer sur cette route.

J'ai indiqué précédemment que les provinces ont également à jouer un rôle dans le domaine des finances. Je vais le répéter : Nous avons rappelé un certain nombre de fois à la province de l'Alberta que les enfants des Premières nations et des écoles administrées par des bandes sont également des Albertains. Je vais vous donner un exemple concret.

Une initiative a été mise en place il y a plusieurs années dans la province pour que les étudiants des Premières nations, métis et inuits s'auto-identifient. Il était convenu qu'ils le feraient et que le conseil scolaire concerné recevrait 1 163 \$ par étudiant. L'argent devait aller au conseil scolaire qui l'affecterait à ses écoles. En échange, les administrations scolaires auraient dû mettre en place dans les écoles des programmes destinés aux étudiants des Premières nations, métis et inuits. Dans la Division scolaire Northland, 40 p. 100 des étudiants relèvent d'une entente sur les frais de scolarité. Bien qu'ils soient Albertains, ils ont le statut d'Indiens sur réserve et ne peuvent pas s'auto-identifier. Nous ne recevons donc pas d'argent pour ces étudiants, même si nous sommes tenus de mettre ce genre de programmes en place, parce qu'ils vivent sur réserve et que cela implique une responsabilité fédérale. On a vu au cours des années des exemples d'initiatives de financement ciblées que la province mettait en place sans que les écoles situées sur les réserves ne reçoivent le montant parce qu'on estime qu'elles relèvent de la responsabilité du fédéral.

Il se trouve que, tout simplement, les étudiants qui vivent en Alberta sont des Albertains. Point final. Tous les montants qui viennent des caisses de la province pour l'éducation devraient être répartis de façon équitable entre tous les étudiants de l'Alberta, et non pas affectés uniquement à ceux des écoles provinciales. Il est intéressant de noter que la province va donner 70 p. 100 aux écoles privées, mais toujours rien au système d'écoles administrées par des bandes.

Je prétends que toute législation doit permettre aux Premières nations de conclure des ententes de partenariat avec la province. À tort ou à raison, mon expérience m'a toujours amené à penser que de nombreuses Premières nations se méfient de l'implication de la province dans l'éducation parce qu'elles craignent en vérité que les gouvernements puissent trouver plus facile de faire un chèque à une province pour assurer l'éducation de tous ses étudiants que de conclure de nombreuses ententes de partenariat

First Nations do not want to, and should not, give up that right to First Nations education. There is always a little reluctance. However, I believe that the province can play a significant role in an agreed-upon partnership. Mr. Wilson's analogy of a marriage is quite correct. We used to use the original principles of the treaty — a partnership where one party was not supposed to be subservient to the other. There is a role for the province.

It is essential that the province become involved in some aspects because we have a significant number of First Nations students in provincial schools. The results in the provincial schools are not all that great. There is a role for the province to learn and, through defined partnerships, both systems can become stronger. It does not mean control of the school or taking over the system.

Ms. Atleo: The money is a big draw. I always told my kids that we own our house and we pay taxes so they do not have to declare that they are Aboriginal on question forms at the school because it would constitute double-dipping. They are trying to extract money from the Aboriginal system for the schools. That happens quite a bit in British Columbia, in Manitoba and anywhere that has the "self-identify" dimension. Funding to the provincial system does not in any way advantage Aboriginal students. It gets lost in the system because the money is spent at the discretion of the people in the system.

Recently I did a presentation in a resource centre for people who came to talk about special Aboriginal grants. I was talking to one of the teachers about resources. After a couple of suggestions, she said, "That is enough. I need to spend some of this money on the resources for the Filipino kids." That is typical because teachers want to provide equalizing opportunities in the classroom and do not see that the special funds dedicated for First Nations are there for a reason. It happens in the same way throughout the school system. The logic is such that if they are doing better in some way, it will benefit the First Nations. Now with the special education, it is a booming business in Manitoba, as it probably is across Canada. Everything Aboriginal is framed in special education terminology because there are funds for it. Show me the money, and I will show you the problem. That often happens in Aboriginal education. If there is a new problem that has money attached to it, then those parameters will dictate how it is managed in the education system.

Senator Campbell: I must preface my remarks with a comment about the use of the word "leery." Like Senator Dyck, I have been here six years. "Leery" would be too light a word when it comes

avec les Premières nations. Les Premières nations ne veulent pas et ne devraient pas abandonner ce droit à l'éducation des Premières nations. Il y a toujours un peu de réticence. Toutefois, je suis d'avis que la province peut jouer un rôle important dans un partenariat résultant d'une entente. L'analogie de M. Wilson avec un mariage est assez exacte. Nous avons l'habitude de recourir aux principes originaux des traités, soit la conclusion d'un partenariat dans lequel l'une des parties n'était pas sensée asservir l'autre. C'est le rôle de la province.

Il est essentiel que la province s'implique dans certains aspects parce que nous avons un nombre important d'étudiants des Premières nations dans les écoles provinciales. Les résultats dans ces écoles ne sont pas si brillants. La province a un rôle à apprendre et, grâce à des partenariats bien définis, les deux systèmes peuvent se renforcer. Je ne veux pas dire que l'un doit prendre le contrôle de l'école ou celui du système.

Mme Atleo : L'argent est le nerf de la guerre. J'ai toujours dit à mes enfants que nous sommes propriétaires de notre maison et que nous acquittons nos taxes et que, donc, ils n'ont pas à déclarer qu'ils sont Autochtones en remplissant des questionnaires à l'école parce que cela ferait double emploi. Ils essaient de prendre de l'argent du système autochtone pour les écoles. Cela se produit fréquemment en Colombie-Britannique, au Manitoba et partout où on utilise l'auto-identification. Le financement versé au système provincial ne confère aucun avantage aux étudiants autochtones. L'argent se perd dans le système parce que les gens qui le gèrent le dépensent à leur discrétion.

J'ai fait récemment un exposé dans un centre de ressources à l'intention des personnes qui venaient parler des subventions spéciales pour Autochtones. Je m'entretenais avec les enseignants des ressources. Après quelques suggestions, une personne m'a dit : « Cela suffit. J'ai besoin de dépenser une partie de cet argent en ressources pour les enfants philippins. » C'est une réaction typique parce que les enseignants veulent pouvoir égaliser les possibilités dans la salle de classe et ne réalisent pas que les fonds spéciaux consacrés aux Premières nations sont accordés pour une bonne raison. On observe le même phénomène dans tout le système scolaire. La logique qui préside à cette approche est que s'ils parviennent d'une façon ou d'une autre à obtenir de meilleurs résultats, cela profitera aussi aux Premières nations. On constate maintenant au Manitoba, et probablement ailleurs au Canada, que l'éducation spéciale connaît un véritable boum. Tout ce qui concerne les Autochtones relève de la terminologie de l'éducation spéciale parce que des fonds sont disponibles dans ce cadre. Montrez-moi l'argent et je vous montrerai le problème. C'est souvent ce qui se passe en éducation autochtone. Si un nouveau problème apparaît pour lequel des fonds sont disponibles, les conditions d'accès à ces fonds vont dicter leurs modalités de gestion dans le système d'éducation.

Le sénateur Campbell : Je dois, avant de poursuivre mes commentaires, faire une remarque sur le terme « méfiance ». Comme le sénateur Dyck, je siège ici depuis six ans. La méfiance

to describing First Nations people dealing with the federal government, especially Aboriginal Affairs and Northern Development Canada; and I understand that.

We talk about a marriage but, if I am correct, by the time we are finished with it, it would be in a fundamental Mormon marriage because you would have to be married to the municipality, to the province and to the feds. That is the difficulty we run into here. Treaties between First Nations and the federal government must be honoured. Unfortunately, the federal government, in my view, has not lived up to the treaties. I am concerned that monies from AANDC designated for education in our First Nations communities have to be used for other things that are more important, such as safe drinking water and housing; the list goes on and on.

Although we have to consider the treaty, is there a responsibility on the part of First Nations to fund education? Is that a process? Is there a difference between a treaty First Nation and a non-treaty First Nation when it comes to this funding?

Dr. Atleo, you said that you pay your taxes and so it would be a double-dipping situation. Does that change by reason of treaty or non-treaty?

Lastly, it is always about funding. No matter what issue this committee deals with, it always comes back to funding. At what point do you deal directly with the funder, i.e., the federal government, in a manner that does not have you going through a screening process known as INAC? At what point do we get rid of INAC? At what point do we start looking at how we fundamentally treat and educate our children?

I know there is a lot there. This has been going on for so long. When will it stop? I can't take it any longer, and if I can't take it, I can just imagine the position First Nations are in.

How do we go about funding? Is it a federal responsibility to fund? If it is, how do we ensure that the funding is proper and that it does not go to something other than that? Where does the province come into play here?

I will mention something that no one else has. I am a former Mayor of the City of Vancouver where we have a significant First Nation inner city population. How do they come into play in this? Taxpayers fund that education.

Mr. McCue: Thank you for the question. There are many parts to it.

I would like to deal with the urban First Nations education question because it is a serious one as more First Nations residents move off reserve. As I understand it, this session today is

ne me paraît pas un terme suffisamment fort quand il s'agit de décrire l'attitude des gens des Premières nations qui traitent avec le gouvernement fédéral, en particulier avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, et je le comprends.

Nous parlons de mariage mais, si je ne me trompe, au bout du compte ce serait un genre de mariage mormon parce qu'il faudrait que vous soyez mariés avec la municipalité, avec la province et avec le fédéral. C'est la difficulté à laquelle nous nous heurtons ici. Il faut honorer les traités entre les Premières nations et le gouvernement fédéral. Malheureusement, à mon avis, le gouvernement fédéral n'a pas tenu les engagements pris dans les traités. Je crains que les fonds d'AANDC destinés à l'éducation dans nos collectivités des Premières nations doivent être utilisés à d'autres fins qui sont plus importantes, comme l'eau potable et le logement, et la liste est longue.

Même si nous devons tenir compte des traités, les Premières nations doivent-elles assumer une responsabilité quelconque pour financer l'éducation? Est-ce un processus? Y a-t-il une différence entre une Première nation régie par un traité et une qui ne l'est pas quand il s'agit de ce financement?

Vous nous avez dit, madame Atleo, que vous acquittez vos taxes et que vos enfants se retrouveraient donc dans une situation de double emploi. La situation change-t-elle quand il y a un traité ou quand il n'y en a pas?

Au bout du compte, il s'agit toujours de financement. Peu importe le problème qu'aborde ce comité, nous en revenons toujours au financement. À quel moment traitez-vous directement avec l'entité assurant ce financement, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, sans être contrainte de passer par une mécanique de prix qu'on appelle AADNC? À quel point se débarrasse-t-on d'AADNC? À quel point commençons-nous à examiner comment nous traitons et éduquons nos enfants de façon fondamentale?

Je sais que cela implique beaucoup de choses. La situation dure depuis si longtemps. Quand va-t-elle s'arrêter? Je ne peux plus le supporter et, si c'est ma réaction, je peux fort bien imaginer la situation dans laquelle se trouvent les Premières nations.

Comment nous y prenons-nous pour le financement? La responsabilité du financement incombe-t-elle au fédéral? Si c'est le cas, comment nous assurons-nous que le financement est adapté et qu'il n'est pas utilisé à d'autres fins? Où les provinces interviennent-elles?

Permettez-moi d'évoquer un point que personne n'a abordé. J'ai été maire de la Ville de Vancouver où on trouve une population importante des Premières nations dans le centre-ville. Comment en tient-on compte dans ce contexte? Les contribuables financent cette éducation.

M. McCue : Je vous remercie de poser cette question qui comprend de nombreuses parties.

J'aimerais aborder cette question de l'éducation des Premières nations en milieu urbain parce qu'elle prend de l'importance alors que le nombre de membres des Premières nations qui déménagent

dealing with on-reserve education so, with all due respect, I will pass on that, despite the fact that I agree with you that it is a fundamental issue as well.

Senator Campbell: By separating this out we are making a big mistake and being disingenuous to all First Nations, because we have now made two kinds of First Nations, on reserve and off reserve. It is federal governments in general that have done this. When we differentiate between them, we make first- and second-class citizens, and you and I know that even the first-class citizens are not first class. That is the difficulty with this whole process of First Nations on reserve and First Nations off reserve. There has to be one solution here; First Nations dealing with a federal government.

The Chair: I think we are dealing with a constitutional aspect, but I will let Mr. McCue answer that.

Mr. McCue: I would be happy to return to the committee when it decides to focus on off-reserve educational issues because I agree with the senator that that is a pressing issue as well.

When a First Nations education system is established with the various levels that we have touched on here today, one of the responsibilities of the third level would be the negotiation of appropriate funding contributions by the provinces. I agree with the panel members who have spoken on this that there is a necessity and a legislative responsibility for the provinces to contribute to First Nations education, both on and off reserve.

The reason the provinces have not had their feet held to the fire with respect to the funding issue is that there simply is not an institution or an organization in this country, other than the federal government, to approach the provinces and say, with the authority that the organization or institution has, "You have a responsibility here. Let us sit down and negotiate what that contribution will be."

Currently and historically, the only agency in this country that has the authority to do that is the federal government, and we all know that when the federal government approaches the provinces with respect to funding it becomes a real area of conflict and disagreement.

At what point do you deal directly with the feds? I would see that as a driving principle of the legislation. When the framework legislation is developed and the funding formula is identified, it would seem to me appropriate to identify the parties to that funding relationship. In response to your specific question, that is the time that you would deal directly with the federal government.

en dehors des réserves augmente. Si j'ai bien saisi l'objet de notre réunion d'aujourd'hui, elle porte sur l'éducation dans les réserves et c'est pourquoi, avec tout le respect que je vous dois, je vais m'abstenir de répondre bien que je sois d'accord avec vous que c'est également là une question fondamentale.

Le sénateur Campbell : Nous commettons une erreur grave en faisant cette distinction et nous allons à l'encontre des intérêts de toutes les Premières nations, parce que nous avons ainsi deux types de Premières nations, celles qui résident dans les réserves et celles qui résident ailleurs. C'est le gouvernement fédéral qui, de façon générale, a créé cette dichotomie. Nous faisons ainsi des citoyens de première et de seconde classes et vous comme moi savons fort bien que les citoyens de première classe en question ne sont pas vraiment de première classe. C'est la difficulté qui se pose avec toute cette distinction entre les membres des Premières nations résidant dans des réserves et ceux résidant en dehors de celles-ci. Il doit y avoir une seule solution ici, soit que les Premières nations traitent avec le gouvernement fédéral.

Le président : Je crois que cette question a une dimension constitutionnelle, mais je vais laisser M. McCue y répondre.

M. McCue : Je me ferai un plaisir de revenir devant ce comité quand il décidera d'aborder les questions concernant l'éducation hors réserve parce que je conviens avec le sénateur que c'est également une question pressante.

Lorsqu'un système d'éducation des Premières nations est mis sur pied, avec les divers niveaux que nous avons abordés ici aujourd'hui, l'une des responsabilités qui incombe au troisième niveau devrait être la négociation de la contribution financière qui convient de la province. Je partage l'avis des autres membres du groupe de discussion qui se sont exprimés sur ce sujet en affirmant qu'il est nécessaire que les provinces contribuent à l'éducation des Premières nations, aussi bien dans les réserves qu'en dehors de celles-ci, et que c'est pour elles une responsabilité législative.

La raison pour laquelle les provinces n'ont pas été obligées de participer au financement est tout simplement qu'il n'y a pas d'institution : ou d'organisation dans ce pays, mis à part le gouvernement fédéral, pour s'adresser à elles en leur disant, avec autorité, « Vous avez ici une responsabilité. Asseyons-nous et négocions la contribution que vous allez devoir verser. »

Actuellement comme par le passé, la seule entité dans ce pays qui a le pouvoir de le faire est le gouvernement fédéral, et nous savons tous que lorsque le gouvernement fédéral s'adresse aux provinces au sujet du financement, cela devient un sujet de conflit et de désaccord.

À quel point traitez-vous directement avec le fédéral? La réponse à cette question me paraît le principe moteur de la législation. Il me semble que lors de la rédaction de la loi-cadre et de la définition de la formule de financement, il conviendrait d'identifier les parties à cette relation de financement. En réponse à votre question précise, c'est à ce moment-là que vous devriez traiter directement avec le gouvernement fédéral.

I will defer to the folks on the panel who have more knowledge and expertise on the difference between treaty and non-treaty.

Mr. Stonefish: An important question is why legislation or funding is needed. Until the federal government and the provincial partners understand why this is needed, we cannot move forward. I have said repeatedly that we have to understand the definition of student success. We have to understand that education is a healing process.

The social legacy in which First Nations students and communities exist is a direct result of Indian policy in Canada; residential schools and Indian Acts. Social elements in our communities are a direct result of what has happened to us under Indian policy, colonization and assimilation.

You have to understand what education means to First Nations people. The number one indicator of student success for our organization is that they see themselves in the curriculum. The Ontario curriculum, which is what I deal with, is intended to produce contributing, competent members of Ontario's society. That is not what First Nations education is about. We have our own society and our own social existence to deal with, so education means something different to us, and you have to understand that. Until you understand what cultural and community-based education means to First Nations, you cannot really understand or develop policy, although we can develop frameworks. In provincial systems, schools are not allowed to fail. If they have low marks in literacy and numeracy, they get \$100,000 for three years to bring those numbers up. That is their definition of student success.

In our communities, if our kids cannot get to school due to domestic problems at home or if they do not have the wellness necessary to learn, how can we be worried about literacy and numeracy? We need to have character development and confident citizens of First Nations communities. That is our definition. We have a long way to go. We have schools that are chronically underfunded. We have to build a new foundation for our schools. We talk about curriculum standards, curriculum development, teacher education and teacher training. There must be a foundation built for all of those things before we can start talking about formulas.

Quebec was trying to develop a formula for the amount of money needed to run a school. First Nations schools get about \$4,000 compared to from \$9,000 to \$14,000 in other schools, and they have resource sharing among the school boards. We are not

Quant à la différence entre les personnes qui sont régies par un traité et celles qui ne le sont pas, je m'en remets aux autres membres de ce groupe de discussion qui connaissent mieux cette question que moi.

M. Stonefish : La question de savoir pourquoi nous avons besoin d'une législation ou du financement est importante. Tant que le gouvernement fédéral et ses partenaires provinciaux n'auront pas compris pourquoi cela est nécessaire, nous ne pourrons pas aller de l'avant. J'ai répété maintes fois que nous devons comprendre la définition de la réussite scolaire. Nous devons réaliser que l'éducation est un processus de guérison.

Le contexte social dans lequel vivent les étudiants et les collectivités des Premières nations est le résultat direct de la politique antérieure envers les Indiens, des pensionnats indiens et de la Loi sur les Indiens. Les dimensions sociales de nos collectivités sont le résultat direct de ce que nous avons vécu en application de la politique sur les Indiens, de la colonisation et de l'assimilation.

Il faut que vous compreniez ce que signifie l'éducation pour les peuples des Premières nations. Le premier indicateur de la réussite d'un étudiant pour notre organisation est qu'il se reconnaisse dans les contenus qui lui sont offerts. Le contenu des cours en Ontario, le domaine dans lequel je travaille, est destiné à produire des membres compétents de la société ontarienne qui y contribue. Ce n'est pas l'objet de l'éducation des Premières nations. Nous devons nous occuper de notre propre société et de notre propre existence sociale et l'éducation a donc une autre signification pour nous, et vous devez le comprendre. Tant que vous n'aurez pas compris ce que signifie pour les Premières nations une éducation basée sur la culture et sur la collectivité, vous ne pourrez pas réellement comprendre ou élaborer de politiques, même si nous pouvons préparer des cadres. Dans les systèmes provinciaux, les écoles ne peuvent échouer. Si elles obtiennent des résultats faibles en littératie et en numératie, elles reçoivent 100 000 \$ pour trois ans pour relever leurs résultats. C'est leur définition de la réussite scolaire.

Dans nos collectivités, si nos enfants ne peuvent se rendre à l'école à cause de problèmes familiaux ou s'ils n'ont pas le bien-être nécessaire pour apprendre, comment nous inquiéterions-nous de leurs résultats en littératie et en numératie? Il faut que les citoyens des collectivités des Premières nations aient confiance en eux et le caractère bien développé. C'est notre définition. Nous avons beaucoup de chemin à parcourir pour y parvenir. Nous avons des écoles qui sont sous-financées de façon chronique. Nous devons jeter de nouvelles bases pour nos écoles. Nous parlons de normes de contenu de cours, d'élaboration de programmes d'études, d'éducation et de formation des enseignants. Il faut jeter des bases solides pour tous ces éléments avant que nous puissions commencer à parler de formules.

Québec a essayé d'élaborer une formule de calcul du montant d'argent nécessaire pour administrer une école. Les écoles des Premières nations obtiennent environ 4 000 \$ contre un montant variant entre 9 000 et 14 000 \$ pour les autres écoles, qui

set up that way. We have to understand what the barriers are. I keep going back to curriculum and teacher education. Those are the two prime things that the students deal with every day for 14 years.

We do not have an in for curriculum or teacher training. In Ontario, they are allowing the EIC to be one of the first organizations to offer AQ courses from the Ontario College of Teachers. That was a back door we went through, and they were gracious enough to let us in, but there is nothing mandating or allowing us to develop our own standards of education. Now that we have these courses we have developed, you have to take them in order to teach in our schools. We could never say that before; we never had the capacity to do that.

When you talk about legislation and funding, you have to understand where we are and understand the plan of where we are going and why we are going that way. You asked, “When will you deal directly with the federal government?” We will deal with them directly when they truly understand what we need and where we are going. Then it will be a lot easier.

Senator Raine: Thank you for the insight. This discussion has been excellent. We are kind of hoping that out of it will come some solutions.

In my experience, which is very limited, I have a hard time relating to First Nations because what is a First Nation? When you think about aggregating schools to make the delivery of second-level and third-level services more likely to happen, we have a country that is so wide and so different from one end to the other, that to have a one-size-fits-all solution is not possible. We are looking to find a framework that will allow the evolution of good educational practices, no matter the local circumstance.

I have heard and read a lot about the education information system, or EIS, which is currently being developed by — I will go back to the acronym of INAC because everyone understands it. That gets to the heart of who decides how to measure student success. If this should be coming from the bottom up, maybe we need to share the ten things everyone wants and then people could add what they specifically want in their systems.

Do you think that the development of an education information system could help, or do you think it is the federal ministry meddling at the local level?

The Chair: We are running out of time and this is sort of sliding off subject, but I will let someone answer.

bénéficient également d'un partage des ressources dans le cadre des conseils scolaires. Nous ne sommes pas organisés de cette façon. Nous devons comprendre la nature des entraves. Je reviens toujours au contenu de cours et à la formation des enseignants. Ce sont les deux questions essentielles auxquelles les étudiants ont à faire face tous les jours pendant 14 ans.

Nous n'avons pas de cases pour les contenus des cours ou la formation des enseignants. En Ontario, la Commission de l'amélioration de l'éducation est l'une des premières organisations à offrir des cours de qualification complémentaires de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. C'est la voie détournée par laquelle nous avons dû passer, et ils ont été bien aimables de nous laisser l'utiliser, mais rien ne nous oblige ou ne nous autorise à élaborer nos propres normes d'éducation. Maintenant que nous disposons de ces cours que nous avons préparés, vous devez les suivre dans l'ordre pour enseigner dans nos écoles. Nous ne pouvions jamais l'imposer auparavant, nous n'avions jamais eu les moyens de le faire.

Quand vous parlez de législation et de financement, vous devez comprendre la situation dans laquelle nous sommes, le plan que nous suivons et savoir pourquoi nous allons dans cette direction. Vous avez demandé « Quand allez-vous traiter directement avec le gouvernement fédéral? ». Nous traiterons directement avec les représentants quand ils comprendront réellement ce dont nous avons besoin et où nous allons. Les choses seront alors beaucoup plus faciles.

Le sénateur Raine : Je vous remercie de cet éclairage. Les discussions ont été excellentes. Nous espérons qu'elles déboucheront sur certaines solutions.

Avec mon expérience, qui est très restreinte, j'ai de la difficulté au sujet des Premières nations parce que je me demande ce qu'est une Première nation? Quand vous réfléchissez au regroupement des écoles pour permettre plus facilement la prestation de services de second et de troisième niveau, il faut garder à l'esprit que notre pays est si vaste et si différent d'une extrémité à l'autre, que d'avoir une solution convenant à tous n'est pas possible. Nous cherchons à définir un cadre qui permettra l'évolution de bonnes pratiques d'éducation, indépendamment des conditions locales.

J'ai beaucoup entendu parler du Système d'information sur l'éducation, ou SIE, et j'ai beaucoup lu à son sujet. C'est le système qui est actuellement élaboré par AINC. Je continue à utiliser ce sigle parce que tout le monde le connaît. Cela nous amène au cœur du problème qui consiste à savoir qui décide comment mesurer la réussite scolaire. Si les décisions doivent venir de la base, nous devrions peut-être partager les 10 éléments que tout le monde veut et les gens pourraient ensuite ajouter ce qui leur importe particulièrement dans leurs systèmes.

Pensez-vous que l'élaboration d'un système d'information sur l'éducation pourrait constituer une aide ou êtes-vous d'avis que le ministère fédéral s'ingère de façon indue au niveau local?

Le président : Nous allons manquer de temps et cela est en quelque sorte hors sujet, mais je vais laisser quelqu'un répondre.

Ms. Atleo: It is not really sliding off subject because this will determine absolutely everything. First Nations do not get access to these levels of systems, so it is a production of information. Health systems are like that; it is a production of information, and it gets back to jurisdiction, standards and these kinds of things. I talked about how First Nations on-reserve status at some level is how that is usually determined. It is a very particular segment of the Aboriginal population.

The EIS will be developed so that determination can be made of who is eligible, what the nature of that eligibility is and how the funds are being spent, just the same way as the onerous nature of the reporting system that INAC currently has in place.

Therefore, we have these reporting systems that are incredibly onerous and the information does not go back to the community; it goes back to the federal government to make those decisions. We know that. Numbers are power, and the numbers go back to the federal government. Therefore, the community is not involved in developing that information or interpreting any of it. We know interpretation is incredibly important because if you do not understand the ground, you cannot interpret the information. That is pretty basic research methodology. That will not happen because the bureaucracy will interpret it at that level based on not necessarily the needs of the community but on the common good; it is not operating in a fiduciary role but in a governmental role. This is the kind of thing that creates incredible problems.

It is not serving the needs of First Nations people; it is serving the needs of society writ large, from a moral level through the bureaucracy. That is what those information systems, when people are not participating in them, are about.

Mr. Kelly: I have not been involved in the formation or any discussions on EIS in the last couple of years, but I think it is necessary. I really do. I think that information should be there. My experience with Treaty 8 was such that we would send leadership to meet with federal officials, they would go armed with anecdotal information, and the bureaucrats would want statistical data — prove it — and it was not there.

I do have one what I consider significant issue with the EIS, and that is who owns the information and who is the holder of it? As I understand it right now, this will belong to Indian and Northern Affairs Canada. I think that is a huge mistake. They are saying all the right things, such as, “We will be the holder of the information and any First Nation who wants the data can come and get it.” I am very much of the opinion that it is First Nations

Mme Atleo : Ce n'est pas vraiment hors sujet parce que la réponse à cette question va être absolument déterminante pour tout. Les Premières nations n'ont pas accès à ces niveaux des systèmes, qui servent à produire de l'information. Les systèmes de santé sont similaires; ils produisent de l'information, et cela nous ramène au problème de compétence, de normes et à ce genre de choses. J'ai déjà dit que le statut des membres des Premières nations vivant dans des réserves est utilisé pour déterminer ces choses. Ces personnes ne représentent qu'un segment très particulier de la population autochtone.

Le SIE sera préparé afin de pouvoir déterminer qui est admissible, quelle est la nature de cette admissibilité et comment les fonds seront dépensés, tout comme cela se passe de façon onéreuse pour le système de rapports que AADNC met actuellement en place.

Nous avons donc des systèmes de rapport qui sont très onéreux alors que l'information ne retourne pas à la collectivité, mais va au gouvernement fédéral pour lui permettre de prendre ces décisions. Nous savons cela. La connaissance des chiffres donne le pouvoir, et les chiffres vont au gouvernement fédéral. La collectivité n'est donc pas impliquée dans la construction de ces bases de données ni dans leur interprétation. Nous savons fort bien que l'interprétation est de la prime importance parce que si vous ne maîtrisez pas la base, vous ne pouvez pas interpréter l'information. C'est là un principe de méthodologie de recherche assez basique. Ce n'est pas ce qui se passera parce que les bureaucrates vont l'interpréter à ce niveau non pas nécessairement en fonction des besoins de la collectivité, mais en fonction du bien commun; il ne s'agit pas d'agir dans un rôle de fiduciaire, mais dans un rôle gouvernemental. C'est le genre de chose qui crée des problèmes énormes.

Cela ne répond pas aux besoins des membres des Premières nations, mais à ceux de l'ensemble de la société, d'un niveau moral et grâce à la bureaucratie. C'est là la nature de ces systèmes d'information quand les gens n'y participent pas.

M. Kelly : Je n'ai pas été impliqué dans la réalisation du SIE au cours des dernières années, ni n'ai participé à aucune discussion à ce sujet, mais je pense qu'il est nécessaire. Je le crois vraiment. Cette information devrait être là. Il découle de mon expérience avec le traité n° 8 que nous demanderions aux leaders autochtones d'aller rencontrer les responsables fédéraux, en leur fournissant des informations anecdotiques, et que ces responsables fédéraux leur demanderaient des données statistiques, pour prouver leur assertion, alors qu'il n'en aurait pas.

Il y a une question qui me paraît importante avec le SIE, et c'est de savoir qui est le propriétaire de l'information et qui en est le détenteur. À ce que je comprends pour l'instant, l'information appartiendra à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Cela me paraît une grave erreur. Ces représentants disent ce qu'il faut dire comme : « Nous allons conserver l'information et toute Première nation qui voudra des données n'aura qu'à nous

data that should be controlled by First Nations, and if the federal government is looking for information from that data, all they have to do is request it.

Mr. McCue: The few friends that I have will tell you I am not a cynical person, but I think it needs to be recognized that the emergence of the EIS initiative is the department and the government's response to the report by the Auditor General, who lambasted the department and the government for not having up-to-date and appropriate information and statistics on First Nations education. It is not there to do anything other than to meet that criticism.

There will be the generation of hopefully useful information, but as long as that information resides with the department, then its use and function will remain questionable.

Mr. Stonefish: I sit on the Performance Measurement Committee; it is the committee that developed the indicators for the EIS. Going on almost two years now, I have sat on that committee pulling my hair out because the only things that First Nations are required to report on are based in their funding agreements. As far as academic achievement, the First Nation Student Success Program, FNSSP, that gave hundreds of thousands of dollars to different communities, in order to sign onto that and get that money, you had to provide your provincial literacy and numeracy scores. Those are their indicators for success, looking at those scores and then measuring them against the province, which is not right as far as funding goes.

Outside of that, there are questions such as, "Do you have a First Nations language program in your school?" If you had 15 minutes, you could say yes, but no idea if it is producing speakers. "Do you have a cultural program in your school?" You could say yes; it could be that you smudge in the morning, but there is no qualitative data that looks at and measures what we define as student success, what is needed in our schools. Of the 16 indicators going forth, the data that will come out of it, you will find out how many kids are going to school, how many of them are late, what their provincial scores are. It has nothing to do with what we are concerned about with student wellness and development.

With respect to the EIS, we are working on terms of reference in terms of who owns the data and who analyzes it and keeps it, but as far as the system itself goes, it is being pushed through us as far as with the indicators and reporting mechanisms that exist in the agreements. There is no real educational data that will arise that talks about student success or our definition of student success.

les demander. » Je suis fermement convaincu que les données sur les Premières nations devraient être contrôlées par les Premières nations et que, si le gouvernement cherche de l'information dans ces données, c'est lui qui devrait formuler la demande.

M. McCue : Les quelques amis que j'ai vous diront que je ne suis pas quelqu'un de cynique, mais je crois qu'il faut convenir que l'apparition de l'initiative du SIE origine du ministère et qu'elle constitue sa réponse au rapport de la vérificatrice générale qui a réprimandé le ministère et le gouvernement parce qu'ils ne disposaient pas d'information ni de statistiques à jour et adaptées sur l'éducation des Premières nations. L'objectif n'est rien d'autre que de répondre à ces critiques.

On peut espérer que ce système permettra de générer des informations utiles, mais en autant que cette information réside au ministère, l'utilisation qu'on en fera et son objectif soulèveront des doutes.

M. Stonefish : Je siège au Comité sur la mesure du rendement, qui a élaboré les indicateurs du SIE. Depuis presque deux ans maintenant, j'ai siégé à ce comité en m'arrachant les cheveux parce que les seules choses que l'on demande aux Premières nations sont de faire rapport dans le cadre de leurs accords de financement. En ce qui concerne la réussite scolaire, le Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières nations, le PRSEPN, qui a versé des centaines de milliers de dollars à diverses collectivités impose de fournir les résultats provinciaux en littératie et en numératie pour pouvoir y adhérer et bénéficier de son financement. Ces résultats provinciaux constituent leurs indicateurs de réussite. Ils les comparent ensuite aux résultats obtenus dans la province et ce n'est certainement pas la bonne solution en matière de financement.

L'adhésion au PRSEPN impose de répondre à d'autres questions comme : « Avez-vous un programme de langue des Premières nations dans votre école? » Si vous avez un cours de 15 minutes, vous pouvez répondre oui, mais personne ne sait s'il va produire des gens en mesure de parler cette langue. « Dispensez-vous des programmes culturels dans votre école? » Vous pouvez répondre oui et il peut s'agir d'une brève séance de purification le matin, mais cela n'implique aucune donnée qualitative qui analyse et mesure ce que nous définissons comme la réussite de l'étudiant, qui est pourtant ce dont nous avons besoin dans nos écoles. Les seuls indicateurs retenus permettront de recueillir des données. Vous apprendrez combien d'enfants fréquentent l'école, combien d'entre eux sont en retard, quelles sont leurs notes aux examens provinciaux. Cela n'a rien à voir avec ce qui nous préoccupe au sujet du bien-être et du développement de nos étudiants.

En ce qui concerne le SIE, nous travaillons à l'élaboration d'un mandat précisant qui est le propriétaire des données, qui les analyse et les conserve, mais en ce qui concerne le système lui-même, il nous est imposé jusqu'à maintenant avec les indicateurs et les mécanismes de rapport qui figurent dans les ententes. Il n'y a pas de vraies données sur l'éducation qui fournissent de l'information sur la réussite des étudiants ou sur notre définition de la réussite scolaire.

Senator Dyck: My question concerns the method of funding. Numerous witnesses, including you this morning, have talked about the inequities of funding between on and off-reserve schools. I think this is a major question that political leadership will be concerned about. If we set up the structures that we are talking about today — second, third and maybe even a fourth level — will the structures be able to have in place a system where funding is determined? Let us say someone suggested the funding should come from Treasury Board and that INAC should not be part of the formula. If we put those structures in place, will we be able to equalize the funding so that that problem will disappear?

I think it is important for us to do that. Cindy Fisher, who appeared at the same time as Mr. Stonefish, said to us that it really was a moral and ethical problem. She essentially asked, “Are our children not worth it?” If we are not giving equal funding to children on reserves, that is really a moral and ethical problem.

If we are proposing legislative changes, I think we cannot morally or ethically do so unless we put in place something that equalizes funding to get rid of that inequity. Can we do that through legislative structures?

Mr. Kelly: If I understand the question correctly, I see absolutely no reason why that cannot happen.

When I sat with Treaty 8, I would look at the funding formula that came from the federal government. I think there were 24 different categories under which you could apply for dollars. When I sit with the province and look at the funding formula, it is a one-inch thick binder with formulas that would allow you to access dollars to address particular situations, whether related to geography, distance, second language, whatever. I think you are able to build it in so that there is equity in funding dispersed through Canada. You will not do it by talking about certain numbers of dollars because there are too many factors that impact the cost of educating a child.

I would caution you to steer away from saying that whatever the province spends is what we should spend. You need to remember that provincial averages are just that — averages. The average comes about from where the majority of the students reside. In Alberta’s case, that would be Edmonton and Calgary. I run into significantly higher costs in education in a remote northern community than I would in Edmonton or Calgary.

Le sénateur Dyck : Ma question porte sur la méthode de financement. De nombreux témoins, dont vous ce matin, ont parlé des iniquités du financement entre les écoles sur réserve et hors réserve. Cela me paraît une question importante dont les leaders politiques devraient se préoccuper. Si nous mettons en place des structures dont nous parlons aujourd’hui, soit un second, un troisième et même peut-être un quatrième niveau, auront-elles une place dans un système dans lequel le financement est déterminé? Imaginons que quelqu’un propose que le financement vienne directement du Conseil du Trésor, sans passer par AADNC. Si nous mettons ces structures en place, pourrions-nous égaliser le financement afin que le problème disparaisse?

Il me semble important que nous y veillions. Cindy Fisher, qui a comparu le même jour que M. Stonefish, nous a dit qu’il s’agit réellement d’un problème moral et éthique. Elle a essentiellement demandé ceci : « Nos enfants ne le valent pas? » Si nous ne veillons pas à ce que les enfants vivant dans des réserves bénéficient d’un financement égal, c’est réellement un problème moral et éthique.

Si nous proposons des modifications à la législation, je ne crois pas que nous puissions le faire, en termes moraux ou éthiques, sans prévoir un mécanisme égalisant le financement pour éliminer cette iniquité. Est-ce quelque chose qu’il est possible de faire au moyen de structures législatives?

M. Kelly : Si je comprends bien votre question, il n’y a à mes yeux absolument aucune raison pour que cela ne puisse pas se faire.

Quand j’ai analysé le traité n° 8, j’ai examiné la formule de financement soumise par le gouvernement fédéral. Je crois qu’il y avait 24 catégories différentes permettant de demander des fonds. Lorsque j’ai siégé avec la province et étudié la formule de financement, je me suis retrouvé avec un classeur épais d’un pouce avec les formules permettant d’obtenir des fonds pour faire face à des situations particulières, qu’elles soient liées à la géographie, à la distance, à la seconde langue ou à quoi que ce soit d’autre. Il me semble qu’il est possible d’élaborer une formule permettant de s’assurer d’un financement équitable ventilé dans tout le Canada. Vous n’y parviendrez pas en fixant certains montants parce que le nombre de facteurs ayant des répercussions sur le coût de l’éducation d’un enfant est trop élevé.

Je vous invite à éviter de dire que le montant dépensé par la province est celui que nous devrions dépenser. Il faut garder à l’esprit que les moyennes provinciales ne sont que cela, des moyennes. La moyenne est influencée par l’endroit où la majorité des étudiants résident. Dans le cas de l’Alberta, la prépondérance d’Edmonton et de Calgary est manifeste. J’arrive à des coûts de l’éducation sensiblement plus élevés dans une collectivité éloignée du Nord que ce ne serait le cas à Edmonton ou à Calgary.

I think you just have to ensure that there are comprehensive formulas. You can take a page from some provinces and look at addressing the particular areas or issues that individual communities would face.

Senator Meredith: Along the same lines as Senator Campbell's question, is it truly reasonable to expect that First Nations struggling with a lot of issues like poverty, health or housing could assume responsibility for their full education system without the capacity?

Mr. McCue: The short answer to your question is no, but that is why the system is required. That is why the various levels that we have identified here are essential because individual communities are struggling. We all know that. I am sure you have heard that plenty of times. It is unconscionable to allow the status quo to continue.

Ms. Atleo: In the United States, they tried termination in the early 1960s. That was a shutting down of reserves. It did not solve anything. The issues are always still there.

The development of capacity really began in the 1960s, and there has been a lot of work done in the development of capacity. Moving students off reserve into urban communities will not solve anything. Moving them into the provincial system does not solve anything because the provincial system does not have the capacity to deal with them at all.

Therefore, we have two systems. One is highly articulated that does not have the capacity to absorb Aboriginal students. The other is a struggling Aboriginal system that might not have the capacity, but is willing and, morally, ethically and constitutionally, has some reason for existing and being articulated in a much more appropriate manner. We have those two things. I use a model in which we are looking at two totally different systems that have never really interfaced with each other. At this point, there must be an a formal, legal articulation of the Aboriginal system as we move away from the bureaucratic articulation of this system through policy. The interface will come later. It can only come later because you can only interface like with like. What has happened now has been a real tragedy over the existence of that bureaucracy. Policy and bureaucracy cannot do what legislation and a legal interface between organizations throughout those systems can do.

Senator Patterson: I want to thank the experts. I wanted to primarily listen today. I think we all have some very good direction on where we should go as we work to wrap up our study.

I found the advice on the funding fascinating. It seems to me there has been a real challenge for us to find a way to engage provinces in contributing to the education of all their citizens, as

Il me semble qu'il faut veiller à avoir des formules couvrant tous les aspects. Vous pouvez extraire une page du classeur des formules pour certaines provinces et essayer au domaine ou aux questions particulières auxquelles sont confrontées les collectivités prises individuellement.

Le sénateur Meredith : Dans le prolongement de question du sénateur Campbell, est-il vraiment raisonnable de s'attendre à ce que les Premières nations qui font face à quantité de problèmes dans des domaines comme la pauvreté, la santé ou le logement puissent assumer la responsabilité de l'ensemble de leur système d'éducation sans avoir les moyens nécessaires?

M. McCue : La réponse simple à votre question est non et c'est précisément pourquoi le système est indispensable. C'est pourquoi les divers niveaux dont nous avons parlé ici sont essentiels parce que les collectivités se débattent avec ces problèmes. Nous le savons tous. Je suis convaincu que vous en avez entendu parler maintes fois. Il serait inadmissible que la situation actuelle perdure.

Mme Atleo : Aux États-Unis, ils ont tenté de mettre fin à ce système en fermant les réserves au début des années 1960. Cela n'a rien résolu. Les questions sont toujours présentes.

Le développement des capacités n'a commencé qu'au cours des années 1960 et beaucoup de travail a été fait dans ce domaine. Le déménagement des étudiants en dehors des réserves vers les collectivités urbaines ne résoudra rien. Le faire passer dans le système provincial ne résout rien parce que le système provincial n'a pas du tout les moyens de s'occuper d'eux.

C'est pourquoi nous avons deux systèmes. L'un, qui est fortement structuré, n'a pas les moyens d'absorber les étudiants autochtones. L'autre est un système autochtone boiteux qui n'a probablement pas les moyens voulus, mais qui est désireux d'agir et qui, des points de vue moraux, éthiques et constitutionnels, a certaines raisons d'exister et d'être structuré d'une façon beaucoup plus adaptée. Nous avons ces deux systèmes. J'utilise un modèle dans lequel nous faisons face à deux systèmes totalement différents entre lesquels il n'y a jamais eu vraiment d'interface. Le système autochtone doit maintenant avoir un caractère officiel et légal alors que nous laissons de côté son fonctionnement bureaucratique au moyen de la politique. L'interface viendra plus tard parce qu'elle ne peut exister qu'entre deux éléments ayant assez de similitudes. La façon dont les choses se sont déroulées a été une vraie tragédie avec cette bureaucratie. La politique et la bureaucratie ne sont pas en mesure d'arriver aux résultats que permettraient une législation et une interface légale entre les organisations se trouvant dans l'ensemble du système.

Le sénateur Patterson : Je tiens à remercier le spécialiste que vous êtes. Je tenais avant tout à vous écouter. Je suis convaincu que nous avons retenu certaines très bonnes orientations sur lesquelles nous devrions travailler pour mener à bien notre étude.

Je trouve fascinants vos conseils concernant le financement. Il me semble que nous avons fait face à un vrai défi pour trouver une façon d'amener les provinces à contribuer à l'éducation de

Mr. Kelly suggested. I know there are big constitutional barriers, but I also know that provinces are very concerned about the wasted human resource potential. An enormous human resource potential to develop our natural and other resources is being lost because of the failures of our education systems in First Nations. I think that is an important idea that is new to me and that we should pursue.

I think the advice on legislation is very clear. It must respect the primacy of First Nations' governance. It must be enabling. We must work to a system that establishes second and third-level support that is not there right now. Dealing out Indian Affairs, or AAND, as we call it in the North, is a bold idea. We have heard from the officials in charge of education that they really are not education experts. They are badly equipped to do anything but administer. Therefore, your suggestion about a new approach and perhaps breaking away from that failed model through Treasury Board, is, to me, very significant.

I have been thinking about next steps. This is going to take leadership.

There was talk about having a commission with them and with the Aboriginal Healing Foundation or the residential schools. No one mentioned a role for the Assembly of First Nations. We have had the Inuit leadership here talking about an Inuit approach to education. We have a grand chief who I know is an educator and makes it a priority. Do you see a role for the AFN? As we move to the next steps, do you see the creation of some kind of commission of people not associated with the present institutions?

Ms. Atleo: In many ways, we would not be at this point in the discussion if we did not have that leadership from the AFN on education. We could have been talking economics and trusteeships at this point in time. I think it is part of the deal. That is where the leadership has been coming from to create public discourse and to sensitize us around these issues. It is a facilitating role and I see them playing a part in facilitating.

If we think of the structure of the AFN, it is provincially and First Nations organized. You have a natural organization there — especially in the First Nations piece — that reaches back down into the communities. To use that organization to process this would be one way to understand that.

tous leurs citoyens, comme l'a suggéré M. Kelly. Je sais fort bien qu'il y a d'importantes entraves constitutionnelles, mais je sais également que les provinces sont très préoccupées par la possibilité d'un gâchis de leurs ressources humaines. Nous perdons un énorme potentiel en ressources humaines pour développer nos ressources naturelles et d'autres natures à cause des lacunes de notre système d'éducation des Premières nations. Il me semble que c'est là une idée importante, nouvelle pour moi, sur laquelle nous devrions continuer à travailler.

Les conseils que vous nous avez donnés sur la législation me paraissent très clairs. Celle-ci doit respecter la primauté de la gouvernance des Premières nations. Elle doit être habilitante. Nous devons nous efforcer d'élaborer un système qui mettra en place des soutiens de deuxième et de troisième niveaux qui ne sont pas là actuellement. Se débarrasser d'Affaires indiennes, ou AINC, comme nous l'appelons dans le Nord, est une idée intrépide. Nous avons entendu les responsables de l'éducation nous dire qu'ils ne sont pas vraiment des spécialistes de l'éducation. Ils sont mal équipés pour faire autre chose que d'administrer. C'est pourquoi votre suggestion d'adopter une nouvelle approche et peut-être de laisser de côté un modèle qui a échoué en traitant directement avec le Conseil du Trésor est très intéressante à mes yeux.

J'ai réfléchi aux étapes à venir. Il va falloir beaucoup de leadership.

Il a été question de mettre sur pied une commission avec eux et avec la Fondation autochtone de guérison ou avec les pensionnats indiens. Personne n'a mentionné de rôle pour l'Assemblée des Premières Nations. Nous avons entendu ici les leaders inuits parler de l'approche inuite à l'éducation. Nous avons entendu un grand chef qui, je le sais, est un éducateur et en fait une priorité. Entrevoyez-vous un rôle pour l'APN? En nous dirigeant vers les étapes à venir, entrevoyez-vous la création d'une forme quelconque de commission de gens qui ne serait pas associée aux institutions actuelles?

Mme Atleo : Pour de nombreuses raisons, nous ne serions pas rendus à ce point de la discussion si l'APN n'exerçait pas son leadership dans le domaine de l'éducation. Nous aurions pu parler d'économie et de curatelle. Je pense que cela fait partie de l'entente. C'est de là qu'est venu le leadership pour élaborer le message destiné au public et pour nous sensibiliser à ces questions. C'est un rôle de facilitation et je vois l'APN jouer en partie un rôle de facilitation.

Si nous pensons à la structure de l'APN, elle est structurée au niveau provincial et à celui des Premières nations. Vous avez là une organisation naturelle, en particulier dans le volet Premières nations, qui prend ses racines dans les collectivités. Faire appel à cette organisation pour la démarche dont nous parlons constituerait une façon de manifester sa compréhension.

Mr. McCue: I think the national and the regional organizations have a role to play in the process. I think their roles would be subordinate to the creation of a commission or a committee. I would see the AFN and its other national and provincial organizations as contributing to the process.

I refer to the precedents that exist: the Aboriginal Healing Foundation, the residential school commission and the royal commission. There was certainly input on the part of the national organizations including the AFN. However, these initiatives were done largely without the principle involvement of the Assembly of First Nations and other organizations and I see no reason why we cannot follow the same path.

The Chair: I see everyone nodding. Senator Patterson, you summarized it great with your observations. It has been educational, inspiring and informative.

On behalf of the senators, we appreciate your presence here today. The method in which you brought forward your expertise I am sure will be a significant part of the report that we plan on working on. This has been experimental as far as this committee is concerned, namely bringing an expert panel in on a round panel but you have done an excellent job. I am sure I am speaking on behalf of each and every one of us when I thank you from the bottom of our hearts.

If anything arises which you think you could be of assistance to us and we have not had time to deal with, please do not hesitate to get in touch with any of the senators, the library or our clerk.

With that, honourable senators, if there are no other comments, the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, October 19, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:47 p.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: Issues concerning First Nations Education).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, either on CPAC or the web.

M. McCue : Je suis d'avis que les organisations nationales et régionales ont un rôle à jouer dans le processus. Leur rôle serait subordonné à la création d'une commission ou d'un comité. À mes yeux, l'APN et ses autres organisations nationales et provinciales pourraient contribuer au processus.

Je vous renvoie aux précédents qui existent : la Fondation autochtone de guérison, la Commission de vérité et de réconciliation du Canada et la Commission royale sur les peuples autochtones. Elles ont certainement bénéficié de l'apport des organisations nationales, y compris l'APN. Toutefois, ces initiatives ont été menées pour l'essentiel sans l'implication de principes de l'Assemblée des Premières Nations et des autres organisations et je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas suivre la même voie.

Le président : Je vois tout le monde hocher de la tête. Sénateur Patterson, vos observations constituent un excellent résumé. La séance s'est révélée riche d'enseignement, inspirante et pleine d'information.

Au nom des sénateurs, je tiens à vous dire combien nous avons apprécié votre présence parmi nous. La rigueur avec laquelle vous nous avez fait part de vos connaissances nous sera très utile pour préparer le rapport sur lequel nous travaillons. Dans le cas de ce comité, il s'agissait d'une expérience, soit d'amener un groupe d'experts à participer à une table ronde et vous avez fait un excellent travail. Je suis sûr de m'exprimer au nom de chacun de nous quand je vous remercie du fond du cœur.

S'il vous vient quelque chose à l'esprit qui, à votre avis, pourrait nous être utile et dont nous n'aurions pas eu le temps de parler, n'hésitez pas à vous adresser à n'importe lequel des sénateurs, à la bibliothèque ou à notre greffier.

Honorables sénateurs, si vous n'avez pas d'autres commentaires, je lève la séance.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 19 octobre 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, pour examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir. Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du grand public qui suivent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou sur le web.

I am Senator St. Germain, from British Columbia, and I have the honour of chairing this committee.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Given this mandate, the committee has undertaken a study to examine possible strategies for reform concerning First Nations primary and secondary education, with a view to improving outcomes. Among other things, the study has focused on the following: tripartite education agreements, governance and delivery structures, and possible legislative frameworks.

This evening we will hear from two witnesses: the Manitoba First Nations Education Resource Centre and the Nishnawbe Aski Nation.

The Manitoba First Nations Education Resource Centre was established in 1999. It was given a mandate by the Chiefs of Manitoba to provide second- and third-level education services to the 55 First Nation schools in Manitoba. The centre facilitates a community education process based on First Nations needs, priorities and education plans. Authority remains with the First Nations.

The Nishnawbe Aski Nation was established in 1973. It is a Political Territorial Organization representing 49 First Nations communities of Northern Ontario, with a total membership on and off reserve estimated at around 45,000 people.

Nishnawbe Aski Nation represents the socio-economic and political aspirations of its First Nation members to all levels of government in order to allow local self-determination while establishing spiritual, cultural, social and economic independence.

[Translation]

Before we hear our witnesses, I would like to introduce the members of this committee who are here this evening.

[English]

On my left is Senator Lillian Dyck, deputy chair of the committee, from Saskatchewan. Next to her is Senator Larry Campbell from British Columbia. On my right, is Senator Nancy Greene Raine from British Columbia. Next to her, is Senator Don Meredith from Ontario. Next is Senator Jacques Demers, from Quebec and Senator Dennis Patterson from Nunavut.

Members of the committee, I ask you to help me in welcoming our witnesses: from the Manitoba First Nations Education Resource Centre, Mr. George Ross; and from Nishnawbe Aski Nation, Terry Waboose, Deputy Grand Chief. We really look forward to your presentations, which we hope you will keep as tight as possible so that senators will have the opportunity to ask questions and further enhance our knowledge to prepare a better report.

Je suis le sénateur Gerry St. Germain, de la Colombie-Britannique, et j'ai l'honneur de présider le comité.

Le comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre question intéressant les peuples autochtones du Canada en général. Compte tenu de ce mandat, le comité a entamé une étude des stratégies qui pourraient permettre de réformer l'éducation primaire et secondaire des Premières nations en vue d'améliorer les résultats scolaires. L'étude porte entre autres sur les ententes tripartites en matière d'éducation, les structures de gouvernance et de prestation de services et les mesures législatives qui pourraient être adoptées.

Ce soir, nous entendrons des témoins de deux organisations : le Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba et la Nation Nishnawbe Aski.

Le Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba a vu le jour en 1999, et il a reçu des chefs du Manitoba le mandat d'offrir des services d'éducation de deuxième et de troisième niveaux aux 55 écoles des Premières nations au Manitoba. Le centre facilite une éducation communautaire fondée sur les besoins, les priorités et les plans d'éducation des Premières nations, qui conservent l'autorité.

La Nation Nishnawbe Aski a été établie en 1973. Il s'agit d'un organisme territorial politique qui représente 49 collectivités des Premières nations dans le Nord de l'Ontario totalisant 45 000 membres qui vivent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

La Nation Nishnawbe Aski fait valoir les aspirations socioéconomiques et politiques de ses membres des Premières nations auprès de tous les ordres de gouvernement afin de permettre l'autodétermination au niveau local tout en établissant leur indépendance spirituelle, culturelle, sociale et économique.

[Français]

Avant d'entendre nos témoins, j'aimerais présenter les membres du comité qui sont ici ce soir.

[Traduction]

À ma gauche se trouve le sénateur Lillian Dyck, de la Saskatchewan, vice-présidente du comité. À côté d'elle prend place le sénateur Larry Campbell, de la Colombie-Britannique. À ma droite siègent le sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique et, à côté, le sénateur Don Meredith, de l'Ontario. Viennent ensuite le sénateur Jacques Demers, du Québec, et le sénateur Dennis Patterson, du Nunavut.

Mesdames et messieurs les membres du comité, je vous invite à vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue aux témoins : du Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba, M. George Ross, et, de la Nation Nishnawbe Aski, M. Terry Waboose, grand chef adjoint. Nous avons vraiment hâte d'entendre vos exposés, que vous ferez le plus concis possible pour que les sénateurs aient le temps de poser des questions et d'enrichir leurs connaissances pour produire un meilleur rapport.

George Ross, School Administration Advisor, Manitoba First Nations Education Resource Centre: *Ekosani* — thank you for inviting me to address this committee.

The euro-centric education system has taught us not to trust our own indigenous ways of learning and knowing. Today we are crying and searching for answers. Why? The majority of our children are not successful in Canadian First Nations schools and later are not able to flourish in either or both worlds.

The indigenous ways of knowing and learning must be transmitted to the present day structured learning systems, but the best way is the creation of a First Nations education system where our creation stories, spirituality, teachings, traditions, values and languages are the foundation.

A recommendation from Wahbung, 1971, is: “There must be a redefinition of education in a total context.” Another quote is: “The need for radical change, a complete overall of the education system for our people is the basis of required change.” That is from Verna Kirkness, 1999. Today, there is some acknowledgment about the dismal state of First Nations education systems by the federal government. Some new funding programs — for example, the FNSSP — have been implemented.

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada calls it education reform. It has to be a transformation. In my language, *nehiyawak*, or Cree, it is called *kweskâtisiwin*. Reform is not the answer.

In Manitoba, many reserves the Manitoba First Nations Education Resource Centre serves are calling for the creation of a collective, a school division/district under First Nations jurisdiction. They see strength in unity as the potential for success.

The mechanism of governance has to be a process beginning with asking the parents, guardians, grandparents what they envision as a sound First Nations controlled education system, i.e., curriculum, organizational structure and governance. How do they see student success? All members of the First Nations community have to be part of this process. Many initiatives have failed because they have been directed from the top down — not a process where all stakeholders have had input so that ownership is developed by all.

A well structured and funded education system for First Nations learners is needed so effective second-level services can be developed and delivered. A First Nations school board or council will mandate school programs to improve student learning. The formation of a collective, i.e., in Manitoba, a First Nations model,

George Ross, conseiller en administration scolaire, Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba : *Ekosani* — merci de m’avoir invité à comparaître devant le comité.

Le système d’éducation eurocentriste nous a enseigné à ne pas faire confiance à nos propres façons indigènes d’apprendre et de savoir. Aujourd’hui, nous le déplorons et cherchons des réponses. Pourquoi? La majorité de nos enfants ne réussissent pas dans les écoles canadiennes destinées aux Premières nations et par la suite, ils ne peuvent s’épanouir ni dans un monde ni dans l’autre et encore moins dans les deux.

Il faut transmettre ces modalités indigènes du savoir et de l’apprentissage aux systèmes structurés actuels d’apprentissage, mais la meilleure solution consiste à créer un système d’éducation pour les Premières nations dans lequel nos cosmogonies, notre spiritualité, nos enseignements, traditions, valeurs et langues servent de fondement.

Une recommandation de Wahbung, en 1971, dit ceci : « Il faut redéfinir l’éducation dans un contexte total. » Voici une autre citation : « La nécessité d’un changement radical du système d’éducation pour nos gens est à la base des changements nécessaires. » C’est ce que Verna Kirkness disait en 1999. Aujourd’hui, le gouvernement fédéral admet jusqu’à un certain point l’état lamentable des systèmes d’éducation destinés aux Premières nations. De nouveaux programmes de financement, comme le PRSEPN, ont été mis en place.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada parle à ce sujet de réforme de l’éducation. Il faut qu’il y ait transformation. Dans ma langue, le *nehiyawak*, ou le cri, on appelle cela *kweskâtisiwin*. La réforme n’est pas une solution.

Au Manitoba, beaucoup de réserves desservies par le Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba demandent la création d’un collectif, d’une division ou d’un district scolaire qui relèverait des Premières nations. Elles estiment que l’union fait la force et rend le succès possible.

Le mécanisme de gouvernance doit être un processus qui commence par une consultation auprès des parents, des tuteurs et des grands-parents pour savoir ce que serait à leurs yeux un bon système d’éducation contrôlé par les Premières nations : programme scolaire, structure organisationnelle et gouvernance. Comment conçoivent-ils la réussite de l’élève? Tous les membres de la collectivité des Premières nations doivent prendre part à ce processus. Bien des initiatives ont échoué parce qu’elles sont venues d’en haut, parce que ce n’est pas un processus auquel tous les intéressés ont pu participer de façon que tous y adhèrent.

Un système d’éducation bien structuré et financé pour les élèves des Premières nations est nécessaire pour qu’il soit possible de concevoir et de dispenser des services de second niveau efficaces. Une commission scolaire des Premières nations rendra obligatoires des programmes scolaires propres à améliorer

will have its laws, legislations with a First Nations education act. An opt-in implementation format could be an option for reserves.

Since the Wahbung document came out in 1971, and even before that, the First Nations people of Manitoba expressed a desire to establish an education system that meets the needs of all learners. The Manitoba First Nations Education Resource Centre was established in 1999 as an educational reform initiative supported by the Assembly of Manitoba Chiefs. It was established as an education reform strategy in response to the need for second- and third-level coordinated specialist services for First Nations band-operated schools. The long-term goal is to establish, develop and implement a framework for a First Nations education system that reflects First Nations philosophy of education as a lifelong journey consistent with First Nations values, traditions, languages and teaching methodologies.

MFNERC provides second and third level service to approximately 54 schools — close to 50 reserves — with an approximate total enrolment of 15,000 students plus adult learners in MFNERC initiated training programs. There are approximately 115 employees at the centre.

Our vision is to support First Nations to develop and implement a comprehensive holistic education system inclusive of First Nations languages, world views, beliefs and traditions with exemplary academic standards under First Nations jurisdiction. Our mission is to help First Nations improve education for all learners to achieve — translations in Cree, Ojibway, Oji-Cree, Dene and Dakota.

Under objectives and goals for 2010-11 fiscal year, the MFNERC recognizes that in keeping with the vision, it must continue to work toward building capacity. To facilitate the vision and mission, the MFNERC has set six objectives for 2010-11 fiscal year. This work plan is submitted to AANDC yearly. They are: 1) to build capacity in partnership with First Nations and other organizations through professional development, coordinated support services and networking; 2) to help strengthen First Nation educational institute development, education management and governance capacity; 3) to help improve the effectiveness of classroom instruction through capacity development in the areas of curriculum delivery in First Nations language program development, pedagogical improvements, school improvements and education reform initiatives, as well as the development and enhancement of technology in the school; 4) to build awareness of an importance of community and parental involvement that will result in positive school and community relationships in a supportive learning environment; 5) to support education reform to reach the

l'apprentissage chez les élèves. On pourrait former un collectif, comme au Manitoba, un modèle des Premières nations qui aurait ses dispositions législatives grâce à une loi sur l'éducation des Premières nations. Une formule de mise en place avec option d'adhésion pourrait être une possibilité pour les réserves.

Depuis la publication du document Wahbung, en 1971, et même depuis plus longtemps, le peuple des Premières nations au Manitoba exprime le souhait d'établir un système d'éducation capable de répondre aux besoins de tous les élèves. Le Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba a été mis sur pied en 1999. Il s'agissait d'une initiative de réforme de l'éducation appuyée par l'Assemblée des chefs du Manitoba. Le centre a été conçu comme une stratégie de réforme de l'éducation pour répondre aux besoins en services spécialisés de deuxième et de troisième niveaux pour les écoles exploitées par des bandes des Premières nations. L'objectif à long terme est d'établir, de développer et de mettre en place le cadre d'un système d'éducation pour les Premières nations qui traduit leur conception de l'éducation comme un cheminement qui dure toute la vie, conforme aux valeurs, traditions, langues et méthodes d'enseignement des Premières nations.

Le CREPNM assure un service de deuxième et de troisième niveaux à environ 54 écoles — dans près d'une cinquantaine de réserves — avec des inscriptions totalisant environ 15 000 élèves, sans compter les étudiants adultes qui participent à des programmes de formation donc le CREPNM a pris l'initiative. Le centre compte environ 115 employés.

Ce que nous voulons, c'est aider les Premières nations à concevoir et à mettre en place un système d'éducation holistique complet qui intègre les langues, la conception du monde, les croyances et les traditions des Premières nations à des normes scolaires exemplaires relevant de la compétence des Premières nations. Notre mission est d'aider les Premières nations à améliorer l'éducation pour tous les élèves — traductions en cri, en ojibwa, en oji-cri, en déné et en dakota.

Dans le cadre des buts et objectifs de l'exercice 2010-2011, le CREPNM reconnaît que, pour rester fidèle à cette vision, il doit poursuivre son travail afin de renforcer ses capacités. Pour faciliter la concrétisation de cette vision et la réalisation de sa mission, il a fixé six objectifs pour l'exercice 2010-2011. Ce plan de travail est soumis chaque année à AADNC. Voici les objectifs : 1) renforcer les capacités en partenariat avec les Premières nations et d'autres organisations au moyen du perfectionnement professionnel, de services de soutien coordonnés et du réseautage; 2) aider à renforcer le développement de l'institut d'éducation des Premières nations, la gestion de l'éducation et la capacité de gouvernance; 3) aider à améliorer l'efficacité des leçons en salle de classe grâce au renforcement des capacités dans la prestation du programme scolaire, à la mise au point de programmes dans les langues des Premières nations, aux améliorations pédagogiques, à la rénovation des écoles et aux initiatives de réforme de l'éducation, ainsi qu'à la mise en place et à l'amélioration de la technologie à l'école; 4) renforcer la sensibilisation à l'importance de la participation de la collectivité

Manitoba First Nations' vision for education excellence through research and development; 6) to build capacity in the areas of efficient and effective data collection and reporting.

There are two major initiatives that the Manitoba First Nations Education Resource Centre has continued to be involved with. The first is the Education Reform Initiative. During this fiscal year, MFNERC continued work on the Education Reform Initiative with an overall objective to enable First Nations educators to deliver the best possible education to first Nations children.

These new initiatives will enhance the services currently provided by Manitoba First Nations Education Resource Centre with a focus on literacy, numeracy, student retention, school planning, school learning assessments and performance measurement as identified by the First Nations Students Success Program and the Education Partnership Program, EPP.

With respect to First Nations education governance systems, under the direction of MFNERC board of directors, MFNERC continues to assist the Manitoba chiefs in developing a regional First Nations educational system. A working group was established to develop a concept paper that would outline the draft options for potential First Nations education systems for review by the education directors as well as the chiefs with the educational portfolio and AMC Chiefs-in-Assembly. This process will involve all stakeholders once all the research is completed and compiled.

This is a capsulated version of governance and service delivery structures that are being developed and implemented by the Manitoba First Nations Education Resource Centre for all learners in band-operated schools in Manitoba. The second and third level services are continuing to develop, and the initiatives are beginning to get support and appreciation from our communities. The trust is being built. Relations are being built. The next step is a First Nations education system for our people.

Ekosani — thank you — for your time.

Terry Waboose, Deputy Grand Chief, Nishnawbe Aski Nation:
Thank you.

[*Mr. Waboose spoke in his native language.*]

I am Terry Waboose, Deputy Grand Chief for Nishnawbe Aski Nation, and I am honoured and pleased to be here. Chair, senators and committee officials, I would like to thank you for the opportunity to appear before you this evening. I have travelled here to deliver a cry for help from the youngest of our members

et des parents, ce qui favorisera des relations constructives entre l'école et la collectivité dans un cadre propice à l'apprentissage; 5) appuyer la réforme de l'éducation pour concrétiser la vision des Premières nations du Manitoba, qui visent l'excellence en éducation par la recherche et le développement; 6) renforcer les capacités dans la collecte efficiente et efficace des données et la production de rapports.

Le Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba a continué de s'occuper de deux grandes initiatives. La première est l'initiative de réforme de l'éducation. Pendant l'exercice en cours, il a continué à travailler à cette initiative, dont l'objectif général est de permettre aux éducateurs des Premières nations d'offrir la meilleure éducation possible aux enfants des Premières nations.

Ces nouvelles initiatives amélioreront les services actuellement offerts par le Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba, l'accent étant mis sur l'alphabétisation, le calcul, la persévérance scolaire, la planification scolaire et les évaluations de l'apprentissage scolaire et la mesure du rendement selon les indications du Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières nations et du Programme des partenariats en éducation, le PPE.

En ce qui concerne les systèmes de gouvernance en éducation des Premières nations, le CREPNM, sous la conduite de son conseil d'administration, continue d'aider les chefs du Manitoba à élaborer un système régional d'éducation pour les Premières nations. Un groupe de travail a été mis sur pied pour rédiger un document de conception qui esquisserait les diverses possibilités de systèmes d'éducation pour les Premières nations afin que les directeurs de l'éducation, les chefs chargés du portefeuille de l'éducation et les membres de l'Assemblée des chefs du Manitoba les examinent. Tous les intéressés participeront au processus, une fois toutes les recherches réalisées et réunies.

Voilà une version abrégée des structures de gouvernance et de prestation des services que le Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba est en train d'élaborer et de mettre en place pour tous les élèves des écoles exploitées par des bandes au Manitoba. Les services de deuxième et de troisième niveaux continuent de se développer, et les initiatives commencent à obtenir le soutien de nos collectivités, qui en reconnaissent la valeur. La confiance s'installe. Les relations s'établissent. La prochaine étape sera un système d'éducation des Premières nations pour notre peuple.

Ekosani — merci — de votre temps.

Terry Waboose, grand chef adjoint, Nation Nishnawbe Aski :
Merci.

[*M. Waboose s'exprime dans sa langue maternelle.*]

Je m'appelle Terry Waboose et je suis grand chef adjoint de la Nation Nishnawbe Aski. C'est un honneur et un plaisir d'être ici. Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs et les membres du personnel du comité, merci de cette occasion de comparaître ce soir. Je suis venu jusqu'ici pour lancer un appel à

living on the 49 First Nations across Northern Ontario that constitute the Nishnawbe Aski nation. These youth are knowingly and systematically being denied the quality of education that your children and grandchildren are afforded.

Despite constitutional rights to the contrary, it is an undisputed fact that if you are a status Indian living on a reserve in NAN community, you will not receive the same level, range or quality of education services available to the rest of Canadians who are not status Indians and who do not live on the reserve.

As the former Auditor General has made clear in her several reports on First Nations education, the achievement and graduation levels among our students fall far behind provincial norms. Despite the commitment and dedication of education leaders and staff, who, time and again, go above and beyond to afford our students the best quality education they can, challenges and the education gap continue to grow. By allowing this situation to continue, Canada is knowingly perpetrating an education crisis in our First Nation communities. This is a crisis that manifests itself in many ways among our youth. Without access to an education that prepares them for a meaningful, healthy and productive life, too many of our youth do not see a future in which they fit and are then turning themselves to self-destructive behaviour, including suicide rates unparalleled with the rest of country.

Many of our youth as young as 13 are required to leave their home community to attend secondary school in an urban setting. Tragically, and for reasons that need to be fully explored, this has resulted in the deaths of seven NAN youth under similar circumstances while attending secondary school in the city of Thunder Bay.

However, the vast majority of NAN students attend First Nations band-operated schools. Our vision is that students of all ages will have a choice and access to quality education programs and services throughout their lives, providing each learner the opportunity to acquire the knowledge, skills, abilities and self-confidence necessary to realize the individual life choices.

Our education organizations work to develop curriculum that supports immersion programs, culturally appropriate resourcing and the many essential services required for our schools, but they are forced to do so without core sustainable funding, which impedes their success.

Fundamental change is required. We are frustrated by the stopgap approach of Indian Affairs, whose response to our pleas for help and the Auditor General's reports is to put in time-limited proposal-driven programs. We do not need another panel of experts convened and appointed by the Minister of Aboriginal

l'aide de la part des plus jeunes de nos membres de 49 Premières nations qui vivent dans le Nord de l'Ontario et constituent la Nation Nishnawbe Aski. On refuse sciemment et systématiquement à ces jeunes l'éducation de qualité à laquelle vos enfants et petits-enfants ont droit.

Malgré des droits constitutionnels qui disent le contraire, il est incontestable que, lorsqu'on est un Indien inscrit qui vit dans une réserve de la Nation Nishnawbe Aski, ou NAN, on ne reçoit pas des services d'éducation d'un niveau, d'une ampleur ou d'une qualité semblables à ce qui est offert aux autres Canadiens qui ne sont pas des Indiens inscrits et qui ne vivent pas dans des réserves.

Comme l'ancienne vérificatrice générale l'a écrit clairement dans plusieurs rapports sur l'éducation des Premières nations, les résultats et les taux d'obtention de diplômes de nos élèves sont bien inférieurs aux normes provinciales. Malgré l'engagement et le dévouement des dirigeants et du personnel des services d'éducation, qui font toujours un surcroît d'efforts pour donner à nos élèves la meilleure qualité d'éducation possible, les difficultés continuent de s'aggraver et l'écart de se creuser. En tolérant cette situation, le Canada perpétue sciemment la crise de l'éducation dans les collectivités des Premières nations. Cette crise se manifeste de bien des façons chez nos jeunes. Faute de pouvoir accéder à une éducation qui les prépare à une vie qui a du sens, à une vie saine et productive, beaucoup trop de ces jeunes n'entrevoient pas d'avenir où ils auraient leur place et cèdent à un comportement autodestructeur, ce qui donne notamment des taux de suicide sans égal dans le reste du Canada.

Beaucoup de jeunes qui n'ont parfois que 13 ans doivent quitter leur collectivité pour fréquenter l'école secondaire en milieu urbain. Fait tragique, pour des raisons qu'il reste à élucider complètement, cela a entraîné la mort de sept jeunes de la NAN dans des circonstances similaires tandis qu'ils fréquentaient l'école secondaire à Thunder Bay.

Toutefois, la vaste majorité des élèves de la NAN fréquentent des écoles exploitées par les Premières nations. Ce que nous voulons, c'est que les élèves de tous âges aient des choix et puissent accéder à des programmes et services d'éducation de qualité tout au long de leur vie, ce qui donnerait à chacun la possibilité d'acquérir les connaissances, les compétences, les aptitudes et la confiance nécessaires pour réaliser ce qu'ils ont choisi de faire de leur vie.

Nos organisations du domaine de l'éducation s'efforcent de mettre en place des programmes scolaires qui appuient les programmes d'immersion, des ressources adaptées à la culture et les nombreux services essentiels qui sont nécessaires dans nos écoles, mais elles sont contraintes de le faire sans un financement de base durable, ce qui entrave leur réussite.

Il faut des changements fondamentaux. Nous sommes exaspérés par les simples palliatifs apportés par les Affaires indiennes, dont la réponse à nos demandes d'aide et aux rapports de la vérificatrice générale se résume à des programmes de durée limitée fondés sur des propositions. Nous n'avons pas besoin d'un

Affairs to outline the education problems we all know exist. Offering us yet one more paternalistic process will not result in substantial change.

The band-operated funding formula, the foundation of our community-run schools, dates back to 1988. This formula is now 23 years old. Think of how much has changed in the last 23 years. Think of how much has changed today. Our First Nations are trying to run schools on a formula from the 1980s that does not provide for libraries, technology or extracurricular services. The outdated formulas used to fund education programs and services on reserve continue to impede our education system.

Tragically, several First Nations Nishnawbe Aski Nation do not even have schools. Many students attend schools in retrofitted buildings or in portables, temporary solutions that eventually become long-term solutions. We have students who have never been to a real school, and we do not know if they ever will.

The deficiencies that exist in funding for education capital and infrastructure plague First Nations right across Canada and have created the crisis situation in Nishnawbe Aski Nation.

One NAN community has not had education programs or services for more than five years. In fact, there are children in that community who have never been to school, but neither the provincial nor the federal government feels that they have the responsibility to address this injustice.

There is currently a 12- to 15-year-old backlog in new school construction in NAN territory. The majority of the schools in NAN territory are over 20 years old and have many safety and space issues, including mould, overcrowding, unsafe air and water quality, portable classrooms and a lack of sufficient operating and maintenance funding.

The majority of Canadians have never seen what passes for schools in isolated First Nations communities, and they do not truly understand the type of environment that has been deemed appropriate for our children. This is a terrible injustice, and it has to come to an end.

The Nishnawbe Aski Nation is currently engaged in education jurisdiction negotiations with the Government of Canada. Our goals are clear. First, we must have meaningful control over governance in our education programs. We must have safe, healthy and appropriate facilities. We must have a range of educational programs that meets the needs of learners in a culturally appropriate environment. We must have an education system that is appropriately funded and recognizes the real costs incurred by isolated First Nation communities. We must have access to quality education programs and services at all levels of lifelong learning, including early childhood education,

nouveau groupe d'experts convoqués et nommés par le ministre des Affaires autochtones pour cerner les problèmes d'éducation dont nous connaissons tous l'existence. Un processus paternaliste de plus n'apportera aucun changement d'importance.

La formule de financement par bande, fondement de nos écoles dirigées par la collectivité, remonte à 1988. La formule a maintenant 23 ans. Songez à tout ce qui a changé en 23 ans, à tout ce qui a changé aujourd'hui. Nos Premières nations essaient de faire fonctionner des écoles au moyen d'une formule des années 1980 qui ne prévoit rien pour les bibliothèques, la technologie ou les services parascolaires. Les formules dépassées qui servent à financer les programmes et les services d'éducation dans les réserves continuent d'entraver notre système d'éducation.

Fait dramatique, plusieurs Premières nations de la Nation Nishnawbe Aski n'ont même pas d'école. Beaucoup d'élèves vont à l'école dans des bâtiments rafistolés ou dans des salles de classe mobiles, solutions provisoires qui finissent par devenir permanentes. Nous avons des élèves qui n'ont jamais fréquenté une véritable école, et nous ne savons pas s'ils le feront un jour.

Les lacunes du financement pour les immobilisations et l'infrastructure de l'éducation sont un fléau pour les Premières nations de tout le Canada et elles sont à l'origine d'une crise dans la Nation Nishnawbe Aski.

Une collectivité de la NAN n'a pas de programmes ni de services d'éducation depuis plus de cinq ans. On y trouve des enfants qui ne sont jamais allés à l'école, mais ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement provincial n'estiment avoir la responsabilité de corriger cette injustice.

Dans le territoire de la NAN, il y a actuellement un retard de 12 à 15 ans dans la construction d'écoles. La majorité des écoles de ce territoire ont plus de 20 ans et présentent des problèmes de sécurité et d'espace : moisissures, surpeuplement, mauvaise qualité de l'air et de l'eau, salles de classe mobiles et insuffisance des fonds pour l'exploitation et l'entretien.

La majorité des Canadiens n'ont jamais vu ce qu'on appelle des écoles dans des localités isolées des Premières nations, et ils ne comprennent pas vraiment le type d'environnement jugé convenable pour nos enfants. C'est une terrible injustice qu'il faut corriger.

La Nation Nishnawbe Aski est maintenant engagée dans des négociations avec le gouvernement du Canada sur les compétences en matière d'éducation. Nos objectifs sont clairs. D'abord, nous devons avoir un contrôle réel de la gouvernance dans nos programmes d'éducation. Nous devons avoir des installations sûres, salubres et adaptées aux besoins. Nous devons avoir une gamme de programmes d'éducation capables de répondre aux besoins des élèves dans un cadre adapté à leur culture. Nous devons avoir un système d'éducation correctement financé qui tient compte des coûts réels subis par les collectivités isolées des Premières nations. Nous devons avoir accès à des

kindergarten to grade 12 and all opportunities for post-secondary education, including sustainable First Nations Aboriginal institutes.

We are prepared to work in partnership with the Government of Canada to ensure these objectives are met, but we are no longer prepared to be passive observers to our own future. Given the state of education in our communities, we are forced to question whether Canada actually cares about First Nations children. It should not be this way. We deserve better. Our children deserve better, and Canada certainly deserves better. *Meegwetch* — thank you for your time.

The Chair: Thank you very much, deputy grand chief.

Colleagues, if that does not send a message that we should all respond to in a positive way, I do not know what does.

I want to thank you both for your excellent delivery.

I would like a response from both of you on whether you feel there is a role for a national First Nation education body to support regional education authorities. I guess this would be considered the fourth level. If you agree, what do you think should be its role and responsibilities?

Mr. Waboose: First, I think it is essential, but in the case that I just outlined we are looking at getting the basics, the bread and butter issues related to education for us. I mentioned the infrastructure gap, just the condition of our First Nation schools. I think that has to be looked after first, then obviously the programming that is required to have our schools on par with mainstream society. We would be agreeable to looking at that, and that is what I would like to see.

In terms of shedding additional light on my presentation, we have 7,400 students under the band-operated funding formula. In my presentation I said that that funding formula has been in place for 23 years, so we have that many kids under that antiquated formula. Obviously, right from the beginning they are not on a level playing field.

We have 31 First Nations schools that are operated under that formula as well. At the same time, we also have two urban-based First Nation high schools, one in Thunder Bay and one in Sioux Lookout, and we also have 10 First Nations that utilize Internet high school.

When you talk about having a national entity to look at those kinds of services, I agree that we would need that. However, from my standpoint, I think the basic structures of a proper school is what is required more.

Mr. Ross: That is the vision; that is the dream.

The Chair: The fourth level?

programmes et services d'éducation de qualité à tous les stades d'un apprentissage qui dure toute la vie, depuis l'éducation de la petite enfance et la maternelle jusqu'à la 12^e année, avec toutes les possibilités d'études postsecondaires, y compris des instituts autochtones durables pour les Premières nations.

Nous sommes disposés à travailler en partenariat avec le gouvernement du Canada pour atteindre ces objectifs, mais nous ne voulons plus être les observateurs passifs de notre propre avenir. Compte tenu de l'état de l'éducation dans nos collectivités, nous sommes contraints de nous demander si le Canada se préoccupe vraiment des enfants des Premières nations. Il ne devrait pas en être ainsi. Nous méritons mieux que cela. Nos enfants méritent mieux que cela, et le Canada aussi. *Meegwetch* — merci de votre temps.

Le président : Merci beaucoup, grand chef adjoint.

Chers collègues, si ces interventions ne lancent pas un message auquel nous devons donner une réponse favorable, je me demande ce qu'il faudra.

Merci de vos excellentes interventions.

Je voudrais que vous me disiez tous les deux si un organisme national des Premières nations pourrait jouer un rôle de soutien auprès des autorités régionales en matière d'éducation. Je présume qu'il s'agirait du quatrième niveau. Si vous êtes d'accord, quels seraient à votre avis son rôle et ses responsabilités?

M. Waboose : Je dirai d'abord que cela me semble essentiel, mais, dans le cas que je viens d'esquisser, nous nous préoccupons de la base, des questions élémentaires concernant l'éducation pour nous. J'ai parlé de l'insuffisance des infrastructures, de l'état des écoles des Premières nations. Il faut s'intéresser à cela d'abord, et ensuite, bien entendu aux programmes à offrir pour que nos écoles soient sur un pied d'égalité avec celles de la société majoritaire. Nous accepterions d'examiner cette question, et c'est ce que je souhaite.

Pour ajouter des précisions à mon exposé, je dirai que nous avons 7 400 élèves pour qui s'applique la formule de financement relevant des bandes. J'ai dit que cette formule existait depuis 23 ans. Cette formule vétuste s'applique donc à tous ces enfants. Évidemment, ils sont désavantagés dès le départ.

Cette formule s'applique également à 31 écoles des Premières nations. Nous avons aussi deux écoles secondaires en milieu urbain, une à Thunder Bay et une à Sioux Lookout, ainsi que 10 Premières nations qui ont l'école secondaire par Internet.

Vous parlez d'une entité nationale qui s'occuperait de ces services. Je conviens que nous en aurions besoin. À mon avis, cependant, les structures de base d'une école correcte sont un besoin plus important.

M. Ross : C'est une idée, un rêve.

Le président : Le quatrième niveau?

Mr. Ross: Yes. However, as my colleague stated, we need a mission to realize that dream. What steps will we go through to reach that? If we are going to create a national body, where do we start in terms of getting our people really involved in the education of their children? We start at the grassroots. As my colleague stated, we build our schools and our education systems. At the same time, there is work being done to create this.

We are united as First Nations people. Historically, we have always been united. That was the key to survival. My colleague and I were just talking about hunting. It is a matter of a team working together to be successful in hunting.

In terms of working together, there are things happening at the local and national levels. It becomes a process. There has to be a timeline and there must be things in place. That is our dream.

Senator Demers: You are living in Canada, are you? This is unacceptable. You are living here in Canada? This is our country, right?

Mr. Ross: Yes.

Senator Demers: I have been in the Senate for over two years. You gave a good presentation. It was a cry for help. Your children are denied the opportunities that other kids have. I just do not get it. Are we in 1950 here? No, we are 2011. I just want to make sure.

You mentioned 23 years. The longer these kids do not go to school, the more suicide and crime there will be. This is not right. I have listened carefully, and I have certainly asked questions to the right people, because I am new at this.

Is it all about money and structure? It just does not make sense that kids who want to go to school — some do not; you know that. Some do not in Quebec City or downtown Montreal. They do not live on a reserve and they do not give a hoot about going to school. However, a strong majority of your kids want to go to school. Why can they not have that privilege that other kids have?

What is your thinking on that? I am a bit angry because I do not think it is fair. I am thinking of those kids. I can see a 12-year-old girl who is pregnant, a 14-year-old kid on a corner somewhere tonight who is drunk or stoned. It happens, and you know that. What is going on here?

Mr. Ross: We see that in our communities; we see that in our systems in Manitoba. What happens in those schools when the children come to school unprepared is that academics are not even on their radar. From my personal perspective, we need to start by looking at our people. These children you are talking about that we see, where are they? They are going about aimlessly. There is no direction; there is no purpose to their life. There is something missing, and that is a sense of being First Nation, a sense of pride. If you have that, and if you have the language and traditions, that is a strong foundation for success.

M. Ross : Oui. Toutefois, comme mon collègue l'a dit, nous avons besoin d'une mission pour concrétiser ce rêve. Quelles étapes franchirons-nous pour en arriver là? Si nous voulons créer une entité nationale, par où devons-nous commencer pour amener nos gens à s'investir vraiment dans l'éducation de leurs enfants? Nous devons commencer par la base. Comme mon collègue l'a dit, nous bâtissons nos écoles et nos systèmes d'éducation. En même temps, il se fait du travail afin de mettre cela en place.

Nous sommes unis comme peuple des Premières nations. Nous avons toujours été unis. C'était la clé de la survie. Mon collègue et moi parlions de chasse. Pour réussir à la chasse, il faut travailler en équipe.

Grâce au travail en équipe, il se passe des choses aux niveaux local et national. C'est une démarche. Il faut fixer des délais et mettre les choses en place. C'est notre rêve.

Le sénateur Demers : Vous vivez au Canada, n'est-ce pas? La situation est inacceptable. Vous vivez ici, au Canada? C'est notre pays, n'est-ce pas?

M. Ross : Oui.

Le sénateur Demers : Je siège au Sénat depuis plus de deux ans. Vous avez présenté un bon exposé. C'est un appel à l'aide. On refuse à vos enfants des possibilités offertes aux autres enfants. Je n'arrive pas à comprendre. Sommes-nous dans les années 1950? Non, nous sommes en 2011. Je tiens simplement à m'en assurer.

Vous avez parlé de 23 ans. Plus longtemps les enfants ne vont pas à l'école et plus il y aura de suicides et de crimes. C'est mal. J'ai écouté attentivement et j'ai posé des questions aux bonnes personnes, car c'est un nouveau domaine pour moi.

Est-ce que le problème se résume à une question d'argent et de structures? Il est insensé que des enfants qui veulent aller à l'école... Certains ne le veulent pas, vous le savez. Des enfants de Québec ou du centre-ville de Montréal ne le veulent pas non plus. Ils n'habitent pas des réserves, mais ils ne veulent rien savoir de l'école. Quoi qu'il en soit, une forte majorité de vos enfants veulent aller à l'école. Pourquoi n'auraient-ils pas les mêmes droits que les autres enfants?

Qu'en pensez-vous? Je suis un peu en colère parce que ce n'est pas juste. Je pense à ces enfants. Je vois d'ici une fille de 12 ans qui est enceinte, un jeune de 14 ans sur un coin de rue, ivre ou drogué. Ce genre de choses arrivent, et vous le savez. Que se passe-t-il donc?

M. Ross : Nous voyons ce genre de chose dans nos localités, dans nos réseaux au Manitoba. Ce qui arrive dans ces écoles, lorsque les élèves y arrivent non préparés, c'est qu'ils ne se préoccupent aucunement de la dimension scolaire. À mon point de vue personnel, nous devons commencer par nous intéresser à nos gens. Les enfants dont nous parlons, où sont-ils? Ils errent sans but. Ils ne savent pas où ils vont; ils n'ont pas de but dans la vie. Il y a quelque chose qui manque, et c'est le sens d'être membre d'une Première nation, un sentiment de fierté. Quand on a cela, une langue et des traditions, on possède de solides assises pour réussir.

What are we looking at in our schools? It is the curriculum. Let us develop a curriculum that will meet the needs of these students. Maybe that is where we need to go to develop the language. How would I feel if I could not speak the language? What self-esteem would I have?

The cycle of inter-generational residential school needs to be broken. The school system is the place where it will be broken eventually. The children who come to these schools are the products of inter-generational residential schools. We need a strong foundation in our school system to break that. However, we need the supports and structures. It is incomprehensible sometimes.

Also, let us look, on the other side, at our people, our citizens. They know that we need this. They know. However, they have not been given the tools to be able to look at that, to examine our situation in order to know where we need to go.

We know the reasons. If we build the structure — the foundations with these children who are coming to our schools — the future looks bright. However, we need a lot of support and we need to build. We need to develop as our own First Nations people. We need to take responsibility. We need to do that ourselves.

The Chair: I am going to ask you a question, Senator Demers. What do you think the reaction would be if seven youth had committed suicide in West Vancouver, British Columbia, Westmount in Montreal, or Forest Hill in Toronto? Do you think people would be sitting by idly?

Senator Demers: No. I think we would make a bigger deal if it was these rich kids. Let us forget Westmount because I live in Quebec. All of a sudden if one of those kids die, it is like, "Okay, just another one gone."

No one seems to care that much.

The Chair: There is not a place called hope? These First Nations children are Canadians.

Senator Demers: That is why I asked if they lived in Canada.

The Chair: I know that. Thank you.

Senator Campbell: How many students do you have who fall under your umbrella in Manitoba, Mr. Ross?

Mr. Ross: About 15,000 or 16,000.

Senator Campbell: And how many of them are on reserve?

Mr. Ross: That is the number on reserve. We work with band-operated schools. We work with kids on reserves.

Senator Campbell: What is your success rate?

Mr. Ross: High school?

Senator Campbell: Yes.

De quoi devons-nous nous préoccuper dans nos écoles? Du programme scolaire. Élaborons un programme d'études qui répondra aux besoins de ces étudiants. C'est peut-être à ce niveau qu'il faut développer la langue. Comment est-ce que je me sentirais si je ne pouvais pas parler la langue? Quelle estime de moi est-ce que je pourrais avoir?

Il faut rompre le cycle intergénérationnel des pensionnats. C'est dans le système scolaire que nous finirons par le faire un jour. Les enfants qui se présentent dans ces écoles sont le produit intergénérationnel des pensionnats. Il nous faut dans nos écoles un solide fondement pour y parvenir. Toutefois, il nous faut des soutiens et des structures. C'est parfois incompréhensible.

Il faut aussi regarder de l'autre côté, considérer notre peuple, nos citoyens. Ils savent que nous avons besoin de cela. Ils le savent, mais on ne leur a pas donné les outils pour qu'ils puissent examiner leur situation afin de choisir une orientation.

Nous connaissons les raisons. Si nous bâtissons la structure, les fondements qui aideront les enfants qui fréquentent nos écoles, l'avenir semble brillant. Mais il nous faut beaucoup de soutien et nous devons bâtir. Nous devons nous développer comme peuple des Premières nations. Nous devons assumer la responsabilité. Nous devons faire cela nous-mêmes.

Le président : J'ai une question à vous poser, sénateur Demers. Quelle serait la réaction, pensez-vous, si sept jeunes se suicidaient à West Vancouver, en Colombie-Britannique, à Westmount, à Montréal, ou à Forest Hill, à Toronto? Est-ce que les gens resteraient là à ne rien faire?

Le sénateur Demers : Non. Nous en ferions bien plus de cas parce que ce sont des enfants de riches. Oublions Westmount, puisque je vis au Québec. Tout à coup, si l'un de ces enfants meurt, on se dit : « Encore un qui disparaît. »

Personne ne semble beaucoup s'en soucier.

Le président : N'y a-t-il pas un endroit où il y a de l'espoir? Ces enfants des Premières nations sont des Canadiens.

Le sénateur Demers : C'est pourquoi j'ai demandé s'ils vivaient au Canada.

Le président : Je sais. Merci.

Le sénateur Campbell : De combien d'élèves votre organisation s'occupe-t-elle au Manitoba, monsieur Ross?

M. Ross : Entre 15 000 et 16 000.

Le sénateur Campbell : Combien habitent dans des réserves?

M. Ross : Ce chiffre, c'est celui des élèves dans les réserves. Nous travaillons avec les écoles exploitées par les bandes, avec les enfants des réserves.

Le sénateur Campbell : Quel est votre taux de réussite?

M. Ross : Au secondaire?

Le sénateur Campbell : Oui.

Mr. Ross: For graduation, I would say we are getting up to 30 or 40 per cent.

Senator Campbell: What is different with your system on reserve to systems off reserve? Why are you getting 30 to 40 per cent — and we know that the numbers are probably somewhere around 28 per cent maximum — and maybe 4 per cent go to university outside that? How do you get these numbers?

Mr. Ross: We build relationships with our schools. These are our relatives and our people. We understand and we are in this together in terms of providing a successful environment for our children.

When I asked that question, someone told me in one of the reserves that, “We make them succeed. We make sure they succeed.”

Senator Campbell: How many children are involved in your system, Chief Waboose?

Mr. Waboose: Approximately 7,400 under the band-operated funding formula. We also have close to 700 who are in provincial boards, meaning that the First Nations that are close to urban centres would have tuition agreements with the local school board. In total, we have 8,100.

Senator Campbell: The money given for those students going off reserve is not the same for the money given for the kids who are not First Nations?

Mr. Waboose: What happens in our case is a straight formula. As I indicated before, it is 23 years old. That is what a band-operated school would get. Typically you are looking at \$4,000 to \$5,000 per student. If that same First Nation student were to go to a provincial school, it would be up to the board where that student attends. They would pay the going rate. In some cases, it is double. We have had situations where some of the First Nations have had to pay \$13,000 per student as opposed to what they would get for that same student on reserve, which is \$3,000 to \$4,000.

Senator Campbell: We are not talking here about urban/rural, between Manitoba and Northern Ontario. Correct?

Mr. Waboose: In my view, it is about equity in terms of what extent a provincial school board is funded to as opposed to a First Nations school.

In our case, we are more than rural. We are isolated, fly-in First Nation communities where 34 of our First Nations do not have all-weather roads. You would have to fly into those communities. Typically, you are looking at a 3,500-foot airstrip that is serviced by one or two local airlines. The cost of moving materials and people is rather expensive.

M. Ross : Je dirais que de 30 à 40 p. 100 obtiennent leur diplôme.

Le sénateur Campbell : Quelle est la différence entre votre système dans les réserves et les systèmes hors des réserves? D'où tirez-vous ce chiffre de 30 à 40 p. 100? Nous savons que les chiffres se situent probablement autour de 28 p. 100 au plus, et il y a peut-être 4 p. 100 des élèves qui vont à l'université. Comment en arrivez-vous à ces chiffres?

M. Ross : Nous établissons des relations avec nos écoles. Ce sont nos parents, nos gens. Nous comprenons et nous sommes là ensemble pour donner à nos enfants un cadre propice à la réussite.

Lorsque j'ai posé cette question, quelqu'un, dans l'une des réserves, m'a dit : « Nous les faisons réussir. Nous veillons à ce qu'ils réussissent. »

Le sénateur Campbell : Combien y a-t-il d'enfants dans votre système, chef Waboose?

M. Waboose : Environ 7 400 qui sont visés par la formule de financement pour les bandes. Nous avons aussi près de 700 élèves dans les écoles des conseils scolaires de la province. Autrement dit, les Premières nations qui habitent près de centres urbains concluent des ententes sur les frais de scolarité avec le conseil scolaire local. En tout, nous avons 8 100 élèves.

Le sénateur Campbell : L'argent versé pour les élèves qui vont à l'école hors des réserves n'est pas comparable à celui qu'on donne pour les enfants qui n'appartiennent pas à une Première nation?

M. Waboose : Dans notre cas, il s'agit d'une formule simple. Comme je l'ai déjà dit, elle est apparue il y a 23 ans. C'est ce que nous recevons pour les écoles exploitées par les bandes. Le plus souvent, il s'agit de 4 000 \$ à 5 000 \$ par élève. Si ce même élève d'une Première nation fréquentait une école de la province, le montant dépendrait du conseil scolaire de l'école fréquentée. Il faut payer le montant qui a cours. C'est parfois le double. Il est arrivé que des Premières nations doivent payer 13 000 \$ par élève alors que, pour les mêmes élèves qui resteraient dans la réserve, nous recevons de 3 000 \$ à 4 000 \$.

Le sénateur Campbell : Il ne s'agit pas ici de différences entre zones urbaines et rurales, ni entre le Manitoba et le Nord de l'Ontario, n'est-ce pas?

M. Waboose : À mon sens, c'est une question d'équité, entre les fonds accordés à un conseil scolaire provincial et ceux que reçoit une école des Premières nations.

Dans notre cas, les localités sont rurales à l'extrême. Elles sont isolées, accessibles seulement par avion, et 34 de nos Premières nations n'ont pas de routes toutes saisons. Il faut s'y rendre par avion. Le plus souvent, il y a une piste d'atterrissage de 3 500 pieds, et le service est assuré par une ou deux lignes aériennes locales. Le transport des personnes et des marchandises coûte plutôt cher.

If the winter is good, we have winter roads for two or three months of the year. That is where a lot of the First Nations communities try to get their infrastructure materials, housing materials and other infrastructure that is required. That is when they try to move. It is a cost-saving not only to the First Nations. The cost of doing business is lessened by the availability of a two or three month window. With global warming, as you know, we have had drastically reduced winter roads in three of the last five years. Basically everything is flown in.

Senator Campbell: I am on a bit of a roll here.

This sometimes confuses me. If I were able to say that I would fund Aboriginal education because of obligations that Canada has towards First Nations, but I need one group to oversee it, would the First Nations be able to get together and form that group — I have always believed this — or would it be like asking England, France, Germany and Italy to form the European Union? That is the question I have.

Where I am moving to is I want to get rid of Indian and Northern Affairs. I have wanted to get rid of them for six years. I am more convinced every time I come here and every time I listen to people. However, to be able to do that, the Canadian government cannot deal with 300 First Nations. It just cannot happen.

My question is: Would the First Nations be able to form that umbrella and take care of their educational needs if I lived up to my commitment under treaties or simply under United Nations? If I lived up to that, could the First Nations do that?

Mr. Waboose: It would be a challenge. As you know, there are over 600 First Nations in Canada.

Senator Campbell: I am from British Columbia.

Mr. Waboose: We are all unique in terms of language and culture. My friend and I are Ojibway, but we are different in terms of our practices. I can see in some areas that it would be feasible in terms of having fewer institutions, or fewer organizations to manage education. In our areas it could potentially work because we are an isolated group. If three or four First Nation communities that are close together could band together to form one school board, then it is feasible. One would be a bit of a challenge.

Senator Campbell: How about provincially?

Mr. Waboose: Possibly.

Senator Campbell: How about each province.

Mr. Waboose: In Ontario, that would be difficult as well.

Si l'hiver est favorable, nous avons des routes d'hiver pendant deux ou trois mois de l'année. C'est pendant cette période que beaucoup de collectivités des Premières nations essaient de faire venir des matériaux pour les infrastructures, pour le logement et d'autres immobilisations nécessaires. C'est pendant l'hiver qu'on essaie de faire le transport. Il y a des économies à réaliser, et pas seulement pour les Premières nations. Le coût des affaires est amoindri grâce à cette période de transport routier de deux ou trois mois. À cause du réchauffement climatique, la période des routes d'hiver a été gravement réduite pendant trois des cinq dernières années. À peu près tout nous arrive par avion.

Le sénateur Campbell : Je suis sur une lancée.

Je ne m'y retrouve pas toujours très bien. Si je pouvais dire que je suis prêt à financer l'éducation des Autochtones en raison des obligations du Canada envers les Premières nations, mais qu'il faut un groupe pour assurer la surveillance, les Premières nations pourraient-elles se réunir et former ce groupe? Ou bien est-ce que ce serait comme demander à l'Angleterre, à la France, à l'Allemagne et à l'Italie de former l'Union européenne? Voilà la question que je pose.

Où je veux en venir? Je voudrais me débarrasser du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je veux le faire depuis six ans. Je suis plus convaincu chaque fois que je viens ici et entends des témoignages. Mais pour en arriver là... Le gouvernement du Canada ne peut pas traiter avec 300 Premières nations. Ce n'est tout simplement pas possible.

Voici ma question : les Premières nations pourraient-elles former ce groupe central et se charger de répondre à leurs besoins en matière d'éducation si je respecte mes engagements aux termes des traités ou simplement des exigences de l'ONU? Si je respectais mes engagements, les Premières nations pourraient-elles faire cela?

M. Waboose : Ce serait difficile. Comme vous le savez, le Canada compte plus de 600 Premières nations.

Le sénateur Campbell : Je viens de la Colombie-Britannique.

M. Waboose : Nous sommes tous uniques du point de vue de la langue et de la culture. Mon collègue et moi sommes des Ojibways, mais nous nous distinguons par nos usages. Dans certains secteurs, il est envisageable d'avoir moins d'institutions ou d'organisations pour gérer l'éducation. Dans nos secteurs, cela pourrait marcher parce que nous sommes un groupe isolé. Si trois ou quatre collectivités des Premières nations qui sont proches les unes des autres pouvaient se regrouper pour former un conseil scolaire, alors ce serait possible. En arriver à un seul organisme serait tout un défi à relever.

Le sénateur Campbell : Et au niveau provincial?

M. Waboose : Peut-être.

Le sénateur Campbell : Un organisme dans chaque province?

M. Waboose : En Ontario, ce serait également difficile.

We have a lot of treaty areas, post-Confederation and also friendship treaties. It is different. I could see a lot less than 600, anyway.

Senator Campbell: In 2004, the Auditor General recommended that INAC develop and implement a comprehensive strategy and action plan to close the education gap. In a recent Auditor General's report, the Auditor General has not maintained a consistent approach and INAC cannot demonstrate improvements to date.

It is seven bloody years. They have not done a thing in seven years. Will I be sitting here 12 years from now listening to the same thing, hearing that some Canadian kid could not get an education? Is that what will happen?

Mr. Waboose: If we keep going the way we are, we will be here another seven years from now.

Senator Campbell: It is not acceptable.

Mr. Waboose: No, it is not.

Senator Campbell: It is not acceptable because that kid will be in jail or dead.

Mr. Waboose: It is not acceptable. If we invest — and I say invest — in those children in terms of schools and programming that is equitable to what everyone else gets, then perhaps we will not be talking about it. However, if they keep choosing to have another study or panel or whatever, we will be sitting here in another seven years. The unfortunate thing is that we will have a lot more students who have, as you say, fallen by the wayside.

Senator Campbell: It is what government does best. We have sat here and heard about issues of no water, no education, no power, black mould and bad housing. I just cannot take it anymore, and I do not know what to do; I really do not.

I will tell you something. You have way more patience than I have; way, way, way more patience than I have. I cannot stay here another 12 years and listen to this. We have got to come to some solution somehow. It is not just this government; this has been going on since 1867, and probably before that. It breaks my heart; it just breaks it.

I am sorry, Mr. Chair.

The Chair: Do not be sorry.

Mr. Ross: To respond to your question, let us ask the parents. I am in Cross Lake, in Manitoba. It is a community of 6,000 people. We talk about education. I am from there, and I was one of the fortunate ones who went out and got an education and was successful. However, I am also a survivor of the residential school system.

Nous avons beaucoup de secteurs visés par des traités, des traités postérieurs à la Confédération, et des traités d'amitié. C'est différent. De toute façon, il pourrait y avoir beaucoup moins de 600 entités, il me semble.

Le sénateur Campbell : En 2004, la vérificatrice générale a recommandé qu'AINC élabore et applique une stratégie et un plan d'action complets pour combler l'écart de scolarisation. Dans un rapport récent, la vérificatrice générale a constaté que le ministère n'avait pas gardé une approche uniforme et qu'il ne pouvait pas démontrer qu'il y avait eu amélioration jusqu'ici.

Ça fait sept foutues années. Le ministère n'a rien fait en sept ans. Nous retrouverons-nous ici dans 12 ans à écouter la même chose, à entendre qu'un jeune Canadien ne peut pas recevoir une éducation? Est-ce que c'est ce qui va se passer?

M. Waboose : Si rien ne change, nous en serons au même point dans sept ans.

Le sénateur Campbell : Ce n'est pas acceptable.

M. Waboose : Non, ça ne l'est pas.

Le sénateur Campbell : C'est inacceptable parce que cet enfant sera en prison ou mort.

M. Waboose : C'est inacceptable. Si nous investissons, et je dis bien investissons, dans l'avenir de ces enfants en leur offrant des écoles et des programmes comparables à ce à quoi tous les autres ont droit, peut-être n'aurons-nous pas besoin d'en reparler. Mais si les responsables continuent à multiplier les études et les groupes de travail, nous serons encore là à discuter de la question dans sept ans. Le plus regrettable, c'est que, comme vous le dites, il y aura eu alors beaucoup plus d'élèves qui auront été laissés en rade.

Le sénateur Campbell : C'est ce que le gouvernement fait le mieux. Nous avons siégé ici et entendu parler de problèmes comme le manque d'eau, de services d'éducation et d'électricité, la présence de moisissures noires, l'insalubrité des logements. Je n'en peux plus et je ne sais pas quoi faire, vraiment pas.

Je vais vous dire une chose. Vous avez beaucoup plus de patience que moi, infiniment plus. Je ne peux pas rester là encore 12 ans à écouter les mêmes choses. Nous devons d'une façon ou d'une autre trouver une solution. Le problème ne se limite pas au gouvernement actuel. C'est la même chose depuis 1867 et probablement même avant. Cela me brise le cœur, vraiment.

Je suis désolé, monsieur le président.

Le président : Ne soyez pas désolé.

M. Ross : Pour répondre à votre question, adressons-nous aux parents. J'habite à Cross Lake, au Manitoba, une localité de 6 000 habitants. Nous discutons d'éducation. Je suis originaire de là-bas, et je suis l'un de ceux qui ont eu de la chance : j'ai pu faire des études et j'ai bien réussi. Mais je suis aussi un survivant du système des pensionnats.

Why was I one of the fortunate ones? I had the family structure at home. There was a strong foundation. In our way, in the Cree way, the first teaching or law that we have is *miyo-ohpikihâwasiwin*. That means “good child rearing.” I was one of the fortunate ones.

You asked a question about graduation rates. We create an environment where the children will succeed. We create that environment in the school system. We are building those relationships, and these are our people. They are telling us that we need to unite. These are parents. These are not political leaders but parents. They see that already, that we need to unite. The way out of suicide and despair is through getting a good education. That is based on our beliefs and our values.

Maybe that is why I was fortunate, because I had those values. I could live and work where I wanted to. That is what we want for those kids.

Senator Campbell: I have not heard one First Nation come here and express any other belief than what you have just said. I do not care whether they were Haida or Tzouhalem or Musqueam or Cree. They all started with the same basic premise. That is your premise.

What would happen if I sent Mr. Ross to Mr. Waboose’s community to show what is happening in Mr. Ross’s community to help them there? Certainly you would accept that; you would want that help. Does it matter that he is not of the same First Nation? No.

I would like to hold a meeting where there was a united front and every single First Nation came in, or the vast majority, and said, “Our beliefs are all the same. We believe in family and in the earth. We have the same structures.” The gods and spirits might be different, but you have the basic need. INAC would roll over and be dead if you ever did that, because we rely on First Nations fighting each other for that little dollar.

Senator Dyck: It is hard to follow up with these questions. You have really touched our hearts tonight with your testimony, and I want to thank you for that.

I will start with the easy question first, and that is to follow up on the funding question. Certainly a big part of the difficulties that you describe arise from the funding inequities based on whether the student attends school on reserve or off reserve. We heard in other parts of the country that if one of their students attended an off-reserve school, they had to pay the difference from their own budget that they got from Indian and Northern Affairs. Does that occur with you as well?

Mr. Waboose: In our area, they refer to it as parental choice. This means that if you want your child to attend a provincial school, then you have to foot the bill. It is not partial; you have to

Pourquoi est-ce que j’ai eu de la chance? J’avais une structure familiale au foyer. Il y avait là des fondements solides. Dans notre mode de vie, celui des Cris, le premier enseignement ou la première loi est le *miyo-ohpikihâwasiwin*, ce qui veut dire « bonne éducation de l’enfant ». Je suis l’un de ceux qui ont eu de la chance.

Vous avez posé une question sur le taux d’obtention de diplômes. Nous créons un milieu propice à la réussite des enfants. Nous créons ce milieu dans le système scolaire. Nous établissons des relations, et ce sont nos gens. Ils nous disent que nous devons nous unir. Ce sont les parents. Pas des dirigeants politiques, mais des parents. Ils perçoivent déjà cela, que nous devons nous unir. La façon d’échapper au problème du suicide et au désespoir, c’est l’éducation. Cela se fonde sur nos croyances et nos valeurs.

C’est peut-être parce que j’avais ces valeurs que j’ai eu de la chance. Je pouvais vivre et travailler là où je le voulais. Voilà ce que nous souhaitons pour les enfants.

Le sénateur Campbell : Je n’ai jamais entendu des représentants d’une Première nation ou l’autre venir nous faire part de convictions différentes de celle que vous venez d’exprimer. Qu’il s’agisse de Haïda, de gens de Tzouhalem ou de Musqueam ou encore de Cris. Ils ont tous commencé par la même prémisse, la vôtre.

Que se passerait-il si j’envoyais M. Ross dans la collectivité de M. Waboose pour lui expliquer ce qui se passe dans la sienne afin de l’aider? Vous l’accepteriez certainement. Vous voudriez accepter cette aide. Est-ce que cela a de l’importance, si ce n’est pas la même Première nation? Non.

Je voudrais tenir une réunion où il y a un front uni, où toutes les Premières nations, ou leur vaste majorité, viendraient et diraient : « Nos croyances sont toutes les mêmes. Nous croyons en la famille et à la terre. Nous avons les mêmes structures. » Les dieux et les esprits sont peut-être différents, mais les besoins fondamentaux sont les mêmes. Si vous faisiez cela, ce serait la fin d’AINC, car nous comptons que les Premières nations vont lutter l’une contre l’autre pour obtenir un peu d’argent.

Le sénateur Dyck : Il est difficile de prendre le relais après ces questions. Ce soir, vos témoignages nous ont profondément touchés, et nous vous en remercions.

Je commence par une question facile qui fait suite à la question du financement. Il est certain qu’une grande partie des difficultés que vous décrivez tiennent à l’inégalité du financement selon que l’élève va à l’école à l’intérieur ou à l’extérieur de la réserve. On nous a dit dans d’autres régions que, si l’un des élèves fréquentait une école hors de la réserve, il fallait payer la différence sur son propre budget reçu d’Affaires indiennes et du Nord canadien. Cela arrive-t-il chez vous également?

M. Waboose : Dans notre région, on parle de choix parental. Cela veut dire que, si on veut que son enfant fréquente une école de la province, il faut assumer la totalité des frais. Pas une partie,

foot the whole bill. The only exemption that they will allow is for academic reasons or if you have a high school that does not offer that type of program.

A student will have to be deemed “gifted” or “special” by the department before they will pay for the tuition; or if your school does not offer that academic course, or that course is not available, then they will be willing to pay, in our case.

Of our eight First Nations that have high schools, they do not even have an academic stream; they have just a regular stream. They do not have an academic stream that would allow a student to go to university or college. That is our situation.

Mr. Ross: In Manitoba we are different. We are fortunate. About a third of our communities are isolated. Many our communities are accessible. The infrastructure is manageable.

In terms of programming, we are a service delivery organization. We deliver those programs for our schools. We provide professional development and best practices for our teachers. We are maybe looking more at quality control. We want to have the best possible education for our children.

We work well with the administrators of the schools and the communities. This is what good education should be. That relationship building is very good. I enjoy it.

I work with school principals myself. I am what you call a school administration adviser.

I work with principals and we look at school planning. We look at best practices. We look at all kinds of programming. We look also in terms of professional development for teachers, and we are starting to see that there are a lot of programs. It is amazing how well those schools do with the limited resources they have. I am amazed sometimes what programs they can offer the children and how good the programs are.

Just imagine if we had equality funding. The gap I would say would be narrowed in a short time, but with that is leadership. I think that is what we were looking at in terms of education leadership. For things to work in any school or any organization, there has to be strong leadership. We are building that capacity for strong administrators, and we expect those administrators to be strong because they are working with our children. Most of these are our own people.

Senator Dyck: My next question, then, has to do with what you would recommend that we do. The situation that Chief Waboose has described clearly is critical. Something has to be done right away. There are the short-term emergency things that need to be done. The funding, as you suggest, may be one of those things. Then there is the long-term solution. The committee has looked at the possibility of legislative changes and, as you know, something like that is not going to give you any quick fix. It will take I do not know how many years. We will still be sitting here, Senator

mais la totalité. La seule exception autorisée est fondée sur des raisons scolaires ou bien le fait qu'une école secondaire n'offre pas le type de programme souhaité.

Il faut que le ministère estime que l'élève est « doué » ou « spécial » pour accepter de payer les frais de scolarité. Ou bien, dans notre cas, il est disposé à payer si l'école de la réserve n'offre pas le cours ou si le cours n'est pas disponible.

Chez nos huit Premières nations qui ont des écoles secondaires, celles-ci n'offrent même pas la filière qui mène à l'université, mais seulement la filière ordinaire. Il n'y a pas de filière qui permette à l'élève d'aller à l'université ou au collège. Voilà notre situation.

M. Ross : Au Manitoba, c'est différent. Nous avons de la chance. Environ le tiers de nos collectivités sont isolées. Beaucoup sont accessibles. L'infrastructure est gérable.

Pour ce qui est des programmes, nous sommes un organisme de prestation de services. Nous offrons ces programmes pour nos écoles. Nous proposons à nos enseignants un perfectionnement professionnel et des pratiques exemplaires. Nous nous intéressons peut-être davantage au contrôle de la qualité. Nous voulons avoir la meilleure éducation possible pour nos enfants.

Nous travaillons bien avec les administrateurs des écoles et des collectivités. C'est ce que devrait être une bonne éducation. L'établissement des relations va très bien. Ce travail me plaît.

Pour ma part, je travaille avec les directeurs d'école. Je suis ce qu'on appelle un conseiller en administration scolaire.

Je travaille donc avec les directeurs et nous examinons la planification scolaire, les pratiques exemplaires, toutes les sortes de programmes. Nous étudions aussi la question du perfectionnement professionnel pour les enseignants, et nous commençons à constater qu'il y a une foule de programmes. Ces écoles obtiennent des résultats étonnants avec les ressources limitées qu'elles ont à leur disposition. Je suis parfois étonné des programmes qu'elles offrent et de la qualité des programmes.

Imaginez si nous avions un financement égal à celui des autres. L'écart serait comblé en peu de temps, mais cela va de pair avec le leadership. Voilà ce que nous cherchons en matière de leadership en éducation. Pour que les choses marchent bien dans n'importe quelle école ou autre organisation, il faut qu'il y ait un solide leadership. Nous renforçons cette capacité d'avoir des administrateurs solides, et nous voulons qu'ils soient forts, puisqu'ils travaillent avec nos enfants. La plupart des administrateurs sont issus de notre propre population.

Le sénateur Dyck : Voici ma question suivante : que nous recommandez-vous de faire? Il est clair que la situation décrite par le chef Waboose est critique. Il faut agir tout de suite. Il y a des choses à faire de toute urgence. Le financement, comme vous le dites, est peut-être l'une d'elles. Puis, il y a la solution à long terme. Le comité a songé à la possibilité de modifications législatives, mais cela, vous le savez, n'apportera pas une solution rapide. Il faudra je ne sais combien d'années. Nous siégerons toujours ici, sénateur Campbell. À l'évidence, il faut

Campbell. Obviously something needs to be done now. If you had to recommend one or two actions that should be taken now in a crisis situation, what would they be?

Mr. Waboose: I guess first thing is, overall, just recognition by the government, depending upon what part of the country you are from, but in our case, as equal treaty partners. In our case, we signed our treaty in 1905, and that treaty meant for us that we would share the land with the Crown and the settlers in exchange for mutual benefits. That is where I would start first, in getting that recognition from the other side that you are equal partners and that you have equal access to the land resources and revenues from there. From there, we can design the programs and services in all areas that First Nations require, just like everyone else.

I have been to many of our First Nations communities. You talk to a person on the street. Even though it is not paved, they will tell you they want the basic things like proper health care. They want food. They want to be able to have their kids go to a nice education facility so that they will be able to get a job just like everyone else, and from there provide for their own families. I think that is where we would start, is having that recognition that as First Nations people we are partners and that we need to develop this country together. From there, I think everything else would fall into place, but until that will is there, then it is going to be a challenge. That is my political answer to that.

Mr. Ross: I would not provide a political answer; I will provide just a teacher answer, working on the reserve. Let us say, for example, I will go to a community at Red Sucker Lake. If I had a wish, let us have equality of funding — teachers' salaries, supplies, fix the schools up, develop curriculum, develop programs. Just not look politically at the political part of it, how it is administered, the ideal, but let us look at the ideal, the vision. That is where I would go. Man oh man, I would see a lot of improvement. If we create a system along with that, that provides that checks and balance, the accountability, we will catch up in no time.

Senator Meredith: Gentlemen, thank you so much for appearing before us this evening. I am heartbroken about the situation, and I share the same feeling as Senator Demers and Senator Dyck and Senator Campbell with respect to this ongoing set of deliberations that continue. As a new senator, I have been familiar with some of these issues as someone who has worked with youth in the city of Toronto, and hearing the plight of young people moves me — hearing of suicides and drop-out rates. It is no different within the black community where four out of ten are dropping out of school for various systemic reasons. Those same reasons extend to Aboriginal communities across this nation. I think it is time that we focus on education for all Canadian youth.

faire quelque chose maintenant. Si vous deviez recommander une ou deux mesures à prendre maintenant, en situation de crise, qu'est-ce que ce serait?

M. Waboose : Dans l'ensemble, la première chose, sans doute, serait la reconnaissance par le gouvernement, selon la région du Canada où on se trouve, mais c'est notre cas, du fait que nous sommes des partenaires égaux parties à un traité. Quant à nous, nous avons signé notre traité en 1905, et ce traité veut dire pour nous que nous partageons le territoire avec la Couronne et les colons en échange d'avantages mutuels. C'est par là que je commencerais : obtenir la reconnaissance par l'autre partie que nous sommes des partenaires égaux, avec un accès égal aux ressources du territoire et aux revenus qui en découlent. À partir de là, nous pouvons concevoir des programmes et services dans tous les domaines dont les Premières nations ont besoin comme tout le monde.

Je me suis rendu dans beaucoup de collectivités de nos Premières nations. On discute avec une personne dans la rue. Même si la rue n'est pas asphaltée, elle vous dira qu'elle veut les éléments de base, comme de bons soins de santé. De quoi manger. Envoyer les enfants dans un bel établissement d'enseignement pour qu'ils décrochent un emploi comme tout le monde, ce qui leur permettra de faire vivre leur famille. C'est par là que nous commencerions : faire reconnaître que, comme peuple des Premières nations, nous sommes des partenaires et que nous devons développer ce pays ensemble. À partir de là, je crois que tout se mettrait en place, mais tant que la volonté de franchir ce pas n'existera pas, il y aura des difficultés. Voilà ma réponse politique à la question.

M. Ross : Je ne donnerai pas une réponse politique, mais la réponse d'un enseignant qui travaille dans la réserve. Disons par exemple que je me rends dans une localité à Red Sucker Lake. Si je pouvais faire un vœu, ce serait d'obtenir l'égalité dans le financement : pour les salaires des enseignants, les fournitures, la réparation des écoles, l'élaboration du programme d'études et d'autres programmes. Il ne faut pas se borner à la dimension politique, aux modalités d'administration, à l'idéal, mais considérons l'idéal, la vision. Voilà ce que je ferais, et nous verrions d'énormes améliorations. Si, en plus, nous créons un système assorti de freins et contrepoids, d'un régime de responsabilisation, nous ferons le rattrapage en un rien de temps.

Le sénateur Meredith : Messieurs, merci beaucoup de comparaître ce soir. La situation me brise le cœur et je partage le sentiment des sénateurs Demers, Dyck et Campbell au sujet des délibérations en cours qui se poursuivent. Je suis un nouveau sénateur et quelques-uns de ces problèmes me sont familiers, puisque j'ai travaillé avec des jeunes à Toronto. La description des difficultés des jeunes m'émeut, tout comme je suis remué lorsque j'entends parler des taux de suicide et de décrochage scolaire. La situation n'est guère différente chez les noirs, chez qui quatre jeunes sur 10 quittent l'école pour diverses raisons systémiques. Ces mêmes raisons valent pour les collectivités autochtones de notre pays. Il est temps que nous mettions l'accent

Irrespective of where they have been born in this country, they are Canadians. I think that is the important question here that we need to get to. How do we educate our youth?

My question to you, Mr. Waboose, is about leadership and the desire for leadership to take control of the situation, irrespective of where they reside in this country. Is there a willingness on their part to really move this process forward, putting aside egos, putting aside their differences and focus on one word, "education?" Is there a willingness on the part of the leadership to do that? You are a grand chief. You meet with these other chiefs. I think that is where the problem lies, is in the leadership. I think it is important.

Senator Campbell, I feel your passion here regarding this, but I always get back to this as someone who has had to deal with organizations and leadership. They are the problem in moving processes forward. I feel passionate about our youth. I feel I want to see change. I want to see young people educated because, again, they are not only our future, they are our present, and they have present-day challenges that must be dealt with.

My question to you, grand chief, is this: Is there a willingness on the part of the leadership to really come together as a united force to make sure that we see change and that we are not here another seven years from now talking about this very same problem? That is my first question.

Mr. Waboose: Thank you, senator, for your question. Certainly that vision that you are talking about in terms of education being a priority is one that I have personally, the ones that I have and the colleagues that I have in the Nishnawbe Aski Nation, because they see education as a priority. That is why I am here, and that is why I have been here at every opportunity that I have had to work with the other chiefs. I work with the Assembly of First Nations chief's committee on education. I have done that since I have been elected five years ago, to see those positive changes that we all want to see. I see that. I see that willingness to work together to make education a priority. From our end, I certainly see that, but when that hand is offered or extended to our partners, it is not there in return.

Senator Meredith: Who are those partners?

Mr. Waboose: You just talked about INAC. We try, at every opportunity, to make positive changes. In our area we look forward, too. As I mentioned in my presentation, we are in education jurisdiction negotiations with the federal government right now. We are at the stage where we are almost in our final agreement negotiations. We have been in discussions, negotiations with the federal government for 10 years — 10 hard years — in seeking that partnership in education.

They have been hard years, but that is our commitment. That commitment has been there and continues to be there.

sur l'éducation de tous les jeunes Canadiens. Peu importe où ils sont nés dans notre pays, ce sont des Canadiens. Il me semble que c'est la question importante autour de laquelle nous devons nous mobiliser. Comment parvenir à éduquer les jeunes?

La question que je vous adresse, monsieur Waboose, concerne les dirigeants et leur volonté de prendre la situation en main, peu importe où ils se trouvent au Canada. Sont-ils prêts à faire leur part pour faire avancer vraiment le processus, en mettant de côté leur ego et leurs divergences pour se concentrer sur un seul mot, « éducation ». Les dirigeants sont-ils disposés à le faire? Vous êtes un grand chef et vous rencontrez les autres chefs. Il me semble que le problème se trouve du côté des dirigeants. Cela me semble important.

Sénateur Campbell, je sens la passion qui vous anime devant ces problèmes, mais j'y reviens toujours comme quelqu'un qui a dû traiter avec des organisations et des dirigeants. Ce sont eux qui bloquent les progrès. La cause des jeunes me passionne. Je veux qu'il y ait du changement. Je veux que les jeunes soient éduqués puisqu'ils sont non seulement notre avenir, mais aussi notre présent, et ils ont aujourd'hui des difficultés à surmonter dont il faut nous occuper.

Voici la question que j'ai à vous poser, grand chef. Existe-t-il chez les dirigeants une volonté de se constituer en une force unie pour apporter des changements, de façon à éviter que, dans sept ans d'ici, nous nous retrouvions à discuter du même problème? Voilà ma première question.

M. Waboose : Merci de votre question, sénateur. La conception dont vous parlez et qui consiste à donner la priorité à l'éducation, je la partage. Mes collègues de la Nation Nishnawbe Aski et moi estimons que l'éducation est une priorité. Voilà pourquoi je suis parmi vous et voilà pourquoi je suis venu ici à toutes les occasions qui m'ont été données de travailler avec d'autres chefs. Je travaille avec le comité de l'éducation de l'Assemblée des Premières Nations. Je le fais depuis que j'ai été élu, il y a cinq ans, pour apporter les améliorations que nous souhaitons tous. C'est ce que je constate. Je perçois cette volonté de travailler ensemble pour faire de l'éducation une priorité. Cette volonté existe certainement de notre côté, mais lorsque nous tendons la main à nos partenaires, nous ne recevons pas un accueil favorable.

Le sénateur Meredith : Qui sont ces partenaires?

M. Waboose : Vous venez de parler d'AINC. Nous essayons à chaque occasion d'apporter des changements constructifs. Dans notre domaine, nous voulons aller de l'avant. Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous sommes maintenant en négociation avec le gouvernement fédéral au sujet des compétences en éducation. Nous en sommes à un stade où ce sont presque les négociations finales sur un accord. Nous participons à des discussions et à des négociations avec le gouvernement fédéral depuis 10 ans, 10 années très dures, afin d'obtenir un partenariat en éducation.

Il y a eu des années difficiles, mais notre engagement a été là et il tient bon.

From our standpoint, from my standpoint, I see that priority in me and the leadership, and it extends down to the administrators and the organizations that provide those services for our youth.

Mr. Ross talked about those people who work. We, too, have a lot of educators. Despite the funding gaps, the infrastructure deficit, they do a heck of a job in terms of trying to educate our youth. However, the fundamental problem is that there must be a willingness on the part of our partners, be it the province or the federal government, to work with us, not say that, well, we need to examine this education issue further, we need to have another panel or another study.

There have probably been hundreds of studies on First Nations, and probably 20 on education in the last number of years. I do not wish to see that continue. I want to see practical, on-the-ground answers to help our youth succeed in education. I commend you for your passion, too. Thank you.

Mr. Ross: Have you ever seen a great school with a poor leader? Have you ever seen a poor school? Have you ever seen a great school with a poor principal or a poor school with a great leader?

I look at that as a political person. I am a teacher. Put them together, we are talking about the same thing.

In terms of leadership, in the schools that we see and we work with, the good schools, the schools that graduate a lot of grade 12 students who go on to post-secondary and do well, leadership is the key in those schools. The administrators are well educated, they have a vision for First Nations education and they have strong cultural roots. They know where they want to go. They have a passion for it and they push it.

As a leader, the greatest thing for a leader, in terms of a principal, for example, is to be able to make those tough decisions and knowing what will happen, the ramifications of those tough decisions. However, you are making that decision for the child's education, for those parents who trust you with their children. That is what I call a leader, to be able to make those tough decisions for the good of the people.

Also, leadership has to have certain components. What are the components of a good leader? That is something that, in working with schools, I see even in the classroom. The classroom teacher is a good leader. I see a lot of qualities that he or she must have to be a good leader. It is having the heart and willingness to take the risk.

Senator Meredith: Mr. Ross, you talk about your vision for First Nations education in a First-Nations-centric way. I am thinking of Afro-centric schools here, excuse me. I am thinking about the Caribbean community, my mind was there for just a

À notre point de vue, à mon point de vue, je perçois cette priorité chez moi et chez les dirigeants, et elle est partagée par les administrateurs et les organisations qui assurent ces services aux jeunes.

M. Ross a parlé des gens qui font le travail. Nous aussi, nous avons beaucoup d'éducateurs. Malgré les lacunes du financement et le déficit des infrastructures, ils font un travail admirable pour essayer d'éduquer les jeunes. Toutefois, le problème fondamental, c'est qu'il doit y avoir de bonnes dispositions de la part de nos partenaires, qu'il s'agisse de la province ou du gouvernement fédéral, pour travailler avec nous au lieu de dire qu'il faut examiner de nouveau ce problème d'éducation, qu'il faut créer un autre groupe ou commander une autre étude.

Nos partenaires ont probablement accumulé ces dernières années des centaines d'études sur les Premières nations et sans doute une vingtaine sur l'éducation. Je ne tiens pas à ce que cela continue. Je veux des réponses pratiques, concrètes pour aider nos jeunes à réussir leurs études. J'admire votre passion, moi aussi. Merci.

M. Ross : Avez-vous jamais vu une excellente école qui avait une direction médiocre? Avez-vous jamais vu une école médiocre? Avez-vous jamais vu une excellente école dont le directeur était médiocre ou une école médiocre dont le directeur était excellent?

Je considère cela en tant qu'homme politique. Je suis enseignant. Mettons les deux points de vue ensemble, et nous parlons de la même chose.

Pour ce qui est de la direction, dans les écoles que nous voyons et avec lesquelles nous travaillons, celles qui produisent beaucoup de diplômés de 12^e année qui font ensuite des études postsecondaires et réussissent bien, sont celles où la direction joue un rôle crucial. Les administrateurs sont bien instruits, ils ont une conception de l'éducation des Premières nations et ils ont de profondes racines culturelles. Ils savent où ils veulent aller. Ils sont passionnés et ils foncent.

Le plus grand atout, chez un dirigeant, comme chez un directeur d'école, c'est la capacité de prendre des décisions difficiles en sachant ce qui va se produire, en connaissant les ramifications de ces décisions. Toutefois, il prend ces décisions pour l'enfant à éduquer et pour les parents qui lui confient leur enfant. Voilà ce que j'appelle un dirigeant, quelqu'un qui est capable de prendre ces décisions difficiles pour le plus grand bien des gens.

De plus, le leadership doit avoir certaines composantes. Quelles sont-elles? C'est une chose que, travaillant dans les écoles, je perçois même dans la salle de classe. L'enseignant est un bon leader. Je vois beaucoup de qualités qu'il doit avoir pour être un bon leader. Il faut avoir le cœur et la volonté de prendre le risque.

Le sénateur Meredith : Monsieur Ross, vous parlez de votre conception de l'éducation des Premières nations comme une démarche centrée sur les Premières nations. Excusez-moi, mais je pense ici aux écoles afrocentristes. Je songe à la communauté

moment. We also just implemented an Afro-centric school dealing with the culture and aspects of what was missing from the history books of this country. They felt it necessary to be able to do that, to educate our African students in that. That is the approach that is being taken right now.

You look at your vision of this First-Nations-centric and holistic approach to First Nations education. Elaborate this vision for me. We have heard before from those who have appeared before us about the success of the centres, including the academics plus the cultural and the language. Elaborate for me on that vision, as well as Mr. Waboose, in terms of the way you see a national system being established right across the country. We are talking about four or three tiers. That has not been fleshed out, but it has been tossed around at this committee and by various individuals who have appeared.

Elaborate that vision for me, please.

Mr. Ross: Again, I am not a political person, but in looking at the picture, our parents and communities want something central, a collective. For example, I think we are ready in Manitoba to establish a First Nations school system. The support is there. I think we are ready for it. MFNERC provides that structure in terms of service delivery. There must be the development of a governance system for that, and that is for another discussion.

If we had that entity in Manitoba, and also in Mr. Waboose's territory, Saskatchewan, developing the same. We all have the same aspirations. We come together and we create a national body. It is going to be a lot of work and there will be many discussions. However, if the people want it, if the people have input into it and listen, it can happen. It would be a force.

In terms of consultations, developing regional education, developing that national education act, I guess we call it, the policy, for me it is doable. Like we said, there are differences, but we will put those differences aside for our children.

Mr. Waboose: It is important to know who you are and be comfortable with it.

I consider myself a Nishnawbe person from the land. That is our people; that is where the generation that my parents and grandparents come from, the land. If you are comfortable with who you are, your identity and comfortable with your language, you can succeed in any society. That is the view that I would like to see in an education system for our youth, is to take the best of their culture and their language, but at the same time utilize the system that is out here as well in order to succeed in the larger society.

antillaise. J'ai laissé mon esprit vagabonder un instant. Nous venons tout juste de mettre en place une école afrocentriste qui prend en compte la culture et les aspects qui manquaient dans les manuels d'histoire du Canada. Les responsables ont jugé nécessaire de pouvoir s'engager dans cette voie, d'éduquer les élèves africains à cet égard. C'est l'approche qui est retenue maintenant.

Vous considérez votre conception comme une approche centrée sur les Premières nations, une approche holistique de l'éducation des Premières nations. Voulez-vous m'expliquer davantage cette conception? Des témoins nous ont déjà parlé du succès des centres où se conjuguent les matières scolaires et les éléments culturels et linguistiques. Vous et M. Waboose, expliquez-moi cette conception, dites-moi comment vous entrevoyez l'établissement d'un système national dans tout le Canada. Il y aurait environ trois ou quatre niveaux. L'idée n'a pas été très étoffée, mais elle a été lancée au comité et divers témoins en ont parlé.

Veuillez m'expliquer davantage cette conception.

M. Ross : Je le répète, je ne suis pas un politique, mais si nous considérons l'ensemble du tableau, les parents et les collectivités souhaitent une entité centrale, un collectif. Je pense par exemple que, au Manitoba, nous sommes prêts à mettre en place un réseau scolaire des Premières nations. Les appuis sont là. Nous sommes prêts. Le CREPNM fournit la structure pour la prestation des services. Il faut mettre en place un système de gouvernance, mais c'est un autre débat.

Si nous avons cette entité au Manitoba, et aussi dans le territoire de M. Waboose, en Saskatchewan, qui ferait la même chose... Nous avons tous les mêmes aspirations. Nous nous réunissons et nous créons une entité nationale. Il faudra beaucoup de travail et bien des discussions. Toutefois, si les gens le veulent, s'ils peuvent participer au processus, c'est réalisable. Ce serait un atout.

Pour ce qui est des consultations, la mise en place d'une éducation régionale, l'élaboration d'une loi sur l'éducation nationale et, pourrait-on dire, d'une politique, cela me semble réalisable. Comme nous l'avons dit, il y a des différences, mais nous pouvons les mettre de côté dans l'intérêt de nos enfants.

M. Waboose : Il est important de savoir qui on est et d'accepter son identité.

Je me considère comme un Nishnawbe de la terre. C'est notre peuple. C'est de là que vient la génération de mes parents et de mes grands-parents, de la terre. Si on s'accepte tel qu'on est, si on accepte son identité et si on est à l'aise dans sa langue, on peut réussir dans n'importe quelle société. C'est la conception que je voudrais voir incarnée dans un système d'éducation pour nos jeunes : conserver ce qu'il y a de mieux dans leur culture et leur langue, mais, en même temps, utiliser le système tel qu'il existe pour réussir dans l'ensemble de la société.

I think that is where success comes from. If you are strong in your identity and who you are, that makes you proud and makes you want to get up that day to go to school. If we can foster that ability with our students, our youth, regardless of who they are, that is where success comes from.

For myself, I did not go to school until I was seven or eight because my education was on the land. My parents taught me how to hunt, fish and trap, but at the same time they were the last of the generation that could sustain themselves that way. They saw the world changing. They saw the country changing.

They said, "In order for our children to succeed, they need to be educated in the non-native society." That is what we did. We uprooted where we came from, the land that my parents loved, and we moved to a town that had a school, where most of the time I was the only Anishinabe in that school. The rest were all non-native kids. At the same time, I succeeded because of the upbringing that my parents and grandparents instilled in me, that you are Anishinabe first. You are a First Nations first. You are Ojibway first. From there, that gives you the strength to conquer or to overcome whatever challenges face you.

My dad was a good hunter, fisherman, trapper and guide. He did all those things. At the same time, he became an aircraft mechanic. My mom became a social worker. Just imagine if he had the opportunity to go to school. When the planes were coming to round up the kids in our area, he was hunting and fishing with my grandfather. He never had an opportunity to go to school. For the good and the bad the residential school was, he missed out. Maybe it was a blessing. At the same time, it stunted his development as well. My mom did go to residential school. It was okay. At the same time, their values were from the land and who they were first. They spoke the language and they still do to this day.

I think that a strong education system for First Nations is what the foundation must be. If there is comparable funding, then just imagine what our contributions can be as leaders. That is what I want to instil in my young children: That there is an opportunity for them, that if they are afforded the same opportunities as any youth in Toronto, Halifax, Vancouver, the Pas, Manitoba, then it is there and the country will be better for it. Folks, let us invest in First Nations education.

Senator Meredith: Thank you very much for your answers. I commend you and your leadership for what you are doing with the limited resources that you have.

My last question is something that is troubling. When a crisis happens in any of our schools across our urban centres and in our major cities, we have grief counsellors. Do you have that in your communities? You talk about 79 young people who have

C'est de là que vient la réussite. Si on est bien ancré dans son identité et sa réalité propres, c'est une source de fierté, et on a envie de se lever le matin pour aller à l'école. Si nous pouvons favoriser cette attitude chez nos élèves, chez nos jeunes, peu importe qui ils sont, le succès peut venir de là.

Pour ma part, je ne suis pas allé à l'école avant l'âge de sept ou huit ans parce qu'on m'instruisait sur la terre. Mes parents m'ont montré à chasser, à pêcher, à faire du piégeage, mais en même temps, ils ont été la dernière génération en mesure de subvenir à leurs besoins de cette manière. Ils ont vu le monde changer, le pays changer.

Ils ont dit : « Pour que tes enfants réussissent, ils doivent étudier dans la société non autochtone. » C'est ce que nous avons fait. Nous nous sommes arrachés à notre terre d'origine, au territoire que mes parents aimaient et nous avons déménagé dans une localité qui avait une école, où, la plupart du temps, j'étais le seul Anishinabe. Tous les autres étaient des enfants non autochtones. J'ai réussi grâce à l'éducation que mes parents et mes grands-parents m'ont inculquée : tu es d'abord un Anishinabe, d'abord un membre des Premières nations, d'abord un Ojibway. Cela donne la force de conquérir et de surmonter toutes les difficultés qui surgissent.

Mon père était un bon chasseur et tout aussi bon comme pêcheur, trappeur et guide. Il avait toutes ces activités, ce qui ne l'a pas empêché de devenir mécanicien d'avion. Ma mère est devenue travailleuse sociale. Imaginez que mon père ait pu aller à l'école. Lorsque les avions venaient prendre les enfants de notre région pour les emmener à l'école, il était à la chasse et à la pêche avec mon grand-père. Il n'a jamais pu aller à l'école. Ce que les pensionnats avaient de bien et de mal, il est passé à côté. Ce fut peut-être une bénédiction. Par contre, cela a freiné son développement. Ma mère est allée au pensionnat. Ce fut tolérable. Malgré tout, leurs valeurs leur venaient de la terre et de leur identité première. Ils parlaient la langue et le font toujours aujourd'hui.

Le fondement, ce doit être un système d'éducation solide pour les Premières nations. Si nous avons droit à un financement comparable à celui des autres, imaginez ce que nous pourrions apporter comme dirigeants. C'est ce que je veux inculquer à mes jeunes enfants : il y a des possibilités d'épanouissement pour eux si on leur donne les mêmes chances qu'aux jeunes de Toronto, de Halifax, de Vancouver, et du Pas, au Manitoba. C'est ce qui se passera, le pays ne s'en portera que mieux. Mesdames et messieurs, investissons dans l'éducation des Premières nations.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup de vos réponses. Je vous félicite, vous et vos dirigeants, de ce que vous faites au moyen des ressources limitées que vous avez.

Ma dernière question porte sur un sujet troublant. Lorsqu'il y a une crise dans l'une de nos écoles des centres urbains et des grandes villes, nous avons des conseillers pour les endeuillés. Avez-vous ce service dans vos collectivités? Vous avez dit

committed suicide. Are there mechanisms in place currently to help to support the families through this time, and the rest of the students?

Mr. Waboose: Again, thank you for your question. At this point in time, sadly, I have to say no, because the resources are so limited. The resources are prioritized that the basic education services, the school, get as much as funding to educate the student to the point where you have to make do with what you have or what you do not have.

In the case of the seven youth, I will expand upon them. In all of those cases, they moved from their small, isolated First Nations communities to go to high school in Thunder Bay. We are talking about a relatively short period of time, 2002, when we lost our first youth. This past February, we lost our seventh youth. They were all found on a river. They drowned or something happened. It was because there was no one there when they were most in need. There were not enough support services for them after hours. They are only covered from the time they go to school until the time they leave school. The rest of the time, when you are a First Nation student who has never been to a city, and someone who is 12 or 13 or 14 years old leaving home for the first time, that would be scary to me.

Senator Meredith: I thought I heard 79. My apologies. One is too many.

Mr. Waboose: That is right.

I have called upon the Province of Ontario to call a commission of inquiry as to the circumstances of why we lost those seven youth. Hopefully, with that, we will be able to find some answers; more important, solutions to prevent this from ever happening again to anyone and to anyone else's child.

Mr. Ross: I will take it down to the school level. One of my roles as a school adviser is to develop crisis response plans for the schools, as part of their school planning process. When something happens, there is a system in place that should take care of it.

In terms of the grief counsellors that you mentioned, we tap into the province. We have a very good working relationship with the Province of Manitoba. We share resources. The native organizations have their counsellors — the ones that can afford to have that service. The communities have their own grief counselling system. We tap into the province and into this as part of developing that plan. When something happens, there is a response. They are asking: Why is that happening? What is the root cause of the suicides? For me, that is the loss of a cultural identity. You are going through life without purpose or direction, without a spirit. It comes to the point that many of these children think: What do I have?

We need to create a school system that services the four aspects of the human being: the spirituality, the emotion, the physical and the intellectual. Much of that is a loss of spirit within our youth. If

qu'environ 79 jeunes s'étaient suicidés. Y a-t-il actuellement des mécanismes pour aider les familles et les autres élèves?

M. Waboose : Merci de votre question cette fois encore. Je dois dire que non. Il n'y a rien en ce moment parce que les ressources sont très limitées. Elles sont consacrées en priorité aux services d'éducation de base, à l'école, qui reçoivent le maximum de fonds pour éduquer les élèves. Il faut se débrouiller avec ce qu'on a.

Je vais expliquer un peu plus le cas des sept jeunes. Tous avaient quitté leur petite collectivité isolée des Premières nations pour fréquenter l'école à Thunder Bay. Il s'agit d'une période relativement brève. Nous avons perdu le premier jeune en 2002. En février dernier, nous avons perdu le septième. Ils ont tous été retrouvés dans une rivière. Ils se sont noyés ou quelque chose d'autre leur est arrivé. C'est qu'il n'y avait personne pour les aider lorsqu'ils en avaient le plus besoin. Il n'y avait pas assez de services de soutien pour eux après les heures d'école. On ne s'occupe d'eux qu'entre leur arrivée à l'école et leur départ. Le reste du temps, quand on est un élève des Premières nations qui n'est jamais allé dans une ville, quand on est un jeune de 12, 13 ou 14 ans qui quitte la maison pour la première fois... Je serais effrayé.

Le sénateur Meredith : Je croyais avoir entendu 79. Excusez-moi. Mais même un seul, c'est déjà trop.

M. Waboose : C'est exact.

J'ai demandé à l'Ontario de nommer une commission d'enquête pour connaître les circonstances qui expliquent la mort de ces sept jeunes. J'espère que cela nous permettra de trouver des réponses et, plus important encore, des solutions pour empêcher que cela ne se reproduise.

M. Ross : Je vais reprendre la question au niveau de l'école. L'un de mes rôles de conseiller scolaire consiste à élaborer des plans d'intervention en cas de crise, dans le cadre du processus de planification scolaire. Lorsque quelque chose se présente, il y a un système en place pour gérer le problème.

En ce qui concerne les conseillers pour les endeuillés, nous faisons appel à la province. Nous avons une excellente relation de travail avec la province du Manitoba. Nous partageons des ressources. Les organisations autochtones ont leurs conseillers, du moins celles qui peuvent se permettre d'avoir ce service. Les collectivités ont leur propre système de counseling pour les endeuillés. Nous faisons appel à la province et à ce système au moment de l'élaboration du plan. Lorsque quelque chose se produit, il y a une réponse. On nous demande : pourquoi est-ce que cela arrive? Quelle est la cause profonde des suicides? À mon avis, c'est la perte de l'identité culturelle. On traverse la vie sans raison d'être, sans direction, sans un esprit. Beaucoup de ces enfants en arrivent à se demander : qu'est-ce que j'ai?

Nous devons créer un système scolaire qui s'occupe des quatre dimensions de l'être humain : spirituel, affectif, physique et intellectuel. Une grande partie du problème chez les jeunes est

you do not have that spirit, many things can happen. We need to rekindle that spirit and that fire. Through the process that we have right now, for me, as a teacher, the only avenue that we have is the school system. That is why we need to fix our system. Much of it is not coming from the home because they do not have that. We have to create that in the school system so we break that cycle. It is doable.

Senator Patterson: I would like to thank you very much for your presentation. I was thinking, as you both spoke, that we are getting towards writing a report, which we hope will have some impact. Some of our reports have, fortunately.

You describe the problems very eloquently, and the hopes. I think we can use some of your testimony in describing why we need to do something.

I will ask some very specific questions to both of you. First, to Mr. Ross: I want you to tell me a little more about the geographical area that you serve. I want to know if you have any high schools in those communities, especially the smaller communities. I want to know about how the MFNERC came to be created and how it is funded. I think you said it was not really governed well, or it needs governance, but who runs it?

Mr. Ross: I did not say it was not governed well.

Senator Patterson: I am sorry. I did not mean to say that. You were talking about improved forms of governance, which is what I meant to say.

Mr. Ross: That is something we are looking at. We try, as part of our mandate, to improve the forms of governance in the schools. We train school board people and parent councils.

A successful high school, such as the one at OCN in La Pas, has produced many graduates and many post-secondary people. That is a successful high school. What are the components of that? I would have to say the community comes together and supports it with strong leadership.

Senator Patterson: I am sorry. What I was getting at was you said we are calling for a collective, a board. You have the 50 schools and your resource centre serves them. However, you want some kind of a structure. You say now you are ready for a structure, like a school board, that would formalize the area.

Mr. Ross: Yes.

Senator Patterson: Can you elaborate more on that?

la perte de l'esprit. Sans cet esprit, bien des choses peuvent se produire. Il nous faut ranimer cet esprit, cette flamme. Dans le processus que nous avons maintenant, je crois, comme enseignant, que notre seule avenue est le système scolaire. Voilà pourquoi nous devons remettre notre système en ordre. Une grande partie de ce qu'il faut ne vient pas du foyer, qui ne l'a pas. Le système scolaire doit suppléer pour que nous rompions ce cycle. C'est réalisable.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie beaucoup de votre exposé. Je songeais, pendant que vous parliez tous les deux, que nous nous acheminons vers la rédaction d'un rapport qui, nous l'espérons, aura un certain impact. Heureusement, certains de nos rapports ont un certain retentissement.

Vous décrivez les problèmes avec éloquence, ainsi que les espoirs. Je crois que nous pouvons utiliser une partie de votre témoignage pour expliquer pourquoi il nous faut intervenir.

Je vais vous poser à tous deux des questions très précises. À M. Ross d'abord. Je voudrais que vous m'en disiez un peu plus long sur la zone géographique que vous desservez. Je veux savoir s'il y a des écoles secondaires dans ces collectivités, surtout les plus petites. Je veux savoir comment on en est arrivé à créer le CREPNM et comment il est financé. Sauf erreur, vous avez dit qu'il n'était pas vraiment bien dirigé, ou qu'il avait besoin de gouvernance. Mais qui le dirige?

M. Ross : Je n'ai pas dit qu'il n'était pas bien dirigé.

Le sénateur Patterson : Désolé, je ne voulais pas dire cela. Vous parliez de formes améliorées de gouvernance. Voilà ce que je voulais dire.

M. Ross : C'est une question à laquelle nous nous intéressons. Nous essayons, dans le cadre de notre mandat, d'améliorer les modalités de gouvernance dans les écoles. Nous formons les membres des conseils scolaires et des conseils de parents.

Une école secondaire qui réussit bien, comme celle d'OCN, à La Pas, a produit beaucoup de diplômés et beaucoup d'élèves qui ont fait des études postsecondaires. C'est une école secondaire qui réussit bien. Quels sont les éléments qui concourent à cette réussite? Je dois dire que la collectivité se mobilise et l'appuie, et qu'il y a une direction forte.

Le sénateur Patterson : Désolé. Je voulais en venir à ce que nous appelons, avez-vous dit, un collectif, un conseil. Vous avez une cinquantaine d'écoles, et votre centre de ressources est à leur service. Toutefois, vous voulez une sorte de structure. Vous dites maintenant que vous êtes prêts pour une structure, comme un conseil scolaire, qui donnerait aux services un caractère plus structuré.

M. Ross : Oui.

Le sénateur Patterson : Pourriez-vous expliquer un peu plus?

Mr. Ross: If we were to have a formal structure, let us say we were a collective and we pooled our resources together, there are 54 First Nations schools with 54 little districts or education jurisdictions. What if we were to form one, with regions?

We would have the buying power in terms of resources and in terms of putting our money together for teachers' salaries, and also maybe a central structure. With the agreement among the people, the people's mandate, this is what will happen in our system. These are the laws and regulations we have to follow.

Right now we do not. We are a service deliverer. We do not have jurisdiction. We can provide the professional development, but we do not have the authority to implement it. It is coming to the point where a lot of schools are building relationships and trusting us and enabling us to do the work. We can justify what are best practices in education and what is good teaching and that is what we want.

In terms of that collective, the people are saying we are ready. Maybe it is time. Given that chance, for example, I could tell my children, "You guys have this much time to prepare to do this; if that happens, you are going to be rewarded."

Senator Patterson: Right now, you are kind of under the authority of Indian Affairs; you do not have your own governance structure, is that right?

Mr. Ross: Yes; and the overall authority would be the Manitoba chiefs. In terms of funding it, those who have the funding usually have the authority.

Senator Patterson: How do you pool the resources together to fund your education resource centre? Do you get contributions from the 54 schools?

Mr. Ross: Yes. It is proposal driven, under the First Nations Student Success Program. We have put that funding in terms of our leadership at MFNERC. I am pleased with what I see in terms of what is happening with that money, and also what is happening with the programs that we are developing. If I was a parent in the community and I understood what I saw, I would be pleased also.

Senator Patterson: It seems you are kind of halfway toward a school board, which is what you said you were calling for. You talked about a collective structure. We are considering recommending changes to the legislation, or legislative measures. What is in the Indian Act, of course, is pathetic and dated.

If we were to recommend legislative changes that would allow the option to create something like a school board — and I think you said it would have to be optional, or bands could opt out — I know a bit about the frontier school division in Manitoba —

M. Ross : Si nous avions une structure en bonne et due forme, si nous étions un collectif, par exemple, et mettions nos ressources en commun... Il y a 54 écoles des Premières nations et 54 petits districts ou petites administrations de l'éducation. Qu'arriverait-il si nous n'en avions qu'une, avec des régions?

Nous aurions un pouvoir d'achat pour les ressources, nous mettrions tout notre argent ensemble pour payer les salaires des enseignants et il y aurait peut-être aussi une structure centrale. Si les gens s'entendent, s'il y a un mandat de la population, c'est ce qui arrivera dans notre système. Ce sont les lois et les règlements qu'il nous faut suivre.

Pour l'instant, nous n'en sommes pas là. Nous sommes un fournisseur de services. Nous n'avons pas de pouvoir. Nous pouvons fournir des services de perfectionnement professionnel, mais nous n'avons pas le pouvoir nécessaire pour la mise en œuvre. Nous en arrivons au point où beaucoup d'écoles nouent des relations avec nous, nous font confiance et nous permettent de faire le travail. Nous pouvons justifier les pratiques exemplaires en éducation et dire ce qu'est un bon enseignement, et c'est ce que nous souhaitons.

Quant au collectif, les gens disent que nous sommes prêts. Le temps est peut-être venu. Si nous avions cette chance, je pourrais dire par exemple à mes enfants : « Vous avez tant de temps pour vous préparer à faire telle chose; si vous y arrivez, vous serez récompensés. »

Le sénateur Patterson : En ce moment, vous êtes plus ou moins soumis à l'autorité des Affaires indiennes. Vous n'avez pas votre propre structure de gouvernance. C'est bien cela?

M. Ross : Oui, et le pouvoir général appartient aux chefs du Manitoba. Quant au financement, ceux qui possèdent les fonds ont le pouvoir, d'habitude.

Le sénateur Patterson : Comment regroupez-vous les ressources pour financer votre centre de ressources en éducation? Recevez-vous une contribution des 54 écoles?

M. Ross : Oui. Cela se fait dans le cadre de propositions, aux termes du Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières nations. Nous avons utilisé ces fonds pour assurer la direction au CREPNM. Je suis heureux de constater ce qui se fait grâce à cet argent, et aussi de voir ce qu'il advient des programmes que nous élaborons. Si j'étais un parent, dans la collectivité, et si je comprenais ce que je vois, je serais également content.

Le sénateur Patterson : Il me semble que vous êtes à mi-parcours d'une démarche vers la création d'un conseil, ce que vous avez dit réclamer. Vous avez parlé d'une structure collective. Nous songeons à recommander des modifications ou des mesures législatives. Il va sans dire que ce qui se trouve dans la Loi sur les Indiens est pathétique et dépassé.

Si nous recommandions des modifications législatives qui rendraient possible la création d'une sorte de conseil scolaire — et je crois que vous avez dit qu'il serait optionnel ou que les bandes pourraient s'en retirer... Je connais un peu la division scolaire Frontier, au Manitoba...

Mr. Ross: Yes, I worked there.

Senator Patterson: Is that your next step? Could we help by providing some enabling legislation, would you think?

Mr. Ross: I am not political. There are many things Mr. Waboose talked about at the political level. I am just a schoolteacher. I would say by all means, yes, we want that.

We are doing a lot of good stuff right now, but we can lead the horse to the water but we cannot make that horse drink. If everyone agrees to legislation — and we have to have our partners, our First Nations people, agree that this is what we want and what we are going to do — then we have that. We will have a central authority that oversees the education system, given the direction from the people.

Senator Patterson: I should ask quickly the same question to Chief Waboose.

Mr. Waboose: In our situation, senator, we are negotiating a self-government agreement in education. The intent there is to replace the Indian Act with an education act.

As I said before, we have been 10 years in that process. It is under the federal government's inherent rights policy. We are at the stage where we are beginning to talk about those things that Mr. Ross was talking about: What model or structure of education will be in that area?

To illustrate my point, it is a big challenge for us, because geographically we are from the Ontario-Manitoba border all the way to Hudson's Bay, James Bay, Quebec, all the way north to Thunder Bay, north to the cities of Timmins and Kenora. From there you are looking at 49 First Nations and 3 linguistic groups. When we talk about a potential model, those are some of the difficult practical issues that have to be discussed.

In our case, we know it is not feasible to have 49 different models of education. Practically, it would not work. Maybe if we get a group of 10 or 15 First Nations that share a common language — say the Cree on the east side — maybe they might want their own structure of governance or education.

You take the Ojibway in the middle and the Oji-Cree on the west side of the territory. Maybe you can look at those types of things. However, those are discussions we are currently having.

At this point in time, we have our own ideas, and our counterparts across the table have their own ideas as well. We are having those discussions. In 1998, when the chiefs wanted to pursue these negotiations with the federal government, the division they had was they wanted their own education system,

M. Ross : Oui, j'y ai travaillé.

Le sénateur Patterson : Est-ce votre prochaine étape? Pourrions-nous vous aider, pensez-vous, au moyen d'une loi habilitante?

M. Ross : Je ne suis pas un homme politique. Il y a bien des choses dont M. Waboose a parlé, au niveau politique. Je suis un simple enseignant. Je dirais que oui, bien sûr, c'est ce que nous souhaitons.

Nous faisons beaucoup de bonnes choses en ce moment, mais si nous pouvons mener le cheval à l'abreuvoir, nous ne pouvons pas le faire boire. Si tout le monde s'entend au sujet d'une loi — et il faut que nos partenaires, les gens des Premières nations conviennent que c'est ce que nous voulons faire et allons faire —, alors très bien. Nous aurons une autorité centrale qui surveillera le système d'éducation, selon l'orientation donnée par les gens.

Le sénateur Patterson : Je poserai rapidement la même question au chef Waboose.

M. Waboose : Dans notre cas, sénateur, nous négocions un accord d'autonomie gouvernementale en éducation. Nous souhaitons remplacer la Loi sur les Indiens par une loi sur l'éducation.

Comme je l'ai déjà dit, nous sommes engagés dans ce processus depuis 10 ans. Cela se déroule dans le cadre de la politique fédérale des droits inhérents. Nous en sommes à un stade où nous commençons à parler des choses dont M. Ross nous a entretenus : quel modèle ou quelle structure y aura-t-il pour l'éducation?

J'illustre mon point de vue. Il y a là un grand défi à relever pour nous parce que notre région s'étend de la frontière ontario-manitobaine jusqu'à la baie d'Hudson, à la baie James, au Québec, et vers le nord jusqu'à Thunder Bay, et au nord de Timmins et Kenora. Et puis il y a 49 Premières nations et trois groupes linguistiques. Dans la recherche d'un modèle, il faut discuter de certaines difficultés d'ordre pratique.

Dans notre cas, nous savons qu'il n'est pas possible d'avoir 49 modèles différents d'éducation. Dans la pratique, ça ne marcherait pas. Peut-être pourrions-nous avoir un groupe de 10 ou 15 Premières nations qui ont une langue commune, comme les Cris, du côté Est. Peut-être voudraient-ils leur propre structure de gouvernance ou d'éducation.

Il y a les Ojibway au centre et l'oji-cri du côté ouest du territoire. Ce genre de chose est envisageable. Voilà les discussions qui ont cours en ce moment.

Pour l'heure, nous avons nos propres idées et les gens d'en face ont les leurs. Nous discutons. En 1998, lorsque les chefs voulaient avoir ces négociations avec le gouvernement fédéral, le point de dissension était qu'ils voulaient leur propre système d'éducation, quelque chose qui remplacerait une Loi sur les Indiens vétuste par

something that would replace the antiquated Indian Act with something that is more practical, more doable, and that would, most important, have their First Nation students succeed in education.

That is my answer to what we are looking at in our area going forward.

Senator Patterson: Drawing on my experience from the North and hearing the compelling stories about the kids who died from being sent away to high school, is there some thought to creating community high schools?

Mr. Waboose: I go back to the situation of our First Nations. We have a lot of them. Some of them are only 200 in size. The larger First Nations are around 2,000 to 3,000. On average, you are looking at a community that is 400 to 500. For the larger First Nations, it is practical for them to have a high school. There are eight high schools on reserve in NAN. That is why we have two high schools that are located in urban centres. We have a First Nations high school in Thunder Bay and one in Sioux Lookout.

The majority of students who have to attend secondary school have to leave their communities. Again, that gets you into another situation where they are leaving home and they get into those worse situations, what happened to those seven youth.

Even with those eight communities that offer high schools, most of them are only partial. Most of them offer up to grade 10, so for grade 11 and 12 you have to go out. Many of our students go to urban centres like Thunder Bay and Timmins. Some even go to Winnipeg, the ones who are close to the border.

Senator Raine: I know that it is so important to have good teachers. Where do you find your teachers now? How do you foresee those teachers being developed in the future? Do you have a hard time finding teachers who are speaking the language and able to pass the culture on?

Mr. Ross: Yes, we do. Now I remember you. You used to be a champion skier. I remember cheering for you in the Olympics.

Senator Raine: Thank you.

Mr. Ross: Yes, we do. We have the capacity. If we were to become a school district, to be able to create a teacher training centre, we are capable. We have the capacity to do that. We have capable people who can do that and we know what is good teaching. Part of the vision that I have and other people have is creating a centre of excellence, a teacher training centre, language training. We have language teachers who speak the language, but we do not have the curriculum. We do not have the resources to develop that. It is difficult. That is also envisioning a centre where the language is developed, a clearing house. We have some

une solution plus pratique, plus facilement réalisable et qui, ce qui est le plus important, aiderait les élèves des Premières nations à réussir dans leurs études.

Voilà ma réponse. C'est ce que nous prévoyons dans notre région.

Le sénateur Patterson : Je fais appel à mon expérience dans le Nord et je songe aux récits convaincants au sujet des jeunes qui sont morts après avoir été envoyés loin de chez eux pour fréquenter l'école secondaire. A-t-on songé à bâtir des écoles secondaires locales?

M. Waboose : J'en reviens à la situation de nos Premières nations. Nous avons beaucoup d'écoles secondaires locales. Il y en a beaucoup. Certaines collectivités ne comptent que 200 personnes. Les plus grandes ont entre 2 000 et 3 000 membres. La collectivité moyenne compte de 400 à 500 personnes. Il est possible aux Premières nations les plus importantes de se donner une école secondaire. Il y a huit écoles secondaires sur les réserves dans la NAN. C'est pourquoi nous avons deux écoles secondaires situées dans des centres urbains, l'une à Thunder Bay et l'autre à Sioux Lookout.

La majorité des élèves qui doivent fréquenter l'école secondaire doivent quitter leur milieu. On se retrouve ainsi dans un autre cas de figure où ils quittent leur foyer et se retrouvent dans les situations les plus pénibles qui soient, comme c'est arrivé à ces sept jeunes.

Même dans les huit collectivités qui ont des écoles secondaires, la plupart de ces établissements n'offrent pas tout le cours secondaire. La plupart offrent les cours jusqu'à la 10^e année. Pour la 11^e et la 12^e, il faut aller à l'extérieur. Beaucoup de nos élèves se rendent dans des centres urbains comme Thunder Bay et Timmins. Certains, ceux qui habitent près de la frontière, vont même à Winnipeg.

Le sénateur Raine : Je sais qu'il est très important d'avoir de bons enseignants. Où les recrutez-vous, à l'heure actuelle? Comment entrevoyez-vous la préparation de ces enseignants à l'avenir? Avez-vous du mal à trouver des enseignants qui parlent la langue et peuvent transmettre la culture?

M. Ross : Oui, c'est le cas. Je me souviens de vous, maintenant. Vous avez été une championne de ski. Je me rappelle vous avoir applaudi aux Jeux olympiques.

Le sénateur Raine : Merci.

M. Ross : Oui, c'est le cas. Nous avons la capacité. Si nous devenions un district scolaire, nous pourrions créer un centre de formation des maîtres. Nous avons cette capacité. Nous avons des gens compétents qui peuvent faire cela, et nous savons ce que c'est, un bon enseignement. Une partie de la vision que moi et d'autres entretenons, c'est de créer un centre d'excellence, un centre de formation des maîtres, de formation linguistique. Nous avons des professeurs de langue qui parlent la langue, mais nous n'avons pas de programme de formation. Ni les ressources voulues pour l'élaborer. C'est difficile. Il faut aussi envisager un

programs at MFNERC where we partner with the universities or with other centres, and we train and accredit our own language teachers. That is what we would like, accreditation, and that accreditation is recognized by the Department of Education, for example, in Manitoba.

There is a struggle with teachers. We cannot hire teachers if we cannot pay them. Our salaries are so low. States like Texas come to Manitoba, a job fair, and gobble up all the teachers because they can afford to pay them and we cannot. Many of our First Nation teachers are going into the field, which is good, but also we have many teachers who come from all parts of Canada who come to our communities. It is a struggle, but if we were able to provide the salary structure, for example, I think we would attract a lot more and higher quality. We have the capacity to train our own people to be good teachers.

Mr. Waboose: The situation is similar in our area, where it is very difficult to recruit and retain non-First Nations teachers, because of what Mr. Ross described as the salary scale. It is not there. We are also not able to afford our teachers the opportunity to register with the Ontario College of Teachers, I believe, because the resources are not there to assist them in paying for their fees and those types of things, as a benefit. They are not able to do that. However, we are working with the college to rectify that situation.

We also have our own First Nations teachers from our communities, and again mostly in the area of language. They would start typically taking native teacher education programs in the mainstream universities, say Lakehead in Thunder Bay for most of them. We have also partnered with other universities to offer that program. Slowly you are starting to see our own teachers going to the mainstream university to get their teachers. Again, the challenge is the same; once they get to the level of experience and proficiency, we lose them to mainstream school boards because of the salaries and benefits and other benefit packages that they are able to get in non-First Nations communities. It is a challenge, yes.

Senator Raine: I understand, Chief Waboose, more or less your territory. Mr. Ross, are you covering the whole of Manitoba or just a part of it?

Mr. Ross: We cover the whole province. We have five linguistic groups. These are band-operated schools. Frontier school division runs some schools and they have tuition agreements with the bands. There are a couple of other communities that are part of

centre où la langue se développe, un centre d'échanges. Au CREPNM, nous avons des programmes pour lesquels nous sommes associés aux universités ou à d'autres centres, et nous formons et accéditons nos propres professeurs de langue. C'est ce que nous voudrions obtenir, l'accréditation, et nous souhaitons que le ministère de l'Éducation, par exemple au Manitoba, reconnaisse cette accréditation.

La question des enseignants est difficile. Nous ne pouvons pas en engager si nous ne pouvons pas les payer. Les salaires que nous offrons sont très faibles. Des États comme le Texas envoient des représentants à Winnipeg, à la foire de l'emploi, et ils prennent tous les enseignants parce qu'ils ont les moyens de les payer, et nous ne les avons pas. Beaucoup de nos enseignants des Premières nations vont sur le terrain, ce qui est bien, mais nous avons aussi beaucoup d'enseignants qui, de toutes les régions du Canada, viennent dans nos collectivités. C'est difficile, mais si nous pouvions proposer un barème salarial acceptable, par exemple, je crois que nous attirerions beaucoup plus d'enseignants et des enseignants de meilleure qualité. Nous avons la capacité de former nos propres gens pour en faire de bons enseignants.

M. Waboose : La situation est semblable dans notre région, où il est très difficile de recruter et de garder des enseignants qui ne sont pas membres d'une Première nation à cause de ce que M. Ross a appelé le barème salarial. Les salaires sont insatisfaisants. Nous n'avons pas non plus les moyens d'offrir à nos enseignants la possibilité de s'inscrire à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, je crois, parce que nous n'avons pas les ressources pour les aider, à titre d'avantage social, à payer leurs frais et ce genre de chose. Ils ne peuvent pas y arriver. Toutefois, nous collaborons avec l'ordre afin de rectifier la situation.

Nous avons aussi nos propres enseignants des Premières nations issus de nos collectivités et, là encore, surtout dans le domaine de la langue. Le plus souvent, ils commenceraient par suivre les programmes d'éducation des enseignants autochtones dans les universités de la société majoritaire, comme celle de Lakehead, à Thunder Bay, pour la plupart d'entre eux. Nous nous sommes également associés à d'autres universités qui offrent ce programme. Nous commençons à voir nos propres enseignants lentement se tourner vers les universités de la société majoritaire pour trouver leurs enseignants. Là encore, le défi est le même; lorsque les enseignants atteignent un certain niveau d'expérience et de compétence, nous les perdons. Ils vont vers les conseils scolaires de la société majoritaire en raison des salaires et des avantages sociaux et autres qu'ils peuvent obtenir dans des collectivités autres que celles des Premières nations. Oui, c'est une difficulté.

Le sénateur Raine : Chef Waboose, je comprends plus ou moins votre territoire. Monsieur Ross, vous occupez-vous de tout le Manitoba ou de seulement une partie de la province?

M. Ross : De toute la province. Nous avons cinq groupes linguistiques. Ce sont des écoles exploitées par des bandes. La division scolaire Frontier dirige certaines écoles et elle a des accords avec les bandes sur les frais de scolarité. Il y a deux autres

other provincial schools, in projects that they have developed from INAC and the band in terms of the further developed resources. Enough resources will better the system of education. There are a few. We cover most of the province.

Senator Raine: For both of you: How many of your communities that you are serving have high-speed Internet connectivity? Chief Waboose, you mentioned Internet learning. How is this organized?

Mr. Waboose: First, the technology, again, is not as readily available as it is here. We are in the process of installing broadband to 29 First Nations, fibre optic cable. That is a three-year project. For our broadband, we rely heavily on microwave towers that exist. Again, that is an older technology and the capacity there is limited. With that, we are still able to offer Internet courses. There are ten First Nations that offer courses over the Internet, and that is done through an organization called K-Net. They offer that service to all the First Nations in NAN, but they are out of Red Lake and Thunder Bay as well. That is something that we have had to utilize as another form of ensuring that we provide some type of education for our students because of the lack of resources. You have to use any means you can to educate your students.

We also have distance education through the radio. It is called Wahsa, and 29 First Nations are part of that program as well.

Senator Raine: You are right; you have to be resourceful. One thing I was a little surprised to hear was when you mentioned that the children coming to school in the cities, in the urban areas, are only looked after while in school and there is no support program for them afterwards. Would it not be better to have a residential home where they would have more of a home setting?

Mr. Waboose: Again, because of the lack of resources, pretty much all the kids have to be boarded out. There is a monthly per diem paid to that boarding home parent.

That would certainly be one avenue, where perhaps we can use those resources to invest in a home like that where all the kids can be together or develop programs whereby we could invest in high schools on the First Nations until perhaps grade 11 or 12. Kids can go to grade 9 and 10 on reserve, and by the time they are 16 or 17, they are a bit more mature and have a bit more life experience than having those kids come like they do now, right in grade 9 at 14 years old.

There are different scenarios and different options that our leadership is always looking at. Again, it is work that takes time and resources.

collectivités qui sont parties prenantes d'autres écoles provinciales dans le cadre de projets qui ont été conçus par AINC et la bande pour ce qui est des ressources davantage développées. S'il y a suffisamment de ressources, le système d'éducation sera meilleur. Il y en a quelques-unes. Nous nous occupons de presque toute la province.

Le sénateur Raine : Je pose la question à vous deux : combien de collectivités auxquelles vous assurez des services peuvent se brancher à Internet à haute vitesse? Chef Waboose, vous avez parlé d'apprentissage au moyen d'Internet. Comment est-ce organisé?

M. Waboose : Disons d'abord que la technologie n'est pas aussi facilement disponible qu'ici. Nous sommes en train d'installer Internet à large bande pour 29 Premières nations par câble de fibre optique. Le projet s'étale sur trois ans. Pour nos communications à large bande, nous avons beaucoup recours aux tours à ondes ultracourtes qui existent déjà. Là encore, il s'agit d'une technologie ancienne, et la capacité est limitée. Cela nous permet tout de même d'offrir des cours par Internet. Des cours sur Internet sont offerts dans six Premières nations grâce à une organisation appelée K-Net. Elle offre ce service à toutes les Premières nations de la NAN, mais elle le fait aussi à partir de Red Lake et de Thunder Bay. Nous avons dû utiliser cet autre moyen pour assurer une sorte d'éducation à nos élèves à cause du manque de ressources. Il faut utiliser tous les moyens possibles pour éduquer les élèves.

Nous avons également le télé-enseignement par la radio. Il s'agit de Wahsa, et les 29 Premières nations participent à ce programme également.

Le sénateur Raine : Vous avez raison; il faut être ingénieux. J'ai été un peu étonnée de vous entendre dire que les enfants qui vont à l'école dans les villes, dans les zones urbaines, ne sont encadrés que pendant qu'ils se trouvent à l'école et qu'il n'y a pas de programme de soutien après les heures d'école. Ne serait-il pas possible d'avoir une maison où ils auraient un cadre qui ressemble plus à un foyer?

M. Waboose : Faute de ressources, à peu près tous les enfants sont mis en pension. Le parent qui les accueille en pension reçoit une indemnité mensuelle.

Ce serait certainement une solution, si nous pouvions utiliser ces ressources pour investir dans une maison de ce genre, où tous les enfants pourraient se retrouver, ou mettre en place des programmes nous permettant d'investir dans des écoles secondaires des Premières nations et d'offrir peut-être jusqu'à la 11^e ou à la 12^e année. Les enfants feraient leur neuvième et leur 10^e années dans la réserve, après quoi ils ont 16 ou 17 ans; ils sont un peu plus mûrs et ont une plus grande expérience de la vie, alors que, maintenant, ils doivent aller en ville pour la neuvième année, lorsqu'ils ont 14 ans.

Nos dirigeants considèrent toujours différents scénarios et différentes possibilités. Là encore, c'est un travail qui prend du temps et exige des ressources.

Senator Raine: I guess the lesson in all of it is there is no one solution for everyone. Obviously, lifelong learning is the goal, so if you are ready to go out somewhere a little later, then there should not be a big rush for it. Thank you very much.

The Chair: Thank you, gentlemen. As you know — and I think you, Mr. Ross, spoke to it — that an authoritative structure is required. This is what we are trying to recommend to the government and to everyone involved. We are considering developing a structure that will give the authority that you spoke of that is missing now in Manitoba in spite of the fact that you have taken giant steps forward.

Unfortunately, it is as you said: He who controls the goal controls the game. However, we hope that if we can recommend a structure or structures, whether it is levels three and four, that we will be able to provide the necessary tools for you people to carry out your work very effectively and efficiently for the benefit of our First Nations children on reserve. Thank you again on behalf of senators.

Mr. Waboose: I want to make a closing comment. First, I want to thank the committee, all senators, for inviting us to come down and share our education experience with you.

I want to extend my hand to you all. Prior to the election, you were working with my office to convene a small tour for some senators of some of our communities, but that kind of fell by the wayside because of the election call, and that is why I am extending my hand again. If there is a future opportunity for some or all of you to attend some of our communities to see firsthand our schools, I had a good tour arranged for you. I wanted to show you, obviously, some of the unfortunate situations, but we have some positive schools as well. We have some nice, state-of-the-art schools that have been constructed over the last number of years. We also have innovative programs.

Most importantly, it would be for you to see firsthand the children and our educators in their home communities doing the best they can to educate our students. That is what I wanted to hopefully show you this past summer. Again, I want to extend that invitation to you for the future, if some or all of you can come for a couple days. We will certainly be happy to facilitate a tour for you. *Meegwetch.*

Mr. Ross: Thank you. It has been a great experience. I was kind of nervous when I came in, but I feel good now. I think I am on a roll. I met Frank Mahovlich, the hockey great, and I think I saw Justin Trudeau coming in and all the people I see in Ottawa.

I would like to invite you to come and see the Manitoba First Nations Education Resource Centre in Winnipeg. I think you will be impressed by what you see. Come and see it and have a

Le sénateur Raine : La leçon qu'il faut tirer de tout cela, c'est sans doute qu'il n'y a pas de solution universelle. Bien sûr, la formation permanente est l'objectif, de sorte que, si vous êtes prêts à aller quelque part un peu plus tard, il ne devrait pas y avoir une grande presse. Merci beaucoup.

Le président : Merci, messieurs. Vous le savez, et vous en avez parlé, monsieur Ross, une structure d'autorité s'impose. C'est ce que nous essayons de recommander au gouvernement et à toutes les parties en cause. Nous songeons à concevoir une structure qui confèrera le pouvoir dont vous avez dit qu'il manquait maintenant, au Manitoba, même si vous avez accompli d'énormes progrès.

Hélas, les choses sont telles que vous l'avez dit : celui qui contrôle l'objectif contrôle le jeu. Nous espérons néanmoins que, si nous pouvons recommander une ou plusieurs structures, qu'il y ait trois ou quatre niveaux, nous pourrions vous procurer les outils dont vous avez besoin pour accomplir votre travail avec le maximum d'efficacité et d'efficience pour le plus grand bien des enfants dans les réserves. Merci encore, au nom des sénateurs.

M. Waboose : Je voudrais vous livrer une observation en guise de conclusion. D'abord, merci au comité, à tous les sénateurs, de nous avoir invités à comparaître pour faire état de notre expérience dans le domaine de l'éducation.

Je vous tends la main, à vous tous. Avant les élections, vous collaboriez avec mon bureau pour organiser une petite tournée de certaines de nos collectivités pour des sénateurs, mais le projet est plus ou moins tombé à l'eau parce que les élections ont été déclenchées, et c'est pourquoi je vous lance de nouveau une invitation. Si une occasion se présente de nouveau pour que vous ou certains d'entre vous veniez visiter certaines de nos collectivités pour voir de vos yeux nos écoles... J'avais une bonne tournée organisée pour vous. Je voulais bien sûr vous montrer des situations déplorables, mais nous avons aussi des écoles où tout se passe bien. Certaines de nos écoles construites ces dernières années sont belles et ultramodernes. Nous avons également des programmes innovateurs.

Le plus important serait que vous puissiez voir de vos propres yeux, dans leur milieu, les enfants et les éducateurs qui font de leur mieux pour les éduquer. C'est ce que j'espérais vous montrer l'été dernier. Je tiens à vous lancer de nouveau une invitation, si vous tous ou certains d'entre vous pouvez venir quelques jours. Nous serons heureux de vous organiser une visite. *Meegwetch.*

M. Ross : Merci. Ce fut une belle expérience. J'étais un peu nerveux au départ, mais maintenant, je me sens bien. Je crois que je suis sur une bonne lancée. J'ai rencontré l'étoile du hockey qu'a été Frank Mahovlich, et je crois avoir vu Justin Trudeau arriver, et il y a aussi tous ceux que je vois à Ottawa.

Je vous invite à venir voir le Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba, à Winnipeg. Ce que vous verrez vous impressionnera. Venez le

tour. Lorne Keeper is our executive director and Gwen Merrick our assistant executive director. We are proud of it. Come and see it.

The Chair: Thank you for the invitation and the kind words. Thank you for appearing before our committee. God bless you in your work. Carry on.

(The committee adjourned.)

voir et faire une visite. Lorne Keeper en est le directeur administratif et Gwen Merrick, la directrice administrative adjointe. Nous sommes fiers du centre. Venez le visiter.

Le président : Merci de cette invitation et de vos propos obligeants. Merci d'avoir comparu. Dieu vous bénisse dans votre travail. Continuez.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 18, 2011

As individuals:

Bruce Stonefish.
Colin Kelly.
Marlene Atleo;
Harvey McCue;
Jamie B. Wilson.

Wednesday, October 19, 2011

Manitoba First Nations Education Resource Centre:

George Ross, School Administration Advisor.

Nishnawbe Aski Nation:

Terry Waboose, Deputy Grand Chief.

TÉMOINS

Le mardi 18 octobre 2011

À titre personnel :

Bruce Stonefish.
Colin Kelly.
Marlene Atleo;
Harvey McCue;
Jamie B. Wilson.

Le mercredi 19 octobre 2011

Centre de ressources éducationnelles des Premières nations du Manitoba :

George Ross, conseiller en administration scolaire.

Nation Nishnawbe Aski :

Terry Waboose, grand chef adjoint.